

PALÉE

Plan d'action local pour l'économie et l'emploi — 2005-2008



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal-Est



REMERCIEMENTS

Direction générale

Jean Gauthier

Coordination

Annie Bourgoin

Recherche et rédaction

François Arsenault, Annie Bourgoin,

Marie-Claude Fontaine, Marie-Hélène Latreille,

Karin Michel

Cartographie

François Arsenault, Groupe Conseil Génivar

Photographies

ODCPhoto.com, photo360.ca

François Arsenault, Marie-Hélène Latreille

Révision et correction

Annie Bourgoin, Jean Gauthier,

Mélanie Jacques, Marie-Hélène Latreille

L'élaboration du PALÉE 2005-2008 de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est a été possible grâce à la participation active de l'ensemble de l'équipe de la SODEC RDP • PAT, des membres de son conseil d'administration ainsi que des membres du comité consultatif, sans oublier les personnes, organisations et entreprises ayant participé aux différentes étapes de consultations.

La SODEC RDP • PAT remercie la Direction de l'aménagement urbain et du service aux entreprises (DAUSE), de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, pour sa collaboration, de même que Peter Ghelerter de la Ville de Montréal et Denis Cloutier, anciennement commissaire industriel.

Les partenaires de la SODEC RDP • PAT sont :

Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles
Montréal 

Emploi
Québec 

 **Développement**
économique Canada **Canada Economic**
Development
Canada 

TABLE DES MATIÈRES

1	INTRODUCTION	4
1.1	OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE	4
1.2	ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE	5
1.3	MISE EN CONTEXTE	6
1.4	PORTÉE ET LIMITES DU PLAN STRATÉGIQUE	7
2	PORTRAIT DU TERRITOIRE : ANALYSE FACTUELLE ET TENDANCES	9
2.1	POSITIONNEMENT ET IDENTITÉ DU TERRITOIRE	9
2.1.1	Historique	10
2.1.2	Identité économique du territoire	11
2.1.3	Identité politique du territoire	12
2.2	LA POPULATION	13
2.2.1	Densité de la population	14
2.2.2	Profil de la population	15
2.3	LA STRUCTURE URBAINE	20
2.3.1	L'analyse de la trame urbaine	20
2.3.2	L'utilisation du sol	22
2.3.2.1	Présence résidentielle	24
2.3.2.2	Présence commerciale	26
2.3.2.3	Présence industrielle	27
2.3.3	La récupération des berges	31
2.3.4	L'écotourisme dans l'arrondissement	32
2.3.5	Le transport de personnes et de marchandises	35
2.4	L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI	38
3	PORTRAIT SECTORIEL : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL	42
3.1	LES PORTRAITS ANALYTIQUES	42
3.1.1	Portrait analytique de la structure industrielle	43
3.1.1.1	Portrait des entreprises industrielles selon le recensement 2005	44
3.1.1.2	Potentiel de développement dans l'arrondissement	48
3.1.1.3	Menace des régions avoisinantes	50
3.1.1.4	Présence de grappes industrielles	51
3.1.2	Portrait analytique de la structure commerciale	55
3.1.3	Portrait analytique de l'entrepreneuriat collectif	57
3.1.4	Portrait analytique de la main-d'œuvre	60
3.2	SOUTIEN AUX ENTREPRISES	65
3.2.1	Entreprises privées	65
3.2.1.1	En démarrage	66
3.2.1.2	En croissance et/ou en consolidation	66
3.2.2	Entreprises collectives	67
3.2.2.1	Soutien régional et local	67
3.2.2.2	Soutien technique	68
3.2.2.3	Soutien financier	68
3.3	SERVICES PARTICULIERS	69
3.3.1	Entrepreneuriat féminin	69
3.3.2	Entrepreneuriat jeunesse	69
3.3.2.1	Développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes	69
3.3.2.2	Soutien technique et financier aux jeunes entrepreneurs	70
3.3.3	Travailleurs autonomes	70
3.3.4	Développement et intégration de la main-d'œuvre	71
3.4	DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE : OCCASIONS, MENACES, FORCES ET FAIBLESSES	72
3.4.1	Conjoncture de l'environnement général	72
3.4.1.1	Occasions	72
3.4.1.2	Menaces	73
3.4.2	Conjoncture de l'environnement immédiat	74
3.4.2.1	Forces	74
3.4.2.2	Faiblesses	75

4	LES ENJEUX ET DÉFIS STRATÉGIQUES QUI CONFRONTENT LE TERRITOIRE	76
5	MISSION, VISION, STRATÉGIES ET AXES D'INTERVENTION.	77
	Tableau synthèse du plan stratégique du PALÉE 2005-2008	78
5.1	MISSION DE DÉVELOPPEMENT	82
5.2	VISION DU DÉVELOPPEMENT.	82
5.3	STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT	83
5.3.1	Stimuler l'entrepreneuriat privé et collectif	83
5.3.2	Consolider les entreprises existantes	84
5.3.3	Favoriser un arrimage efficace entre l'offre et la demande de main-d'œuvre	84
5.3.4	Positionner favorablement l'arrondissement	85
5.4	AXES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION	85
5.4.1	Axes d'intervention pour stimuler l'entrepreneuriat privé et collectif	85
5.4.1.1	La culture entrepreneuriale	85
5.4.1.2	Le démarrage.	86
5.4.1.3	Le suivi	86
5.4.2	Axes d'intervention pour consolider les entreprises existantes	86
5.4.2.1	Le gestionnaire et son équipe	87
5.4.2.2	L'entreprise et son marché	87
5.4.2.3	Le réseau d'intervenants	87
5.4.3	Axes d'intervention pour favoriser un arrimage efficace entre l'offre et la demande de main-d'œuvre	87
5.4.3.1	L'employé	87
5.4.3.2	L'employeur	87
5.4.4	Axes d'intervention pour positionner favorablement l'arrondissement	88
5.4.4.1	Le milieu de vie et le contexte social.	88
5.4.4.2	Le dynamisme économique	88
5.4.4.3	Le développement durable	88
6	LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE.	89
6.1	LES PRIORITÉS D'ACTION.	89
6.2	L'ORGANISATION	89
6.3	BILAN DES RÉALISATIONS 1998-2005	90
7	LE PLAN D'ACTION	94
7.1	LES MOYENS RETENUS	94
7.1.1	Moyens relatifs à la stimulation de l'entrepreneuriat privé et collectif	94
7.1.2	Moyens relatifs à la consolidation des entreprises existantes	94
7.1.3	Moyens relatifs à la favorisation d'un arrimage efficace entre l'offre et la demande de main-d'œuvre	95
7.1.4	Moyens relatifs au positionnement favorable de l'arrondissement	95
7.2	LES ACTIONS IDENTIFIÉES.	96
7.3	LES OBJECTIFS À ATTEINDRE.	96
	Programmation annuelle des activités 2005-2006	97
	BIBLIOGRAPHIE	105
	ANNEXES	
	ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES À LA CONSULTATION PUBLIQUE DU 18 JANVIER 2005	106
	ANNEXE 2 : LISTE DES MEMBRES DE LA TABLE <i>MES ALLIÉS, MON RÉSEAU</i>	107
	ANNEXE 3 : LISTE DES MEMBRES DE LA TABLE <i>EMPLOI, FORMATION ET ENTREPRENEURSHIP JEUNESSE</i>	108
	ANNEXE 4 : LEXIQUE DES ACRONYMES	109
	ANNEXE 5 : MISSION ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC	111

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

C'est avec grande fierté que nous vous présentons le **Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2005-2008** (PALÉE) réalisé par la Société de développement économique Rivière-des-Prairies • Pointe-aux-Trembles (SODEC RDP • PAT), mandatée par la Ville de Montréal, depuis 2003, pour agir à titre de Centre local de développement pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est.

Ce plan d'action triennal est la résultante de nombreuses rencontres, consultations et concertations avec les différents intervenants socio-économiques du milieu, afin d'établir un portrait réaliste et actuel de l'arrondissement, en plus d'identifier ses besoins. C'est donc à partir de ces consultations que l'équipe de la SODEC RDP • PAT s'est appliquée à faire un diagnostic éclairé de l'environnement dans lequel elle œuvre. Elle a dégagé quatre stratégies motrices distinctes, qui contribueront au développement économique harmonieux, stable et enviable de l'arrondissement.

Par le fait même, le PALÉE 2005-2008 de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est identifie et propose des actions concrètes, tenant compte des réalités du milieu, qui seront réalisées par l'ensemble des intervenants socio-économiques de l'arrondissement, notamment par la SODEC RDP • PAT. Ainsi, la planification d'actions ciblées et justifiées nous a permis d'établir des objectifs réalistes. Ils donneront lieu à un développement économique de haut niveau, considérant tous les aspects de l'arrondissement et contribuant directement à son évolution.

Forte de sa très grande connaissance du territoire par l'entremise d'une implication engagée, la SODEC RDP • PAT compte ainsi répondre avec cohérence à certains besoins du milieu, tout en identifiant et travaillant étroitement avec les acteurs locaux. Elle compte s'assurer de l'essor de son territoire d'action et contribuer à un développement équilibré des entreprises qui y sont installées, des travailleurs et en prenant compte des gens qui y résident.

L'équipe de la SODEC RDP • PAT est soucieuse d'offrir des services et outils de qualité, répondant adéquatement aux besoins de la population, des entreprises et organismes du territoire. Son travail fait preuve d'une collaboration et d'une écoute active et



Jean Gauthier, directeur général et Michel Taylor, président du conseil d'administration

ce, afin de contribuer sans relâche à l'évolution positive de son territoire d'action. Elle occupe une place de choix et continue à œuvrer stratégiquement en terme de développement économique local, pour faire de l'arrondissement un endroit de choix et économiquement enviable pour les entreprises.

Michel Taylor
Président du conseil d'administration

Jean Gauthier
Directeur général

1 INTRODUCTION

1.1 OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

Fondée en mai 1992, la Société de développement économique Rivière-des-Prairies • Pointe-aux-Trembles (SODEC RDP • PAT) est une organisation de développement économique local, initiée par la communauté de gens d'affaires du secteur privé et des forces vives du milieu, qui agit en étroite collaboration avec les organismes municipaux, provinciaux et fédéraux. Aussi, suite à de nombreuses années d'efforts, les opérations officielles de la SODEC RDP • PAT ont vu le jour au début de 1996. Dès lors, elle s'est activée à mettre sur pied une équipe dynamique et polyvalente, lui permettant de remplir ses nouveaux mandats.

Au cours de ses premières années d'implantation, la SODEC RDP • PAT, initialement mandatée par la Ville de Montréal, consacrait ses activités au développement et à l'animation de la communauté d'affaires, afin d'initier de nouveaux projets dans le secteur, soutenir les PME dans leur développement et aider les promoteurs dans leurs efforts de démarrage ou d'expansion. Cela, dans le seul but de créer et consolider des entreprises et des emplois locaux.

Le 8 juin 1998, la SODEC RDP • PAT s'est vue confier le rôle de mandataire du Centre local de développement Montréal (CLD Montréal) pour l'arrondissement og, composé de Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles. Elle a vu Montréal-Est s'annexer à l'arrondissement en décembre 2002, lequel est devenu Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est. Aussi, dès janvier 2004, suite à l'adoption de la loi 34, l'organisation a été agréée Centre local de développement (CLD) à part entière pour l'arrondissement et ce, par la Ville de Montréal.

Suite à sa mise en place, la SODEC RDP • PAT a vu élargir sa mission et s'est activée avec l'équipe, à remplir de nouveaux mandats. Ainsi, quelques partenaires se sont ajoutés au cours des années. Ceux-ci ont été cruciaux dans la complémentarité et la valeur ajoutée des services. En septembre 2000, la SODEC RDP • PAT a ratifié une entente avec Développement économique Canada, pour inaugurer un service de



Hydraulique continental inc.



Cuisines Crotone Kitchens inc.



Les outillages Avitec inc.

veille stratégique. En mars 2001, elle a reçu le soutien du Fonds de l'autoroute de l'information du ministère de la Culture et des Communications pour le développement de son site Internet. En juillet 2001, le Centre de gestion des déplacements de l'Est a été créé, notamment avec le ministère des Transports et l'Agence métropolitaine de transport. De octobre 2002 à août 2004, la SODEC RDP • PAT a été accompagnateur pour toute l'Île de Montréal, dans le cadre du Programme de soutien à la valorisation de l'invention (PSVI) du ministère des Finances, de l'Économie et de la Recherche et, depuis avril 2005, agit à titre d'expert-conseil pour le Budget d'initiatives locales (BIL) d'Emploi-Québec pour les quartiers : Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles.

Ces partenariats et nouveaux mandats viennent renforcer l'étendue de la gamme de services que la SODEC RDP • PAT est en mesure d'offrir à sa communauté d'affaires, permettant d'augmenter le développement économique du territoire. La confiance que reçoit la SODEC RDP • PAT de la part de ses partenaires, depuis de nombreuses années, fait foi de son engagement dans son offre de service personnalisée, innovatrice et de grande qualité.

À titre de CLD et afin d'agir stratégiquement dans le développement économique de l'arrondissement, la SODEC RDP • PAT a réalisé, conformément aux attentes de la Ville de Montréal, la planification stratégique du développement économique des trois prochaines années. Ainsi, la présente fait office de Plan d'action local pour l'économie et l'emploi 2005-2008 (PALÉE). Il a été réalisé suite aux consultations publiques visant à bonifier le diagnostic du territoire et ce, en partenariat avec les intervenants socio-économiques de l'arrondissement. Cette seconde planification triennale poursuit le travail initié dans le Plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi 1998 -2002 (PLACÉE), qui fut un succès.

1.2 ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE

La SODEC RDP • PAT a débuté, à l'été 2004, la réalisation du PALÉE 2005-2008, avec une approche méthodologique favorisant une cueillette étoffée de données secondaires, mais surtout axée sur la concertation entre les partenaires socio-économiques et une cueillette de données primaires pouvant valider les stratégies, les axes de développement, les moyens et les actions avancés. Tout au long de la préparation du PALÉE, la SODEC RDP • PAT a toujours eu comme souci premier, l'intérêt des entreprises et des emplois de l'arrondissement. À cet égard, la méthodologie ayant été adoptée est la suivante :

1. Recueillir et analyser les données secondaires (voir bibliographie p. 105)
2. Élaborer un diagnostic du territoire (occasions, menaces, forces et faiblesses), en collaboration avec la Direction de l'aménagement urbain et du service aux entreprises (DAUSE)
3. Inviter les organisations locales à déposer un mémoire ainsi que leurs réflexions sur le développement économique local
4. Organiser une consultation publique¹, le 18 janvier 2005, pour présenter le diagnostic du territoire et discuter des grands enjeux de développement économique et de l'emploi dans notre arrondissement

À titre de CLD, la SODEC RDP • PAT s'est dotée d'un comité consultatif composé de 30 personnes, afin de lui proposer des orientations. Ce comité est formé des 18 membres du conseil d'administration de la SODEC RDP • PAT, en plus de 12 représentants du milieu.

5. Lire, synthétiser et prendre en compte les plans d'action des différents intervenants locaux

6. Consulter les intervenants économiques², en avril 2005, par la table *Mes alliés, mon réseau*, pour soulever les enjeux dans le soutien aux entreprises et le rôle du CLD
7. Rencontrer la Direction de l'aménagement urbain et du service aux entreprises (DAUSE) de l'arrondissement Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est et le commissaire pour la préparation du PALÉE et des attentes signifiées
8. Consulter les intervenants socio-économiques³ (en mai 2005) pour traiter des thèmes : emploi, formation, entrepreneurship jeunesse et culture entrepreneuriale
9. Recueillir et analyser les données primaires : depuis février 2005, la SODEC RDP • PAT a procédé au recensement de près de 675 entreprises situées dans les parcs et zone industriels de l'arrondissement. Ceci lui a permis de mettre à jour sa base de données et connaître les besoins et problématiques des entreprises, tout en percevant les enjeux vécus par les industriels
10. Prendre en compte, selon le contrat de gestion liant la SODEC RDP • PAT et la Ville de Montréal, les documents de référence suivants :
 - le Plan de développement économique de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
 - la Stratégie et plan d'action en développement économique de la Ville de Montréal
 - le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal
 - le Plan stratégique de développement durable de la Ville de Montréal
 - la Politique active du marché du travail et le plan régional d'Emploi-Québec
 - les objectifs et les priorités du Conseil d'arrondissement en matière de développement économique, et les attentes signifiées qu'il transmet au CLD

¹ ANNEXE 1 : LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES À LA CONSULTATION PUBLIQUE DU 18 JANVIER 2005

² ANNEXE 2 : LISTE DES MEMBRES DE LA TABLE MES ALLIÉS, MON RÉSEAU

³ ANNEXE 3 : LISTE DES MEMBRES DE LA TABLE EMPLOI, FORMATION ET ENTREPRENEURSHIP JEUNESSE

1.3 MISE EN CONTEXTE

Le rôle de la SODEC RDP • PAT, en terme de développement économique de l'arrondissement ne date pas d'hier. En effet, il y a sept ans, soit en juin 1998, le Centre local de développement de Montréal (CLD Montréal) a été créé pour faire suite à une entente entre le ministère de la Métropole et la Ville de Montréal, dans le cadre du projet de loi 171⁴. Dès lors, le CLD Montréal mandate la SODEC RDP • PAT pour agir localement comme CLD pour Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles. Dans ce contexte, la SODEC RDP • PAT était responsable de préparer une planification stratégique pour l'économie et l'emploi dans son territoire, alors intitulée **Plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi** (PLACÉE) 1998-2001.

À la fin de l'année 2000, le projet de loi 170⁵ est adopté et, avec celui-ci, s'amorce la fusion de l'ensemble des villes situées sur l'île de Montréal. L'adoption de cette loi annonce une réorganisation du développement économique local afin de mieux traduire la nouvelle réalité municipale. À l'occasion du Sommet de Montréal en 2002, on souligne l'importance pour la Ville de Montréal, de se doter d'une politique de développement économique local impliquant une approche intégrée des initiatives locales de nature économique et de soutenir particulièrement l'entrepreneuriat des jeunes. Le Sommet fait aussi consensus pour mettre à profit la dynamique et les expériences existantes dans les milieux locaux⁶.

En décembre 2002, la SODEC RDP • PAT est agréée CLD pour le nouvel arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est par la loi 137, qui modifie la *Loi sur le ministère des Régions*⁷. Cette loi 137 permet la création de plus d'un centre local de développement sur le territoire de la Ville de Montréal. Ainsi, depuis avril 2003, la SODEC RDP • PAT exerce, en vertu d'une entente avec le gouvernement du Québec appelée *Contrat de ville*, son mandat de Centre local de développement (CLD) pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est. En effet, le 30 janvier 2003, la Ville de Montréal et le gouvernement du Québec

ont rendu public le premier contrat de ville pour Montréal d'une durée de cinq ans (2003-2007). Ce document historique est un véritable plan d'action qui définit le cadre des relations entre la ville et le gouvernement québécois et comporte de nombreux projets concrets pour l'avenir de Montréal. Le contrat de ville prévoit de nouveaux engagements financiers de la part de la ville et du gouvernement du Québec, de l'ordre de 1,3 milliard de dollars.

Par le contrat de ville, le ministre des Affaires municipales et de la Métropole s'engage à signer une entente quinquennale avec tous les CLD et s'engage à soutenir financièrement le fonctionnement de ces derniers.

En avril 2003, la SODEC RDP • PAT signe, à titre de CLD, une entente de gestion triennale 2003-2006, avec le ministère des Affaires municipales et de la Métropole et devient notamment responsable de l'élaboration, pour son arrondissement, d'un plan d'action local pour l'économie et l'emploi⁸ (PALÉE) sur trois ans. Néanmoins, en décembre de la même année, le projet de loi 34 est adopté⁹ et remplace la *Loi sur le ministère des Régions*¹⁰.

En juin 2004, un protocole d'entente est signé par la Ville de Montréal et le ministre des Affaires municipales, du Sport et du Loisir (MAMSL). Cette entente remplace les ententes triennales de gestion CLD signées par la SODEC RDP • PAT et les autres CLD, en avril 2003. Il précise que la Ville doit conclure une entente avec chaque CLD pour donner suite à ses obligations et que dans cette dernière, le CLD s'engagera à produire un PALÉE pour son arrondissement. À cet effet, une entente de gestion d'un an, entre la SODEC RDP • PAT et la Ville de Montréal, a été entérinée par une résolution du conseil d'arrondissement, le 20 juin 2005.

4 Projet de loi 171, *Loi sur le ministère des Régions*, 1997, chapitre 91.

5 Projet de loi 170, *Loi portant sur la réforme de l'organisation territoriale municipale des régions métropolitaines de Montréal*, de Québec et de l'Outaouais.

6 *Contrat de Ville*, 2003-2007, p. 36.

7 *Loi sur le ministère des Régions*, L.R.Q., c. M-25,001.

8 Ibid, art. 13, 2^e paragraphe.

9 Projet de loi 34, *Loi sur le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche*, 2003, chapitre 29.

10 Ibid, note numéro 7.

1.4 PORTÉE ET LIMITES DU PLAN STRATÉGIQUE

Pour réaliser la planification stratégique et établir les fondements du PALÉE, la SODEC RDP • PAT a certes mis à profit son expertise acquise depuis près de 10 ans comme acteur économique de première ligne dans l'arrondissement. Riche d'une première expérience très fructueuse de planification, réalisée en 1998, à l'occasion de la préparation du PLACÉE, l'équipe de la SODEC RDP • PAT a pu utiliser cette expérience comme tremplin à sa deuxième planification triennale. L'atteinte de plus de 85 % des objectifs stipulés dans le PLACÉE (voir quelques résultats aux pages 82 et suivantes), sans oublier les projets qui se sont ajoutés en cours de route, ont fait progresser considérablement le développement économique de l'arrondissement, permettant de constater le succès du PLACÉE. Ainsi, grâce à cette base et ses acquis, la SODEC RDP • PAT a pu bonifier les bases stratégiques, aller au-delà de l'évidence et encore innover pour cette seconde planification.

Joueur de premier rang dans la réalisation du PALÉE, la SODEC RDP • PAT est confiante de la qualité du travail effectué, mais constate aussi que ce dernier peut présenter des limites, notamment à trois niveaux :

- Exactitude des données

La SODEC RDP • PAT est consciente que la qualité de tout diagnostic ou planification stratégique repose sur l'exactitude des données. Compte tenu des mises à jour parfois espacées ou même de l'absence de données secondaires et primaires disponibles pour certains éléments, nous devons reconnaître que ceci peut engendrer certaines failles. Nous devons actuellement travailler avec des données statistiques datant, pour la plupart, de 2002. Or, nous savons que le territoire a connu une croissance dans les dernières années et nous devons reconnaître les limites des données actuellement disponibles.

De plus, comme la Ville de Montréal ne met plus à jour le Répertoire des établissements et des emplois de Montréal (REEM) depuis 2000 et fonctionne avec LIC (Liste des industries et des commerces), qui n'est pas accessible au grand public mais qu'à un groupe de partenaires, nous avons dû fonctionner à plusieurs occasions avec les données de notre propre recensement interne. En fonction de nos ressources, notre recensement a porté sur un échantillon de 392 entreprises actives situées en parcs et zone industriels, dont l'exactitude et la profondeur des données recueillies sont indéniables. Cependant, les seules données actuellement disponibles sur les entreprises de services et commerciales datent de 2000 et peuvent être moins précises.

- Collaboration des partenaires socio-économiques

Puisque le PALÉE constitue le plan global du développement économique de l'arrondissement, il doit inclure certaines parties des plans d'action de l'ensemble des acteurs socio-économiques. Il va sans dire que sa réalisation, autant que sa mise en application, dépendent de la volonté et de l'implication des partenaires. Bien que le CLD soit responsable de sa réalisation, il n'est pas imputable de tous les objectifs du PALÉE et des actions de l'ensemble des intervenants de l'arrondissement.

Pour s'assurer de l'implication de ces derniers, la SODEC RDP • PAT s'est souciée de consulter et impliquer le plus d'intervenants possible et tentera, dans les limites financières, de faire une large distribution du PALÉE et s'assurer que les partenaires y adhèrent. Très conscients que le CLD ne peut imposer quoi que ce soit, nous réitérons l'importance du travail concerté en développement économique, où chacun reconnaît et respecte le rôle et les mandats des autres.

- Disponibilité financière

Le développement économique est malheureusement lié aux ressources financières mises à la disposition des acteurs économiques. Comme les répartitions budgétaires sont, pour la plupart, faites en lien avec la pauvreté et le degré de défavorisation, elles sont parfois et même souvent défavorables à notre arrondissement. Les intervenants économiques, notamment le CLD, ne bénéficient pas de budgets à la hauteur des besoins locaux. Quoique plusieurs projets puissent être mis de l'avant, les intervenants économiques, dont la SODEC RDP • PAT, doivent être sélectifs en fonction des contraintes budgétaires. Connaissant le potentiel de développement de l'arrondissement, ceci devient une contrainte majeure.

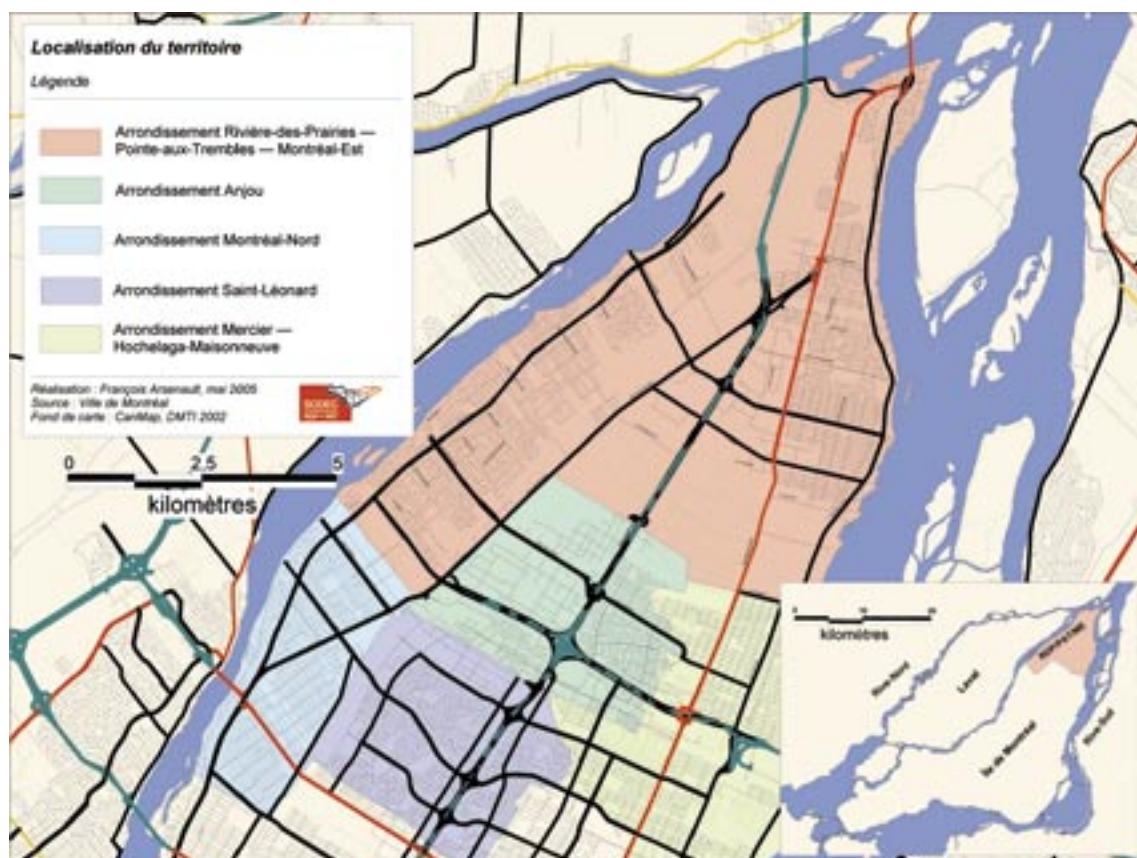
Très impliquée dans le développement économique de son territoire depuis près de 10 ans, la SODEC RDP • PAT est confiante que les stratégies, axes et moyens de développement qu'elle propose dans le PALÉE sont fondés sur des données quantifiables et que leur réalisation aura un impact très positif sur les entreprises et les emplois dans l'Est. En tendant la main à l'ensemble des acteurs économiques déjà très impliqués et reconnus dans l'arrondissement, nous sommes d'avis que nous pourrions ensemble, avoir un effet multiplicateur sur le développement, en plus de faire preuve de concertation, d'innovation et de solidarité.

2 PORTRAIT DU TERRITOIRE : ANALYSE FACTUELLE ET TENDANCES

2.1 POSITIONNEMENT ET IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Au 1^{er} janvier 2002, les municipalités de l'île de Montréal fusionnaient pour créer la nouvelle Ville de Montréal, comptant plus de 1 800 000 citoyens, répartis dans 27 arrondissements. L'arrondissement Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est couvre complètement la pointe Est de l'île de Montréal. Composé de trois quartiers, l'arrondissement couvre 54,8 km², soit le plus grand de toute la Ville de Montréal.

Celui-ci est bordé au nord par la rivière des Prairies, au nord-ouest par l'arrondissement Montréal-Nord, au sud par le fleuve Saint-Laurent, au sud-ouest par l'arrondissement Mercier — Hochelaga-Maisonneuve, à l'ouest par l'arrondissement Anjou, et à l'est par la jonction du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Prairies. Les ponts Le Gardeur et Charles-De Gaulle relient l'arrondissement aux villes de Repentigny et Terrebonne situées sur la Rive-Nord.





Presbytère de Rivière-des-Prairies

2.1.1 Historique

Rivière-des-Prairies

Le territoire de Rivière-des-Prairies a été colonisé vers 1670, suite à une distribution de concessions par les Sulpiciens. En 1671, Rivière-des-Prairies¹¹ est fondée et doit son nom à un jeune navigateur malouin, un dénommé Des Prairies. Tout au long de son histoire, guerres iroquoises, épidémies, inondations et démolitions l'ont affectée. Au niveau économique, le développement agricole a pris de l'importance au milieu des années 1700, au moment où le commerce de la fourrure diminue. Le village se forme en 1731, et ce n'est qu'en 1845 que la municipalité de Rivière-des-Prairies est érigée. En 1900, on compte 675 résidents et déjà, à cette époque, on constate l'isolement de cette municipalité par rapport aux grands centres. En outre, la population doit se rendre à Pointe-aux-Trembles ou à Montréal-Nord, pour les services médicaux ou bancaires. Les années 50 apportent beaucoup de changements à Rivière-des-Prairies : augmentation de la population, construction d'écoles, naissance du Mont-Providence (qui deviendra l'Hôpital de Rivière-des-Prairies en 1969) et elle devient officiellement une ville en 1954.

Durant les années 50 et 60, les terres agricoles se vendent pour faire place au développement résidentiel. Aussi, l'augmentation de la population qui en résulte rend nécessaire les investissements dans les réseaux d'égout et d'aqueduc. Ces investissements plongent la ville dans des difficultés économiques puisque plusieurs institutions occupant le territoire étaient exemptes de taxes. En 1961, la ville est mise en tutelle et est annexée à la Ville de Montréal en 1963. On y compte à ce moment 11 200 citoyens. Ce n'est qu'avec cette annexion que Rivière-des-Prairies prend un virage axé davantage sur le développement économique local. Toutefois, il a fallu attendre jusqu'en 1980 pour remarquer une augmentation significative du nombre d'emplois, conséquence directe de l'acquisition des terrains à vocation industrielle, pour favoriser l'installation d'entreprises manufacturières.



Maison Beaudry, Pointe-aux-Trembles

Pointe-aux-Trembles

Ce n'est qu'en 1734, cent ans après Rivière-des-Prairies, que le village de Pointe-aux-Trembles¹² commence son développement, au moment où un lien entre les seigneuries du nord du Saint-Laurent devient nécessaire. Le Chemin du Roi, un lien carrossable reliant Pointe-aux-Trembles et Ville-Marie en 1734, s'est étendu entre Montréal et Québec en 1737. Ce développement de Pointe-aux-Trembles, amorcé par le Chemin du Roi, a été accéléré par la construction du chemin de fer et du tramway, le reliant à Montréal. C'est à ce moment que des résidences cossues furent construites à la pointe de l'île. Ce n'est qu'en 1905 que Pointe-aux-Trembles devient un village, et une ville en 1912. À ce moment, elle vend six de ses grandes terres et perd ainsi sa seule industrie, permettant la naissance de Montréal-Est.

En 1912, un incendie majeur détruit Pointe-aux-Trembles et marque le paysage du bout de l'île pendant près de 35 ans. En 1925, Pointe-aux-Trembles est mise en tutelle pour des questions d'endettement et demeure ainsi pendant 30 ans. En 1939, deux grandes industries s'y implantent, permettant son envol économique. Ce n'est qu'après la Deuxième Guerre mondiale que Pointe-aux-Trembles connaît réellement une forte poussée démographique. Entre 1945 et 1960, tout lui est favorable et Pointe-aux-Trembles connaît son apogée et la fin de sa mise en tutelle.

En 1971, Pointe-aux-Trembles acquiert cinq millions de pieds carrés et transforme une partie de son territoire en parcs industriels. La ville veut alors créer un environnement propice à l'établissement d'entreprises diversifiées et assurer la stabilité d'emploi. Peu après, on remarque notamment l'établissement de Canadian Petrofina (maintenant Petro-Canada) et l'augmentation notable du nombre d'emplois disponibles dans les entreprises industrielles et manufacturières. C'est en 1982 que Pointe-aux-Trembles est annexée à la Ville de Montréal, par voie référendaire.

¹¹ « Rivière-des-Prairies 2004, Portrait d'un quartier en développement », CDC Rivière-des-Prairies, 2004, p. 19 à 22.

¹² « Portrait de quartier : Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est », CDC de la Pointe, 2004, p. 7 et 8.



Hôtel de ville de Montréal-Est

Montréal-Est

Fondée en 1910, Montréal-Est constituait au début du XX^e siècle, une petite localité résidentielle. À ce moment, l'homme d'affaires Joseph Versailles achète des terrains dans la ville de Pointe-aux-Trembles avec l'intention d'en créer une cité-jardin. M. Versailles devient le maire et entreprend la vente des terrains et la construction de la ville. Mais, au moment de la Première Guerre mondiale, les projets sont compromis par des acheteurs insolubles et par la rareté des matériaux de construction. Le salut viendra donc de l'industrie pétrolière. Ainsi, la Queen City Oil propose de s'installer à Montréal-Est et les réservoirs de pétrole prendront finalement la place des roseaies dans les jardins de Versailles. Au fil du temps, d'autres entreprises pétrolières se sont établies sur son territoire, faisant de cet endroit l'un des milieux économiques les plus prospères qui soit.

Suite aux fusions municipales réalisées en 2002, la Ville de Montréal-Est a temporairement fait partie intégrante de la Ville de Montréal, complétant ainsi la structure économique de l'arrondissement. Notons qu'en 2004, la population de Montréal-Est a voté lors d'un référendum pour sa défusion de la Ville de Montréal, laquelle sera effective le 1^{er} janvier 2006, reprenant ainsi une partie de son autonomie.

2.1.2 Identité économique du territoire

Notre territoire présente des particularités qui en font parfois une force économique, mais freinent également son développement. En effet, sachant que le tiers du territoire a une vocation économique et qu'il se distingue des autres arrondissements, avec ses terrains disponibles et sa capacité d'accueil et ce, pour le développement résidentiel, commercial et industriel, force est de constater que ce secteur possède un fort potentiel de développement économique. L'arrondissement compte 3 656 424 m² de terrains vacants¹³ disponibles dans l'arrondissement, le classant au premier rang des arrondissements en terme de superficie de terrains disponibles¹⁴. Son développement économique est mené par les industries manufacturières du métal, de la chimie et de la pétrochimie, du meuble, du plastique et du caoutchouc, de l'imprimerie et de l'édition et du bioalimentaire. Par ailleurs, en terme de nombre d'entreprises et d'emplois générés, on ne peut passer sous silence le secteur du commerce de détail que l'on examinera plus loin.

¹³ Environ 365 hectares

¹⁴ Ville de Montréal, « Atlas montréalais : Portrait des terrains vacants à vocation économique », décembre 2001.



2.1.3 Identité économique du territoire

Au niveau des différents paliers gouvernementaux, la population de l'arrondissement est actuellement représentée de la façon suivante :

Au niveau municipal¹⁵ :

Quatre conseillers de ville représentent l'arrondissement :

- Monsieur Cosmo Maciocia, maire d'arrondissement, président du conseil d'arrondissement et conseiller pour le district de Marc-Aurèle-Fortin
- Monsieur André Bélisle, conseiller de ville pour le district de Pointe-aux-Trembles
- Monsieur Joe Magri, conseiller de ville pour le district de Rivière-des-Prairies
- Monsieur Nicolas Montmorency, conseiller de ville pour le district de La Pointe-aux-Prairies

Trois conseillers d'arrondissement :

- Madame Maria Calderone, conseillère d'arrondissement pour le district de Rivière-des-Prairies
- Madame Suzanne Décarie, conseillère d'arrondissement pour le district de Pointe-aux-Trembles
- Monsieur Joseph Di Pietro, conseiller d'arrondissement pour le district de La Pointe-aux-Prairies

Au niveau provincial :

Deux députés agissent pour l'arrondissement sur la scène provinciale :

- Madame Nicole Léger, députée pour la circonscription de Pointe-aux-Trembles
- Monsieur Tony Tomassi, député pour la circonscription de LaFontaine

Au niveau fédéral :

Trois députés représentent la population de l'arrondissement sur la scène fédérale :

- Monsieur Denis Coderre, député pour la circonscription de Bourassa
- Madame Francine Lalonde, députée pour la circonscription de La Pointe-de-L'Île
- Monsieur Pablo Rodriguez, député pour la circonscription d'Honoré-Mercier

¹⁵ Élus en fonction au 6 novembre 2005

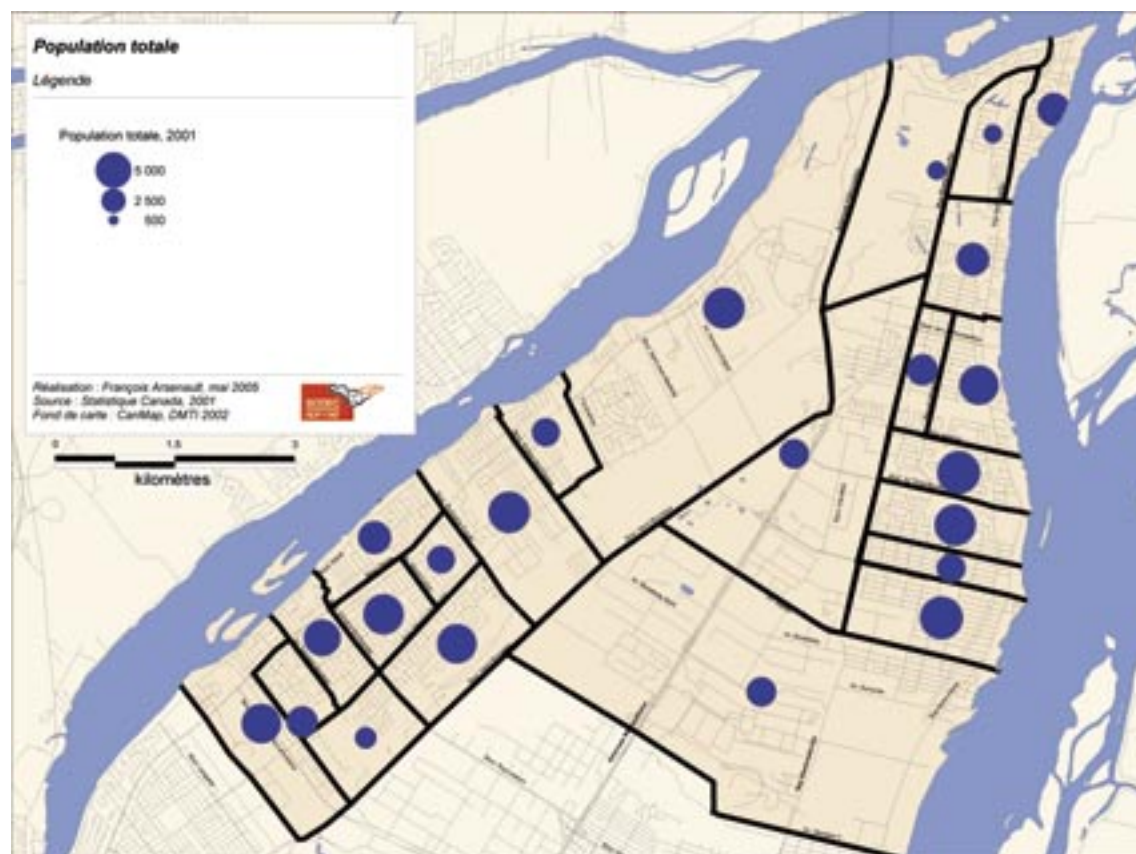
Détail de la population de l'arrondissement au cours des 10 dernières années

	Population Rivière-des-Prairies		Population Pointe-aux-Trembles		Population Montréal-Est	
2001	52 940	49,9 %	49 530	46,7 %	3 547	3,4 %
1996	50 850	49,3 %	48 760	47,3 %	3 523	3,4 %
1991	47 065	47,8 %	47 540	48,3 %	3 765	3,9 %

2.2 LA POPULATION¹⁶

Selon le recensement 2001, l'arrondissement comptait une population totale de 106 017 habitants, dont 52 940 à Rivière-des-Prairies, 49 530 à Pointe-aux-Trembles et 3 547 à Montréal-Est, représentant 5,8 % de la population totale de Montréal. Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est est le 6^e arrondissement le plus peuplé de la Ville de Montréal.

La population totale de l'arrondissement a connu une croissance puisqu'en 1991, on dénombrait 98 370 personnes et en 1996, 103 133. On remarque donc une augmentation de 7 647 résidents, soit 7,8 % en 10 ans (4,8 % entre 1991 et 1996 et 2,8 % entre 1996 et 2001), alors que la croissance connue à Montréal est de 2,9 %. Malgré l'augmentation de la population de l'arrondissement, Montréal-Est a connu une diminution de 5,8 % de sa population au cours des dix dernières années.

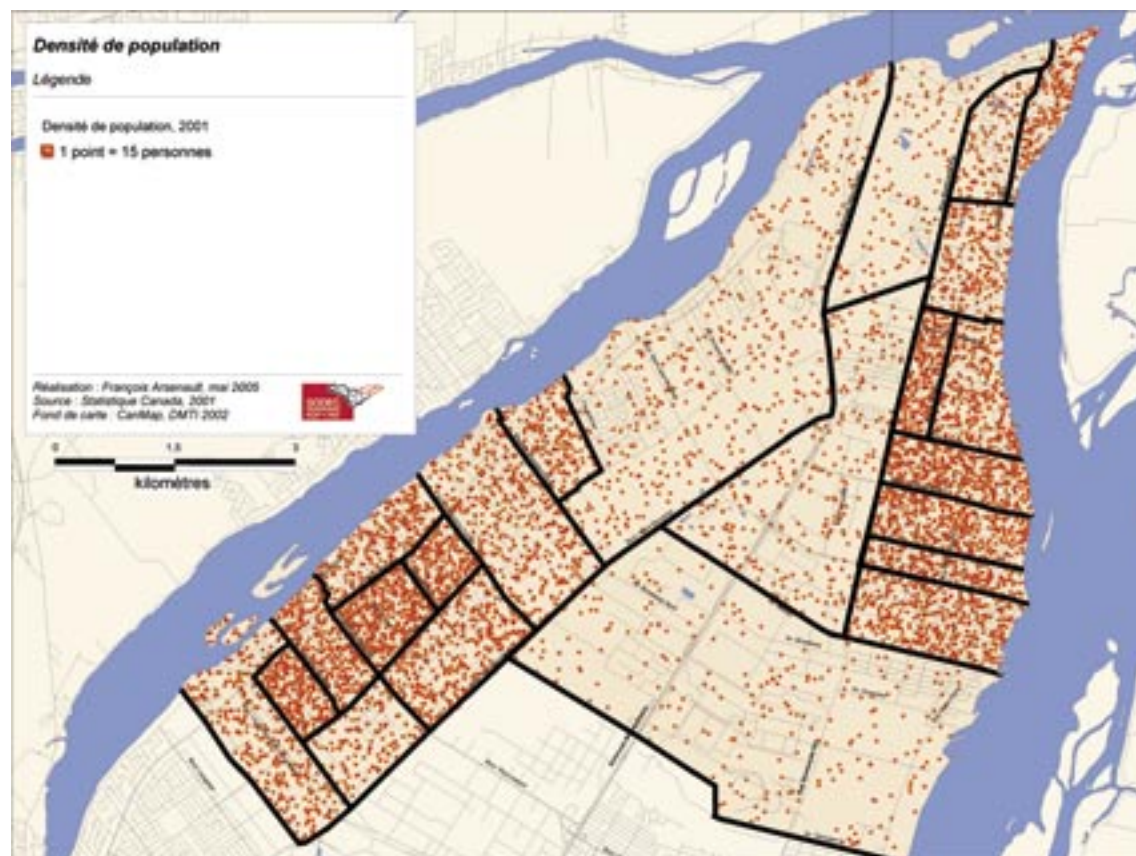


¹⁶ Données tirées des sources suivantes : « Plan d'action local et programmation des activités du Regroupement de l'Est 2005-2006 », Statistique Canada « Recensements 1996 et 2001 », et « Portraits socio-économiques des territoires des CLE », INRS, 2004.

Densité de la population en 2001 — Habitants par km ²	
Ville de Montréal	3 678
Rivière-des-Prairies	2 332
Pointe-aux-Trembles	2 620
Montréal-Est	286

2.2.1 Densité de la population

Notre population réside dans le plus grand arrondissement de l'île de Montréal, avec 54 km². Rivière-des-Prairies occupe 42 % du territoire avec 22,7 km², Pointe-aux-Trembles représente 35 % de la superficie de l'arrondissement avec 18,9 km², alors que Montréal-Est compose 23 % du territoire pour une superficie de 12,4 km². De ce fait, on compte 1 963 personnes au km² comparativement à 3 678 pour la Ville de Montréal. La densité de la population de l'arrondissement est donc inférieure à la moyenne montréalaise, surtout à Montréal-Est avec seulement 286 personnes au km².





Pointe Est de l'île de Montréal

2.2.2 Profil de la population

Sexe et âge

Dans une proportion très similaire à celle de Montréal et du Québec en entier, on compte plus de femmes que d'hommes dans l'arrondissement, soit 51,7 % de femmes contre 48,3 % d'hommes. La tranche d'âge la plus importante de la population de Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est est celle entre 35 et 54 ans, représentant 33,3 % de la population totale. On peut remarquer que la population âgée de 15 ans et plus est passée de 81 850 en 1996, à 86 075 en 2001, représentant une augmentation de 5,1 %, contrairement à 2,3 % pour le reste de l'île de Montréal.

À propos de l'âge de la population, nous devons aussi mentionner pour Rivière-des-Prairies, une forte concentration de citoyens de moins de 20 ans, représentant plus du quart de ses citoyens. Dans le même ordre d'idées, ce quartier est composé de la moins forte concentration de personnes de 65 ans et plus avec 11,6 % de la population, contre 12,5 % pour l'ensemble de l'arrondissement, 14,6 % pour l'île de Montréal et 13,3 % pour tout le Québec.

État matrimonial

Dans l'arrondissement, les habitudes de vie maritale des citoyens sont distinctes par rapport à celles que l'on retrouve ailleurs à Montréal et pour l'ensemble du Québec. Surtout à Rivière-des-Prairies, qui semble conserver davantage les valeurs institutionnelles d'autrefois. En effet, chez les 15 ans et plus de l'arrondissement :

- 38 % sont célibataires contre 48 % des Montréalais et 40 % des Québécois;
- 43 % sont légalement mariés et non séparés alors qu'on en compte seulement 31,9 % à Montréal et 40 % au Québec. Précisons que cela atteint 50 % de la population de Rivière-des-Prairies;
- 10 % sont divorcés, ce qui se rapproche du 9,9 % de Montréal et du 10 % du Québec, mais qui se différencie du 7,9 % de Rivière-des-Prairies;
- 14,4 % vivent en union libre contre 13 % pour Montréal et 17 % pour le Québec, mais on en dénombre seulement 9 % dans le quartier de Rivière-des-Prairies.

Ménages, familles et enfants

L'arrondissement a connu une augmentation significative du nombre de ménages. En 2001, il y avait 39 385 ménages, soit 6,6 % de plus qu'en 1996. De ceux-ci, 32 % sont composés de deux personnes alors qu'en moyenne, chaque ménage de l'arrondissement est composé de 2,6 personnes, ce qui est supérieur aux ménages montréalais formés en moyenne de 2,2 personnes.

On dénombre 29 705 familles dans Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, dont 19 % sont des familles monoparentales. Aussi, 81 % de ces familles monoparentales sont dirigées par une femme, représentant l'un des plus faible taux à Montréal. La taille moyenne des familles est de 3 personnes (2,9 à Montréal) constituant une moyenne de 1,2 enfant par famille (1,1 à Montréal). Alors que le nombre moyen d'enfants par famille reste stable, on dénote une diminution du nombre de personnes par famille et, par le fait même, une augmentation de familles monoparentales. En 2001, on comptait 5 635 familles monoparentales, alors qu'il y en avait 3 915 en 1991.

Langue, citoyenneté et immigration

Le français est la langue maternelle de 71 % de la population de l'arrondissement. Cette proportion est atteinte par la très grande majorité de francophones de naissance habitant à Pointe-aux-Trembles. Par contre, à Rivière-des-Prairies, 47,3 % de la population identifie le français comme langue maternelle, contre 29 % avec l'italien. Dans l'ensemble de l'arrondissement, l'italien constitue la langue maternelle non officielle la plus importante, à raison de 15 % de la population totale.

Remarquons que 85 % de la population affirme utiliser le français quotidiennement, alors que 7 % utilise l'anglais et 8 % d'autres langues (l'italien étant la plus populaire). À peine 1 % de la population affirme ne connaître ni le français et ni l'anglais.

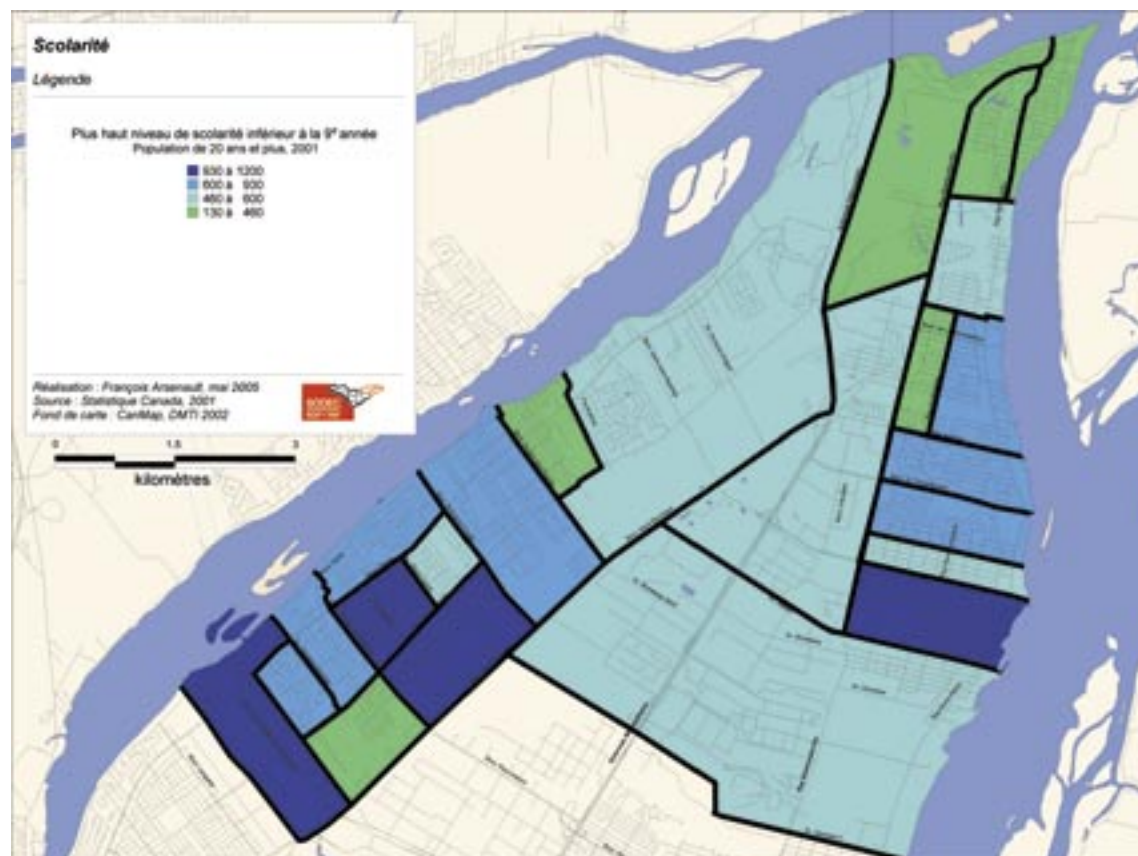
Pour Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles, 48,5 % de la population connaît uniquement le français (29 % pour la Ville de Montréal) et 2,1 % connaît uniquement l'anglais (11,6 % pour la Ville de Montréal). Dans ces deux mêmes quartiers, 48 % de la population est bilingue, contre 57 % pour l'île de Montréal.

Une très forte proportion de la population détient la citoyenneté canadienne, soit 97 %. Seulement 17 % de la population est immigrante alors que Montréal en compte 28 %. Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est compte la plus faible concentration d'immigrants à Montréal et le taux d'immigration récente le plus faible à Montréal : 15,6 % sont arrivés entre 1991 et 2001, contre 37,4 % dans l'ensemble de l'île. On dénombre néanmoins 29,7 % de la population d'origine immigrante à Rivière-des-Prairies.

Selon le Plan d'action local du module Emploi-Québec du Regroupement de l'Est, on dénombre à Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles 17 335 personnes nées à l'extérieur du Canada, dont 21,6 % sont des résidents âgés de 15 ans et plus. La structure d'âge des résidents nés à l'extérieur du pays est la plus vieille : 44,3 % sont âgés entre 45 à 64 ans, contre 29,6 % pour l'ensemble de l'île. Aussi, 10,7 % sont âgés de 15 à 29 ans, contre 18,3 % pour l'île. On compte proportionnellement moins de personnes appartenant aux minorités visibles sur le territoire de Pointe-aux-Trembles et Rivière-des-Prairies, que dans l'ensemble de l'île (13,2 % contre 21,1 %). La minorité noire domine, représentant 71,8 % des minorités visibles du territoire (30,1 % pour l'île). La seule autre minorité qui dépasse 10 % est celle des Latino-Américains avec 10,4 %.

Scolarité des citoyens¹⁷

La population de l'arrondissement présente un aspect fort distinctif quant à son niveau de scolarité. Quoique le revenu moyen des ménages soit plus élevé que dans Montréal, le tiers de la population de plus de 20 ans ne possède pas de diplôme d'études secondaires. Donc, 62,8 % des citoyens de Rivière-des-Prairies et 66,4 % de Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est n'ont pas atteint le niveau collégial

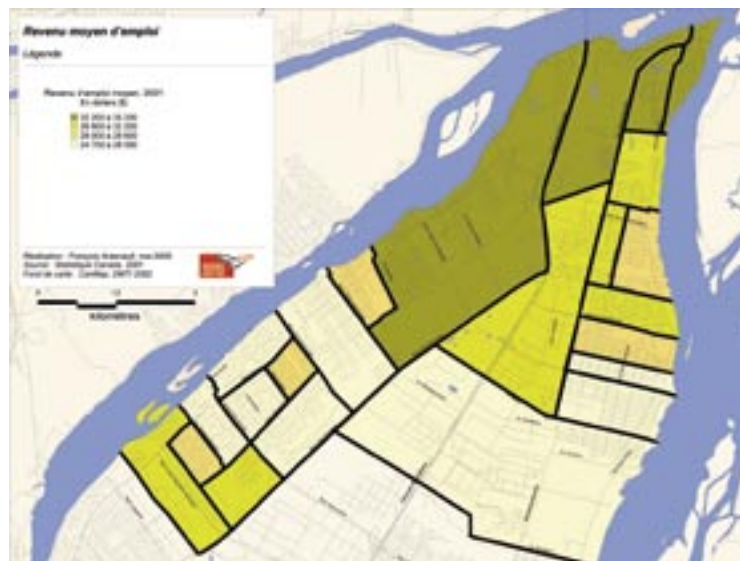


¹⁷ Notons que la Commission scolaire de la Pointe de l'île a initié un comité qui prépare un « Programme pour favoriser le retour en formation des 16-24 ans ». Ce comité s'est engagé à harmoniser les actions des intervenants à l'égard de ces jeunes afin d'arriver ensemble à un plan d'action local pour les jeunes 16-24 ans sans diplôme de Pointe-aux-Trembles. Au moment de terminer le PALÉE, le rapport n'était pas terminé.

et finalement, seulement 13 % ont effectué des études universitaires, contre 30 % à Montréal. L'arrondissement présente donc le second plus faible taux de fréquentation universitaire à Montréal, après Montréal-Nord.

La population de 15 à 64 ans, située sur le territoire du Centre local d'emploi de Pointe-aux-Trembles – Rivière-des-Prairies est beaucoup moins scolarisée que celle de l'ensemble de l'île de Montréal, comptant moins de diplômés universitaires (9,2 % contre 24,2 %) et plus de personnes ayant une scolarité inférieure à une 9^e année (11,9 % contre 8,7 %). De 1996 à 2001, la scolarité de la population a augmenté sur le territoire : moins de personnes qu'en 1996 ont une scolarité inférieure à une 9^e année et plus de personnes possèdent une formation de niveau supérieur au diplôme d'études secondaires. Parmi la population du territoire, les jeunes de 15 à 29 ans sont plus scolarisés que la population totale de 15 ans et plus : seulement 6 % d'entre eux ne détiennent qu'une 9^e année de scolarité, contre 11,9 % pour l'ensemble de la population de 15 à 64 ans. Le groupe des 45 à 64 ans est moins scolarisé que la population totale de 15 ans et plus : 23 % d'entre eux ont une scolarité inférieure à la 9^e année.

Quant au choix du domaine d'études, l'arrondissement fait bande à part puisque c'est à Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est qu'on observe la plus forte concentration de diplômés dans le secteur des techniques et métiers des sciences appliquées, sur tout Montréal. Parmi la population ayant obtenu un titre scolaire pour des études post-secondaires (30 270 personnes en 2001), 27 % ont choisi le domaine du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires, 23,6 % ont choisi les professions techniques et métiers des sciences appliquées, suivi de loin par les professions de la santé et technologies connexes (9,3 %), l'enseignement, les loisirs et l'orientation (9,2 %) et finalement les sciences sociales (8,1 %). L'arrondissement présente des résultats similaires à la moyenne de Montréal, soit 32 % en ce qui a trait aux jeunes qui ne fréquentent plus l'école.



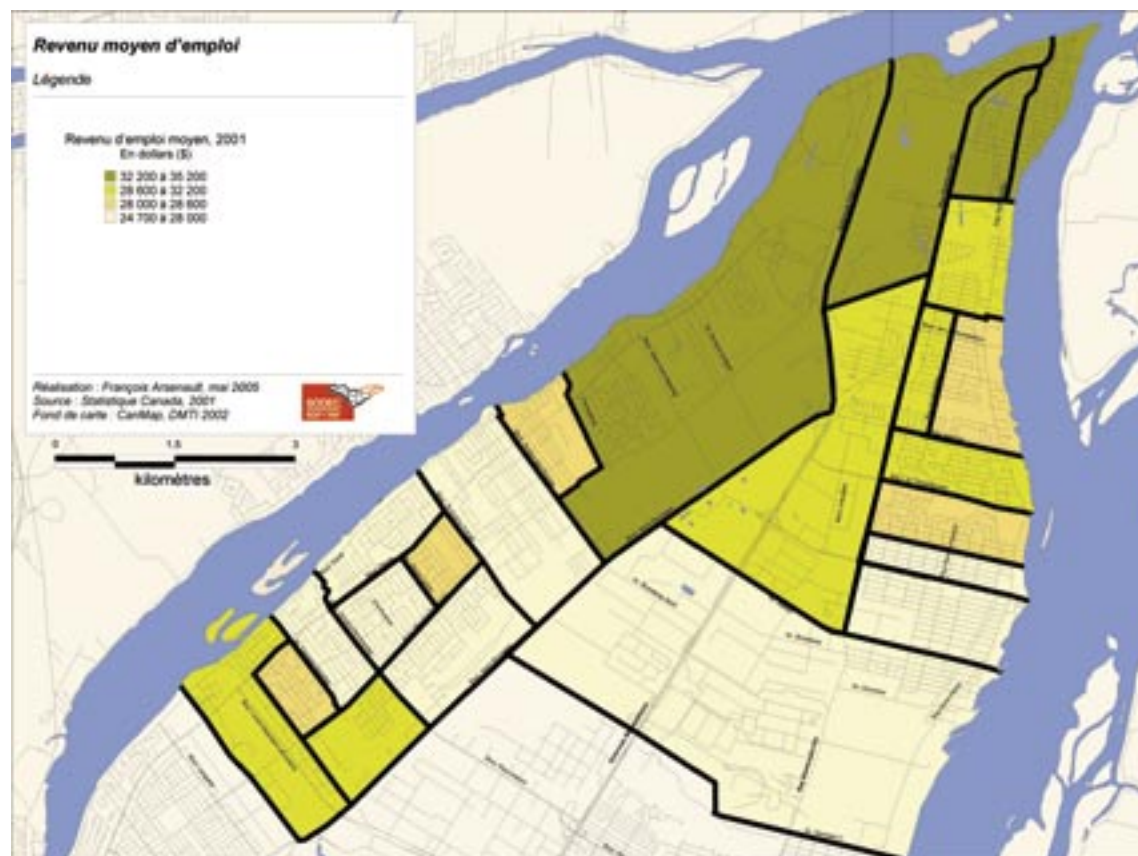
Fait intéressant, les personnes du territoire nées à l'extérieur du Canada détiennent autant de diplômes universitaires que celles nées au Canada mais elles sont, de part et d'autre, trois fois plus nombreuses à ne pas avoir atteint une 9^e année¹⁸. Les personnes de minorités visibles sont aussi scolarisées que la population totale du territoire. La scolarité des personnes immigrantes et des minorités visibles a augmenté entre 1996 et 2001. En effet, la proportion des personnes ayant une scolarité inférieure à une 9^e année a diminué, alors que celle des détenteurs d'un diplôme universitaire a augmenté.

¹⁸ « Plan d'action local et programmation des activités du Regroupement de l'Est », 2005-2006, Modules Emploi-Québec des Centres locaux d'emploi de Anjou, Montréal-Est, Montréal-Nord, Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies et Saint-Léonard, p. 21.

Les revenus

En 2000, le revenu total moyen de la population de 15 ans et plus de l'arrondissement était de 26 145 \$ (22 874 \$ en 1996), inférieur à celui de Montréal avec 28 258 \$. Notons une disparité entre le revenu moyen des hommes (31 669 \$) et celui des femmes de l'arrondissement à 33 % inférieur, soit 21 060 \$. À titre indicatif, le revenu d'une famille type de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est gagne un revenu moyen de 57 745 \$ contre 62 409 \$ pour Montréal, alors que le revenu des ménages est de 51 968 \$ comparativement aux ménages montréalais avec 49 429 \$.

Fait intéressant pour les ménages de l'arrondissement, en 2000, 20,1 % de ceux-ci vivaient sous le seuil de la pauvreté, représentant une diminution de 19,6 % par rapport à 1996. L'arrondissement se positionne donc favorablement par rapport à Montréal, qui compte 29 % des ménages sous le seuil de la pauvreté. Bien que cela semble intéressant, nous remarquons toutefois que des poches de pauvreté localisées existent toujours dans l'arrondissement. Quant au revenu moyen d'emploi de la population des 15 ans et plus, il atteint 28 698 \$, soit 36 547 \$ pour les travailleurs à temps plein et 18 907 \$ pour les travailleurs à temps partiel. On constate également que les hommes ont un revenu d'emploi de 33 909 \$, alors que celui des femmes est de 23 189 \$.

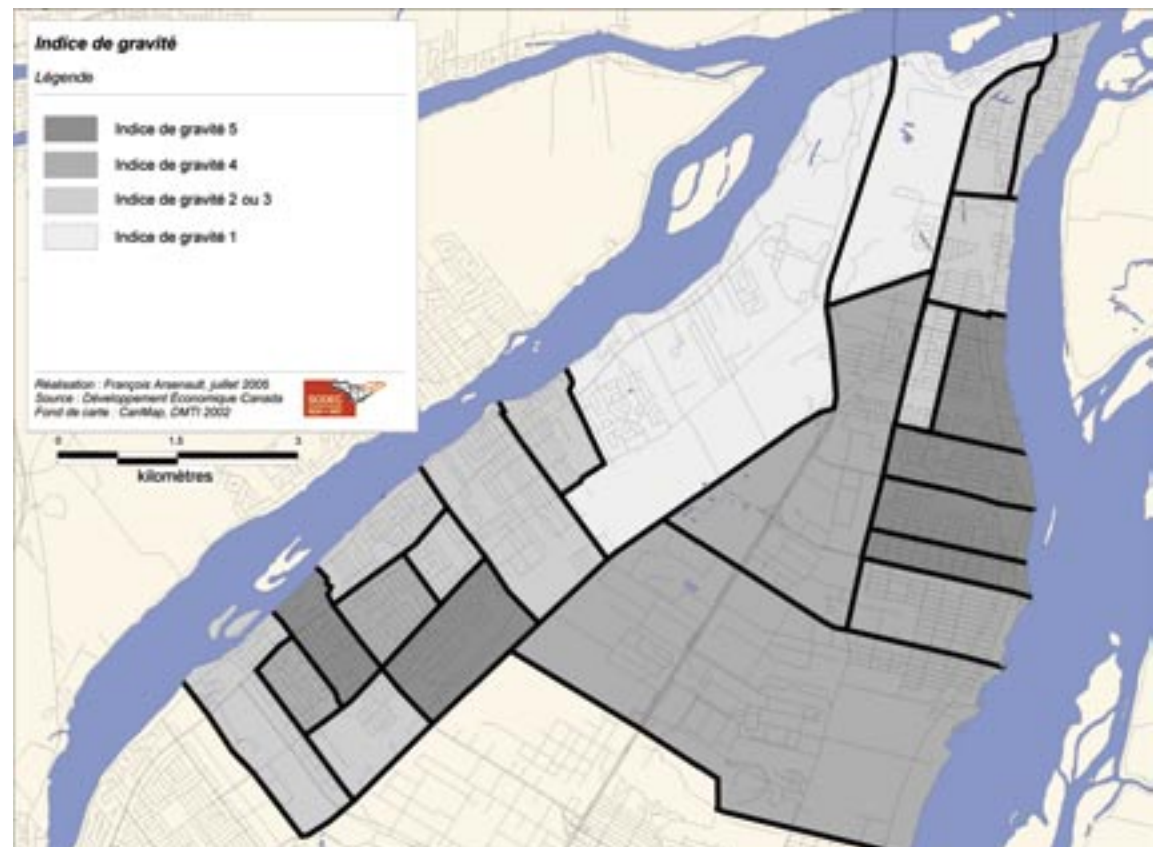


La défavorisation¹⁹

Selon l'indice de défavorisation déterminé par Emploi-Québec, la population résidant sur le territoire de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles (notons que ceci n'inclut pas Montréal-Est) est la troisième moins défavorisée des 17 territoires desservis par les Centres locaux d'emploi (CLE) de l'île de Montréal. Parmi les secteurs de recensement étudiés, aucun n'est classé « très défavorisé ». Seuls trois sous-secteurs, situés à l'extrême ouest de l'arrondissement, soit dans Rivière-des-Prairies, appartiennent à la classe dénommée « peu défavorisée ».

Un indice de gravité sur des secteurs de recensement a été développé dans le cadre d'une étude faite par Korem inc. en mars 2004, subventionnée par Développement économique Canada. Ceux-ci ont développé une échelle de gravité variant de 1 à 8 en utilisant quatre variables : l'évolution de la population entre 1996 et 2001, le taux de chômage, le revenu moyen par ménage et les transferts gouvernementaux.

Bien que, dans l'ensemble, l'arrondissement présente des résultats favorables, on remarque toutefois des poches de pauvreté dans certains secteurs. En effet, cet indice a permis de conclure que les secteurs de recensement de l'arrondissement présentent des résultats variant entre 1 et 5 sur une échelle de gravité de 1 à 8. D'ailleurs, dans l'arrondissement, six secteurs de recensement atteignent 5 sur l'échelle de gravité et sept autres secteurs atteignent le niveau 4.



Source : Étude de Développement économique Canada (DEC), « Indice de gravité dans les secteurs de recensement de la RMR de Montréal »

¹⁹ L'indice de défavorisation vise à rendre compte des disparités à l'intérieur du territoire. Il est construit au moyen de 5 indicateurs, le % de familles monoparentales dans l'ensemble des familles, le % des personnes à faible revenu dans la population totale, le taux de chômage, le % de personnes de 20 ans ou plus ayant une scolarité inférieure à une 9^e année et le % d'immigrants récents arrivés entre 1996 et 2001.



2.3 LA STRUCTURE URBAINE

2.3.1 L'analyse de la trame urbaine

L'urbanisation de l'arrondissement s'est réellement amorcée à partir des années 1960, au moment de la construction de l'autoroute 40. On remarque que l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est a connu un développement apparenté aux villes de banlieue, en accueillant les familles désirant s'éloigner du centre-ville de Montréal²⁰.

L'analyse furtive d'une photographie aérienne ou même d'une carte géographique de l'arrondissement permet de constater la présence de deux entités urbaines distinctes, soit les secteurs de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles.

L'autoroute métropolitaine (A-40), qui traverse le territoire d'est en ouest, ne favorise pas la création de liens entre les deux secteurs. On constate que des facteurs historiques expliquent la bi-polarité de l'arrondissement. En ce qui a trait au milieu de vie et la trame urbaine, les différences entre Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles sont si importantes que nous devons analyser les deux secteurs séparément.

Rivière-des-Prairies

À Rivière-des-Prairies, les principaux axes routiers sont orientés est-ouest. Il s'agit des boulevards Perras, Maurice-Duplessis et Henri-Bourassa. À cette liste pourrait s'ajouter le boulevard Gouin, même si la quantité de véhicules est inférieure aux autres boulevards. Chacun de ceux-ci dessert une clientèle différente :

Boulevard	Usage dominant	Remarque
Henri-Bourassa	Industriel/Commercial	Véhicules lourds, circulation de transit, vitesse importante
Maurice-Duplessis	Commercial/Résidentiel	Circulation locale
Perras	Résidentiel	Plusieurs secteurs à vitesse contrôlée (zones scolaires)
Gouin	Résidentiel	Route panoramique patrimoniale, circuit touristique, piste cyclable

20 Ville de Montréal (DAUSE), « Plan d'urbanisme de Montréal, Partie II; Arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est », 5 octobre 2004, p. 1.

Rue	Usage dominant	Remarque
Sherbrooke	Commercial, à l'exception du secteur de Montréal-Est où l'usage industriel domine et la partie Est qui est résidentielle	Circulation locale et de transit, réaménagements de l'emprise routière et de certaines intersections prévus d'ici 2008 (ex. : Carrefour giratoire)
Notre-Dame	Mixte (résidentiel, commercial, institutionnel, industriel), mais l'usage résidentiel domine dans plusieurs tronçons	Circulation locale et de transit, l'une des deux portes d'entrée de l'Est de l'île de Montréal (avec l'autoroute 40)

Pointe-aux-Trembles

Dans le secteur de Pointe-aux-Trembles, les principales artères est-ouest sont les rues Sherbrooke et Notre-Dame. Plusieurs axes routiers relient ces deux rues, notamment les boulevards Saint-Jean-Baptiste, du Tricentenaire et de la Rousselière. Si l'usage commercial domine largement sur la rue Sherbrooke, ce n'est pas tout à fait le cas sur la rue Notre-Dame. En effet, on retrouve sur cette dernière quelques commerces, mais également des institutions (centre communautaire, églises, services sociaux...) et surtout, des résidences. Les commerces sont majoritairement concentrés dans quelques petits noyaux, dont l'ancien secteur villageois de Pointe-aux-Trembles.

Même s'il ne s'agit pas réellement d'une artère routière, on pourrait également mentionner l'existence de l'ancienne emprise ferroviaire du Canadien National, qui longe les rues Victoria et Prince-Albert à Pointe-aux-Trembles. Cette emprise a été vendue en 2002 à l'Agence métropolitaine de transport (AMT), pour en faire un réseau d'autobus express en site propre, communément appelé le Viabus de l'Est²¹. Après différentes études, la réalisation de ce projet a été repoussée en 2008, en raison notamment des retards dans la modernisation de la rue Notre-Dame. Néanmoins, l'ancienne emprise ferroviaire demeure la propriété de l'AMT, et cette dernière compte bien l'utiliser un jour pour améliorer le transport collectif dans l'Est de l'île. Même si la forme définitive que prendra ce lien n'est pas encore connue pour l'instant, ce corridor deviendra vraisemblablement un important lien est-ouest dans le transport des personnes.



²¹ Pour plus de détails, consultez la page 36.



Raffinerie Petro-Canada

Liens nord-sud

Deux liens routiers importants traversent le territoire de l'arrondissement du nord au sud. Le premier est le boulevard Saint-Jean-Baptiste, constituant le seul lien routier complet entre la rivière des Prairies et le fleuve Saint-Laurent. Le boulevard Marien est le second lien nord-sud, mais il se termine au nord à l'intersection du boulevard Henri-Bourassa. Il est le lien nord-sud le plus à l'ouest de l'arrondissement et ce, malgré le fait qu'il soit situé à 2,55 km de la limite ouest de Montréal-Est, à la hauteur de la rue Sherbrooke.

Afin de combler l'absence de lien nord-sud complet à l'ouest du boulevard Saint-Jean-Baptiste, la Ville de Montréal souhaite aménager un nouveau boulevard dans l'axe des boulevards Rodolphe-Forget, Georges IV et de l'avenue Bourget. Ce projet inclut également le réaménagement de l'échangeur au-dessus de l'autoroute 40²². En plus de consolider le réseau routier de l'arrondissement, ce nouveau lien facilitera le développement des immenses zones industrielles enclavées de Montréal-Est.

2.3.2 L'utilisation du sol

En ce qui a trait à l'utilisation du sol, les principaux usages, soit : résidentiel, commercial et industriel, se côtoient à plusieurs endroits dans l'arrondissement. Cette mixité d'usage constitue, à plusieurs endroits, une source de nuisance pour la population. La cohabitation des fonctions résidentielles, commerciales et industrielles est généralement bonne, mais on remarque tout de même que les industries lourdes sont génératrices de nuisances, notamment par les odeurs, le bruit et la poussière. Ces entreprises sont pratiquement toutes localisées dans les six parcs industriels de l'arrondissement.

Notons aussi qu'à elle seule, la zone industrielle de Montréal-Est regroupe la plupart des industries pétrochimiques, dont les deux seules raffineries de pétrole de la région métropolitaine. Il est indéniable que leur présence a nettement contribué favorablement au développement économique de l'arrondissement, mais elles ont été et sont encore aujourd'hui, source de pollution visuelle et olfactive. Sans négliger que leur présence joue négativement sur l'image du territoire. À l'occasion d'un sondage Léger Marketing de mars 2005, pour le compte de Radio-Canada²³, les « raffineries de l'Est » sont arrivées au premier rang des emplacements les plus laids de Montréal et même au deuxième rang pour l'ensemble du Québec.

Pour contrer certaines problématiques liées à cette cohabitation, le plan d'urbanisme de Montréal pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est²⁴ propose d'améliorer la cohabitation des secteurs industriel et résidentiel. Il est notamment envisagé d'adopter et appliquer une nouvelle réglementation relative aux distances séparatrices minimales, à l'interdiction de certains usages à proximité des résidences, à l'aménagement de zones tampons et à la gestion des nuisances visuelles, sonores et olfactives.

²² « Plan d'urbanisme de Montréal », novembre 2004.

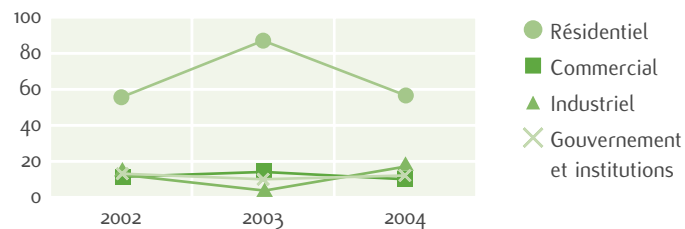
²³ Paru le 8 avril 2005 à l'émission Zone Libre de Radio-Canada.

²⁴ Ville de Montréal (DAUSE), « Plan d'urbanisme de Montréal, Partie II; Arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est », 5 octobre 2004, p. 13.

À la lumière des permis demandés au cours des trois dernières années, l'arrondissement a connu un développement soutenu et significatif et ce, surtout en terme de développement résidentiel. La valeur totale des permis demandés en 2004 pour le développement résidentiel, commercial, industriel et institutionnel, représente près de 95 millions de dollars. On remarque aussi qu'en 2003, l'arrondissement a connu un boum résidentiel hors du commun.

Sommaire de la valeur déclarée des demandes de permis ²⁵			
Catégorie	2002	2003	2004
Résidentiel	53,9 M\$	85,6 M\$	55,3 M\$
Commercial	10,5 M\$	13,4 M\$	9,7 M\$
Industriel	13,2 M\$	4,4 M\$	17,3 M\$
Gouvernement et institutions	12,9 M\$	11,0 M\$	12,0 M\$
Total	90,5 M\$	114,4 M\$	94,3 M\$

Valeur des demandes de permis en millions de dollars



²⁵ DAUSE, arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, mai 2005.



Développements résidentiels à Rivière-des-Prairies

2.3.2.1 Présence résidentielle²⁶

L'arrondissement présente deux milieux de vie distincts, soit celui de Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est. Ils sont séparés par les secteurs industriels situés au centre de l'arrondissement et, bien entendu par l'autoroute 40. Comme pour plusieurs autres facteurs socio-économiques, l'arrondissement est, à plusieurs égards, différent de l'ensemble de la ville et ses autres arrondissements, surtout en ce qui a trait au développement résidentiel.

Le parc de logements de l'arrondissement est composé de résidences unifamiliales (51,7 %) et presque autant de multifamiliales (48,3 %). L'arrondissement dispose d'un important potentiel de développement résidentiel, avec 270 hectares²⁷ de terrains toujours disponibles destinés à des fins résidentielles²⁸. Il est favorable à l'établissement de nouvelles familles.

En effet, la présence de grands équipements institutionnels et publics, tels le Cégep Marie-Victorin, l'Hôpital de Rivière-des-Prairies, Boscoville et l'Institut Philippe-Pinel de Montréal, peuvent inciter certains travailleurs à s'y établir. Outre ces institutions, ce sont le milieu naturel de qualité avec l'omniprésence de l'eau et la valeur patrimoniale significative d'endroits comme le Sanctuaire de la Réparation-du-Sacré-Cœur, le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, le noyau villageois de Saint-Joseph-de-Rivière-des-Prairies et de Pointe-aux-Trembles, qui en font le cachet. Le développement résidentiel n'est certes pas à négliger avec une capacité d'accueil de 16 000 à 27 000 nouveaux résidents. Nous constatons que le boum résidentiel aura des retombées qui sont prévues pour les quatre prochaines années. Ce développement résidentiel est relativement récent puisqu'on remarque que le cadre bâti de l'arrondissement est jeune (moins de 30 ans).

« Au cours des 10 dernières années, près de 3 000 nouveaux logements ont été construits sur le territoire de l'arrondissement. Plus de 7 600 personnes se sont établies à Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est, ce qui correspond à



²⁶ Ville de Montréal (DAUSE), « Plan d'urbanisme de Montréal, Partie II; Arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est », 5 octobre 2004, p. 1.
²⁷ Environ 2 700 000 m²

²⁸ Ville de Montréal (DAUSE), « Plan d'urbanisme de Montréal, Partie II; Arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est », 5 octobre 2004, p. 6.

Caractéristiques du développement résidentiel ³³		
En 2001	Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est	Ville de Montréal
Logements unifamiliaux	51,7 %	21,2 %
Logements multifamiliaux	48,3 %	78,8 %
Logements possédés	60,6 %	35,8 %
Logements loués	39,4 %	64,2 %
Logements construits avant 1971	28,6 %	69,6 %

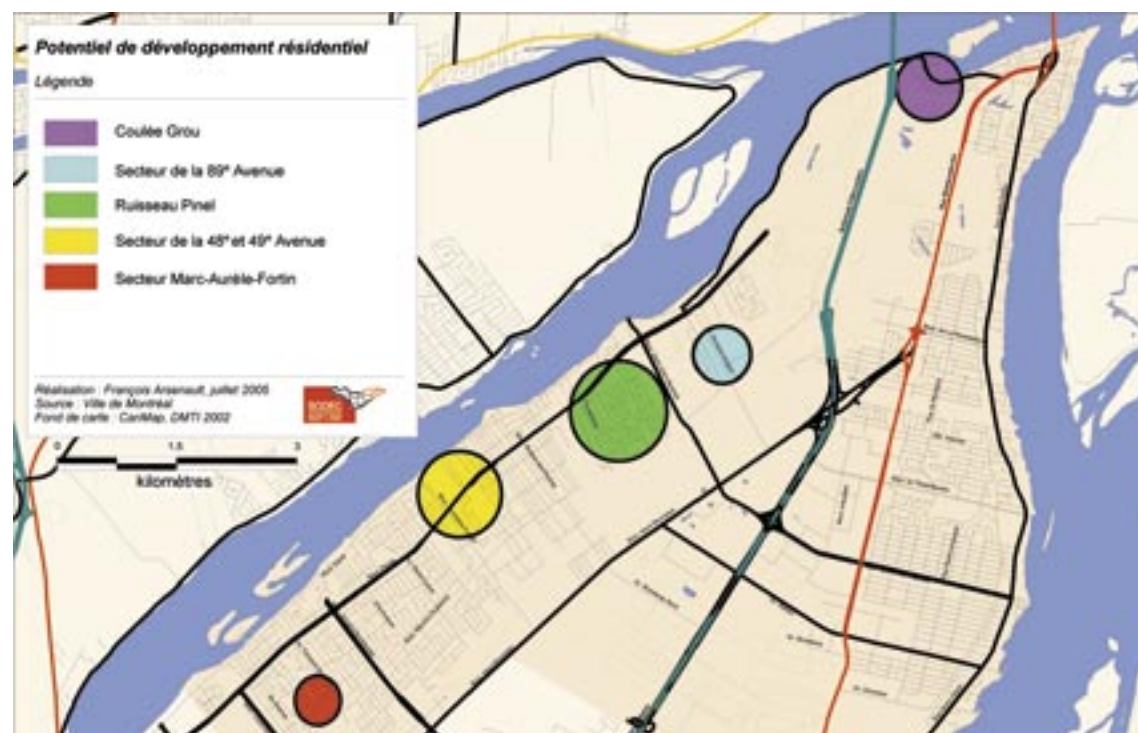
une croissance démographique de l'ordre de 7,8 % en 10 ans. À titre de comparaison, la croissance démographique pour l'ensemble de l'île se chiffrait à seulement 2,1 % au cours de la même période. »²⁹ Le développement industriel et résidentiel ne sont probablement pas étrangers au fait que l'arrondissement présente une localisation avantagée, en étant situé à l'entrée Est de Montréal, en plus de :

- la proximité du Port de Montréal
- le potentiel ferroviaire pour les marchandises et les passagers
- l'accès aux voies rapides est-ouest pour accéder à la ville centre
- l'accessibilité aux berges du fleuve et de la rivière des Prairies (près d'une vingtaine d'accès aménagés)
- le potentiel écotouristique
- les espaces verts, le potentiel de parcours riverain de 28 km (le plus long à Montréal), les cours d'eau, le magnifique parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, etc.

« Les espaces actuellement disponibles pourraient accueillir, selon la densité d'occupation privilégiée, entre 6 000 et 10 000 nouveaux ménages. Ces projections n'incluent pas les secteurs qui pourraient faire l'objet d'un redéveloppement. »³⁰ Considérant un taux moyen de 2,6 personnes par ménage, il y a donc encore la possibilité d'accueillir 15 600 à 26 000 nouveaux résidents. Sur les 270 hectares³¹ de terrains vacants destinés à des fins résidentielles, ces secteurs de Rivière-des-Prairies sont jugés les plus importants dans le plan d'urbanisme de Montréal pour l'arrondissement³² :

- Ruisseau Pinel
- Secteur de la 48^e et 49^e Avenue à Rivière-des-Prairies
- Secteur de la 89^e et 94^e Avenue à Rivière-des-Prairies
- Coulée Grou
- Secteur Marc-Aurèle-Fortin

Puisque le développement de l'arrondissement a surtout été réalisé à partir des années 1980, 40 % du parc de logements a été bâti durant ces années et 30 % du cadre bâti est âgé de plus de 30 ans, avec 11 300 logements. L'encadrement de la remise en état de bâtiments résidentiels sera encouragé par l'arrondissement.



²⁹ Ville de Montréal (DAUSE), « Plan d'urbanisme de Montréal, Partie II: Arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est », 5 octobre 2004, p. 6.
³⁰ Ibid., p. 6.

³¹ Environ 2 700 000 m²
³² DAUSE, op. cit., p. 6.
³³ Statistique Canada, recensement 2001



Carrefour de la Pointe



Rue Sherbrooke Est



Boulevard Saint-Jean-Baptiste

2.3.2.2 Présence commerciale

Comme pour d'autres facteurs, la présence commerciale de l'arrondissement est fort distincte entre Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est. À première vue, il n'existe pas de synergie évidente entre les deux territoires. La population de Rivière-des-Prairies fréquente certains commerces de Pointe-aux-Trembles, grâce à la variété de son offre commerciale, mais le contraire est assez rare. Dans l'arrondissement, on dénombrait 900 établissements commerciaux et de services en 2000, dont plus de 450 pour le commerce de gros, de détail, l'hébergement et la restauration, générant près de 5 000 emplois.

La rue Sherbrooke, qui traverse Pointe-aux-Trembles, est certes devenue au cours des années la principale artère commerciale de l'ensemble de l'arrondissement, sur le tronçon situé entre le boulevard De La Rousselière et l'avenue Marien. Avec le temps, la rue Sherbrooke a surpassé le boulevard Saint-Jean-Baptiste et la rue Notre-Dame comme principale artère commerciale. À elle seule, elle accueille 200 commerces ainsi que le Carrefour de la Pointe, seul véritable centre commercial de l'arrondissement. On retrouve aussi quelques petits pôles commerciaux de proximité, mais on remarque que certains secteurs, tels que la pointe de l'île, ont encore une offre commerciale insuffisante.

À Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est, la présence commerciale est notable dans le secteur appelé « vieux Pointe-aux-Trembles », situé sur les rues Notre-Dame (entre le boulevard Tricentenaire et l'avenue Broadway) et le boulevard Saint-Jean-Baptiste (entre la rue De Montigny et le fleuve Saint-Laurent). Jusqu'aux années 1970, la rue Notre-Dame constituait le noyau historique de Pointe-aux-Trembles, réunissant l'ensemble des activités³⁴.

C'est le boulevard Saint-Jean-Baptiste qui a succédé à la rue Notre-Dame comme principale destination commerciale, au moment où les tendances du développement commercial privilégient le regroupement au sein de centres commerciaux. « Le noyau villageois de Pointe-aux-Trembles conserve encore aujourd'hui certaines traces d'un passé où la rue Notre-Dame et le boulevard Saint-Jean-Baptiste constituaient le véritable cœur des activités commerciales, institutionnelles et administratives de ce que fut le village, puis la ville de Pointe-aux-Trembles. »³⁵

Quant à Rivière-des-Prairies, les commerces ne sont pas regroupés autour d'artères commerciales très actives. Ils sont davantage localisés aux intersections des principales artères, surtout aux intersections du boulevard Maurice-Duplessis. Avec 140 commerces et établissements de services ayant pignon sur rue sur Maurice-Duplessis, on dénote une concentration dans le quadrilatère du boulevard Maurice-Duplessis, de la rue André-Arnoux et des avenues Gilbert-Barbier et Fernand-Gauthier.

La présence commerciale est en mutation dans l'arrondissement depuis quelques années, permettant de constater l'arrivée, ici comme ailleurs, de mégasurfaces. Comme la population de l'arrondissement est en croissance et les revenus moyens sont supérieurs à ceux de Montréal, cela constitue un pouvoir d'achat d'importance qui nécessite une offre commerciale rehaussée. Ceci pourrait éviter des fuites commerciales vers d'autres arrondissements de Montréal, vers Laval ou la Rive-Nord.

³⁴ « Définir l'identité du vieux Pointe-aux-Trembles : Diagnostic et plan d'action pour la rue Notre-Dame et le boulevard Saint-Jean-Baptiste », préparé par le CIRQ, février 2000, p. 6.

³⁵ « Guide de rénovation des façades commerciales du boulevard Saint-Jean-Baptiste à Pointe-aux-Trembles », CIRQ, 2000.



Rue Cherrier, angle Marien

2.3.2.3 Présence industrielle

La présence industrielle est sans aucun doute très importante dans l'arrondissement. En effet, le tiers de la superficie totale de l'arrondissement est composé de terrains à vocation industrielle, représentant 700 entreprises qui embauchent 15 000 travailleurs. De ce nombre, 280 sont manufacturières, procurant de l'emploi à plus de 9 000 travailleurs. Cette forte présence industrielle constitue un atout économique et compte 1 500 hectares de terrains voués à des activités industrielles³⁶.

Bien que cela représente une force économique, la présence industrielle influence parfois négativement l'image du territoire. Bien entendu, nous n'avons qu'à circuler dans l'arrondissement pour remarquer la superficie importante occupée par les raffineries de Montréal-Est. Les 23 entreprises reliées au pétrole et aux produits chimiques fournissent, à elles seules, 1 189 emplois, soit 3 % des emplois totaux³⁷. La plupart des entreprises industrielles de l'arrondissement sont dynamiques et génératrices d'emplois. Par contre, on se doit de noter que d'autres offrent peu d'emplois et, de surcroît, occasionnent des nuisances de toutes sortes, par exemple, les sites d'entreposage qui, à l'occasion, voisinent les quartiers résidentiels.

Une visite des parcs et zone industriels de notre arrondissement nous permet de constater les besoins de revitalisation en certains endroits, qui présentent des bâtiments en mauvais état, l'utilisation des emprises publiques, l'absence d'aménagement paysager et la présence d'usages contraignants et générateurs de nuisances.

La présence industrielle dans l'arrondissement est concentrée dans six parcs industriels : Armand-Bombardier, Rodolphe-Forget, Saint-Jean-Baptiste, Armand-Chaput, Henri-Bourassa et Pointe-aux-Trembles, en plus de la zone industrielle de Montréal-Est. On dénombre encore plusieurs terrains vacants ou sous-exploités dans les secteurs industriels.



³⁶ Ville de Montréal (DAUSE), « Plan d'urbanisme de Montréal, Partie II; Arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est », 5 octobre 2004, p. 12.

³⁷ Selon le REEM 2000

Rivière-des-Prairies³⁸ :

Dans le secteur de Rivière-des-Prairies, la grande majorité des industries lourdes sont situées près du boulevard Henri-Bourassa, permettant de libérer les autres artères locales du camionnage et de la circulation de transit. Deux parcs industriels occupent le territoire de Rivière-des-Prairies, soit Rodolphe-Forget et Armand-Bombardier.

- **Parc industriel Rodolphe-Forget :**
Situé à l'angle des boulevards Maurice-Duplessis et Rodolphe-Forget, d'une dimension de 252 688 m², il convient à des petites et moyennes entreprises. On dénombre, à ce jour, près d'une quarantaine d'entreprises générant plus de 1 000 emplois dans ce parc et l'on remarque une forte proportion d'entreprises dans les domaines du métal et du meuble. Ce parc est, en pratique, presque complet avec seulement 12 634 m² de terrains disponibles.
- **Parc industriel Armand-Bombardier :**
Situé à l'angle des boulevards Henri-Bourassa et Armand-Bombardier, formant un quadrilatère avec Blaise-Pascal et la 28^e Avenue, d'une dimension de 74 320 m², il convient à des petites et moyennes entreprises. On dénombre, à ce jour, près de 90 entreprises générant près de 900 emplois et remarquons une forte proportion d'entreprises dans les domaines du meuble et de la construction. Ce parc est complet et la Ville de Montréal ne dispose plus d'aucun terrain disponible à la vente.



Parc industriel Rodolphe-Forget

³⁸ Inspiré des fiches sur les parcs industriels de la Ville de Montréal, « Un choix tout naturel ».

Pointe-aux-Trembles³⁹ :

Quatre parcs industriels occupent le quartier de Pointe-aux-Trembles, soit les parcs Saint-Jean-Baptiste, Armand-Chaput, Henri-Bourassa et Pointe-aux-Trembles.

- **Parc industriel Saint-Jean-Baptiste :**
Situé à l'axe nord-ouest des boulevards Henri-Bourassa, Saint-Jean-Baptiste et Maurice-Duplessis, d'une dimension de 135 275 m², il est particulièrement bien situé et présente une bonne accessibilité. Certains terrains peuvent être desservis par la voie ferrée du CN. Un peu moins de la moitié du parc est complet, laissant 77 107 m² de terrains disponibles.
- **Parc industriel Armand-Chaput :**
Situé au nord du boulevard Henri-Bourassa, il est délimité par les boulevards Armand-Chaput et Maurice-Duplessis. D'une dimension de 518 405 m², il est facilement accessible par l'autoroute 40. Certains terrains peuvent être desservis par la voie ferrée du CN. Les terrains sont vastes et favorisent l'installation de grandes entreprises. Seulement le tiers est actuellement occupé et près de 357 700 m² de terrains sont disponibles.
- **Parc industriel Henri-Bourassa :**
Situé dans le triangle que forment les boulevards Saint-Jean-Baptiste, Henri-Bourassa et l'autoroute 40, d'une dimension de 669 204 m², il propose une bonne visibilité et une facilité d'accès. Les terrains sont vastes et visent l'installation de moyennes et grandes entreprises. On dénombre, à ce jour, une dizaine d'entreprises générant près de 450 emplois dans ce parc et l'on remarque une forte proportion d'entreprises de transport. On compte 100 381 m² de terrains disponibles.
- **Parc industriel Pointe-aux-Trembles :**
Situé dans le quadrilatère de l'autoroute 40 et des boulevards du Tricentenaire, Industriel et Saint-Jean-Baptiste d'une superficie de 257 466 m², il est composé de PME manufacturières de différents secteurs d'activité. On dénombre, à ce jour, près d'une cinquantaine d'entreprises générant près de 2 000 emplois dans ce parc et l'on remarque une forte proportion d'entreprises dans le secteur du métal. Seulement 18 022 m² sont encore disponibles dans ce parc.



Parc industriel Saint-Jean-Baptiste



Parc industriel Armand-Chaput



Parc industriel Henri-Bourassa



Parc industriel Pointe-aux-Trembles

³⁹ Inspiré des fiches sur les parcs industriels de la Ville de Montréal, « Un choix tout naturel ».



Zone industrielle Montréal-Est

Zone industrielle Montréal-Est :

Montréal-Est possède une zone industrielle d'une superficie de 10,5 km², soit 90 % de la superficie totale du territoire. On remarque une forte proportion d'entreprises reliées au secteur des produits pétroliers et chimiques, notamment les raffineries. Il s'agit, en quelque sorte, du centre de l'industrie pétrochimique montréalais.

La plupart de ces entreprises sont de grande taille, émanent d'industries lourdes et procèdent à l'entreposage extérieur. On remarque, dans cette zone, des terrains privés vacants alors que la partie ouest de la zone est occupée par la carrière Lafarge, toujours en exploitation. Il y a 2 276 420 m² de superficie disponible pour des activités à vocation économique.

Parcs et zone industriels de l'arrondissement ⁴⁰

Parc industriel	Superficie totale (m ²)	Superficie disponible (m ²)	Taux d'occupation	Commentaire
Armand-Bombardier	74 320	0	100 %	Parc industriel complet
Rodolphe-Forget	252 688	12 634	95 %	Parc industriel presque complet
Saint-Jean-Baptiste	135 275	77 107	43 %	Superficie à viabiliser : 77 107 m ² , soit 100 % des terrains vacants
Armand-Chaput	518 405	357 700	31 %	Superficie à viabiliser : 357 700 m ² , soit 100 % des terrains vacants
Pointe-aux-Trembles	257 466	18 022	93 %	Parc industriel presque complet
Henri-Bourassa	669 204	100 381	85 %	Superficie disponible à décontaminer : 66 844 m ² , soit 67 % des terrains
Montréal-Est	10 500 000	2 276 420	78 %	Superficie disponible à décontaminer : 1 213 620 m ² , soit 53 % des terrains vacants

⁴⁰ Rapport sur les coûts de développement économique des parcs industriels municipaux de la Ville de Montréal, avril 2005, document produit par la Division de la planification du développement économique de la Ville de Montréal

2.3.3 La récupération des berges

L'arrondissement Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est compte 28 kilomètres de rives aux abords du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Prairies, le classant au 1^{er} rang des arrondissements montréalais à ce titre, avec 15 % de l'ensemble des rives de l'île⁴¹. Même si la très grande majorité du littoral appartient à des propriétaires privés, l'arrondissement compte près d'une vingtaine d'accès publics aménagés donnant sur le fleuve ou la rivière et souhaite poursuivre l'acquisition des berges par un programme spécial⁴².

Dans une perspective de développement de l'écotourisme et afin d'améliorer l'offre d'infrastructure verte pour la population locale, quelques sites en bordure des cours d'eau pourraient éventuellement être aménagés en plages publiques. C'est du moins ce que croit le Comité ZIP Jacques-Cartier, qui voit dans la réalisation d'une plage publique une façon pour les citoyens de se réapproprier les cours d'eau entourant l'île de Montréal⁴³. Certains croient que l'aménagement d'une plage publique dans l'arrondissement permettrait certainement de le positionner comme un endroit où il fait bon vivre, tout en contribuant à augmenter son potentiel commercial et touristique.

Toutefois, avant d'apercevoir des baigneurs dans la rivière des Prairies ou le fleuve Saint-Laurent, il faudra refaire le réseau d'égout pour éviter les débordements du réseau sanitaire lors des pluies, un phénomène dû aux raccordements croisés. Il faudra également s'assurer qu'il n'y ait plus de rejet direct, sans aucun traitement primaire, comme c'est le cas dans certains secteurs. De plus, la contamination de certaines berges dans la pointe de l'île est trop importante pour pouvoir penser y faire un usage récréatif, même sans contact direct avec l'eau (ex : kayak, navigation de plaisance, etc). Soulignons néanmoins que la qualité de l'eau sur les berges de l'arrondissement s'est améliorée de façon constante au cours des dix dernières années et que cette tendance semble vouloir se poursuivre.



Berge de la rivière des Prairies

41 Ville de Montréal (DAUSE), « Plan d'urbanisme de Montréal, Partie II; Arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est », 5 octobre 2004, p. 1-2.

42 Ibid, p. 9.

43 Conférence de Mme Chantal Rouleau, coordonnatrice du Comité ZIP Jacques-Cartier, lors du Forum sur les eaux usées montréalaises et la récupération des usages récréatifs en rive, 10 février 2004.

2.3.4 L'écotourisme dans l'arrondissement

L'écotourisme est une nouvelle façon de voyager, qui compte de plus en plus d'adeptes au sein de la population québécoise. Cette façon de voyager, axée sur les espaces verts et l'interprétation de la nature, remplace peu à peu le récréotourisme, qui laisse une plus grande place aux attraits culturels, religieux, etc. Au niveau des espaces verts, l'arrondissement Rivières-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est n'a rien à envier au reste du territoire montréalais.

Actuellement, le principal attrait écotouristique du territoire est l'immense parc-nature de la Pointe-aux-Prairies. Celui-ci occupe une superficie de 2,7 km². Comme tous les parcs-nature de la Ville de Montréal, il est ouvert tout au long de l'année. On peut y observer une faune variée, incluant de nombreuses espèces d'oiseaux et amphibiens.

Deux autres sites sont d'un intérêt significatif pour l'écotourisme. Il s'agit de la Coulée Grou et du ruisseau De Montigny. Le site de la Coulée Grou est situé dans la pointe est de l'île, entre l'autoroute 40 et la rue Sherbrooke. Dans la première moitié du 20^e siècle, on trouvait à cet endroit un camping et une plage publique. Ces attraits sont aujourd'hui disparus, mais le secteur reste attrayant, notamment en raison de l'île Bonfouin, qui pourrait être intégrée à un éventuel attrait touristique autour de la Coulée Grou. Le ruisseau De Montigny demeure, quant à lui, un secteur protégé par le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Par contre, sa valeur réelle comme attrait est affectée par des modifications récentes à son parcours. Depuis 1990, le ruisseau est canalisé entre le boulevard Perras et la rivière des Prairies. De plus, l'accès au ruisseau demeure complexe et le prolongement probable de l'autoroute 25⁴⁴ n'améliorera pas cette situation.



44 Voir page 36.



Parc-nature de la Pointe-aux-Prairies

Plusieurs activités récréatives sont possibles sur les berges de la rivière des Prairies et du fleuve Saint-Laurent. Outre la baignade et la mise à l'eau de petites embarcations, ces cours d'eaux demeurent attrayants pour les pêcheurs. La rivière des Prairies est particulièrement intéressante en raison de la présence de plusieurs espèces de poissons, dont l'achigan à petite bouche, la perchaude, le brochet, ainsi qu'une importante zone de fraie pour l'esturgeon jaune.

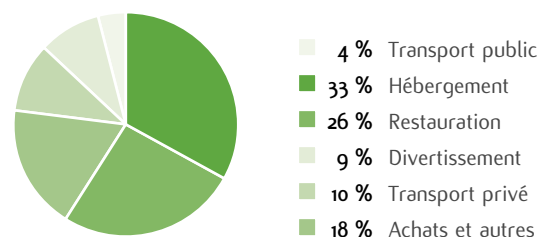
Pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est, il semble davantage à propos de parler d'écotourisme que de récréotourisme. Une analyse⁴⁵ portant sur le potentiel touristique de l'arrondissement a été réalisée en février 2002, par l'Université du Québec à Trois-Rivières. Cette analyse avait pour objectifs de faire un diagnostic du potentiel du territoire, identifier les occasions de développement et les lacunes susceptibles de freiner celui-ci. Complémentaire à la réalisation d'une étude antérieure, celle-ci devait déterminer si l'Est de Montréal avait un potentiel de positionnement sur le plan touristique, si des investissements s'avéraient nécessaires en ce sens et, le cas échéant, déterminer de quel ordre.

L'analyse s'est articulée autour des principales composantes du système touristique, déterminé d'une part par l'offre et d'autre part, par la demande actuelle et potentielle. Par le fait même, les composantes définies par la promotion, l'information touristique, le transport, les attractions, les services et les produits ont été pris en compte, de même que les facteurs extérieurs, soit : la volonté de la communauté, le leadership, la politique, le financement, la concurrence, les alliances, les ressources naturelles et culturelles, ainsi que la disponibilité de la main-d'œuvre.

Les prémisses de l'étude

La Ville de Montréal accueillait en 2000, plus de dix millions de visiteurs, près de six millions de touristes et quatre millions d'excursionnistes. Aussi, selon une étude réalisée par Tourisme Montréal, 60 % des dépenses faites par les touristes concernaient les services touristiques, soit l'hébergement et la restauration. Bien que le secteur du divertissement détient une faible part des recettes touristiques, il s'avère un motif important de déplacement des voyageurs. En effet, selon l'étude, 35 % des touristes venaient à Montréal pour l'agrément, 24 % pour les affaires et 37 % pour visiter la famille ou des amis. Cependant, les dépenses significatives des touristes se répartissaient de la façon suivante :

Répartition des dépenses des touristes dans la région de Montréal



⁴⁵ Société de développement économique Rivière-des-Prairies • Pointe-aux-Trembles et Université du Québec à Trois-Rivières. « Le potentiel touristique de Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est : rapport final », 18 février 2002, 143 p.



Club de golf de l'île de Montréal



Piste cyclable, Pointe-aux-Trembles

Les attractions touristiques de l'arrondissement ciblées par l'étude

En matière de divertissement, on retrouve principalement les attractions touristiques suivantes dans l'arrondissement :

- Le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, qui présentait en 2000 une fréquentation moyenne de 125 000 visites annuellement.
- Le Sanctuaire de la Réparation-du-Sacré-Cœur accueille 150 000 visiteurs par année, dont les deux tiers proviennent d'une clientèle pratiquante et régulière et un tiers de touristes/excursionnistes. Les visiteurs proviennent en majorité du Québec, mais également de l'Ontario, des Maritimes et du nord-est des États-Unis.
- La Maison de la culture Pointe-aux-Trembles, qui peut accueillir 315 visiteurs à la fois, cumule un taux de fréquentation moyenne de 2 000 personnes à l'été, avec une augmentation considérable de la clientèle à l'automne et à l'hiver, grâce à la présentation de spectacles. Elle cumulait, en 1999 et 2000, une fréquentation moyenne de 20 000 visiteurs annuellement.
- La Maison Beaudry, lieu de diffusion des activités de la Maison de la culture, d'exposition et de bureau d'accueil touristique depuis l'été 2001, accueille en moyenne entre 3 000 et 4 000 visiteurs annuellement.
- Le Club de golf de l'île de Montréal
- Le réseau cyclable de Rivière-des-Prairies, de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est

Constats de l'étude

Même si Montréal est la principale destination touristique au Québec, l'arrondissement reçoit présentement un nombre négligeable de touristes. La principale attraction demeure le Sanctuaire de la Réparation-du-Sacré-Cœur, dont le tiers des visiteurs (50 000) proviennent de l'extérieur. L'impact sur l'économie locale reste faible, d'autant plus que le lien entre cette attraction et les services est presque inexistant.

Aussi, considérant le nombre limité d'établissements hôteliers dans l'arrondissement, soit environ 200 chambres disponibles, une accessibilité déficiente aux réseaux de transport, une qualité inégale des réseaux cyclables, une restauration peu variée, une absence de concentration attrayante et de liens entre les attractions, l'étude a démontré un faible potentiel touristique dans l'Est de Montréal. Cependant, une évolution de certaines composantes du système touristique pourrait faire évoluer ce diagnostic mais, selon l'auteur de l'étude, rien ne laisse présager une évolution substantielle à court et moyen terme.

Conclusion de l'étude et pistes de développement à privilégier

Malgré la conclusion de l'étude et à la lumière des constats énumérés dans le diagnostic, certaines pistes de développement présentent des opportunités d'affaires intéressantes afin de structurer l'activité touristique dans l'arrondissement. Ainsi, un positionnement plus précis des attractions existantes, telles que : le Club de golf de l'île de Montréal, le Sanctuaire de la Réparation-du-Sacré-Cœur et le parc-nature de la Pointe-aux-Prairies, en plus du développement de nouvelles attractions, telles que : un Centre d'interprétation de l'industrie pétrochimique et le développement d'un pôle de services, permettraient de servir de lien unificateur entre les attractions touristiques et les services existants. Ceci présenterait déjà un bon début à l'amélioration du système touristique actuel de l'arrondissement.



2.3.5 Le transport de personnes et de marchandises

De l'avis de plusieurs, l'arrondissement constitue un secteur où le développement du transport en commun présente un retard sur le reste du territoire montréalais. Bien que cela soit vrai, certains secteurs de l'arrondissement ne se prêtent pas très bien au transport en commun. La faible densité des zones industrielles, les nombreux terrains vacants (dans les secteurs industriels autant que dans les quartiers résidentiels), le réseau routier incomplet (ex : boul. Maurice-Duplessis) et une infrastructure conçue avant tout pour l'automobile, sont quelques-uns des facteurs expliquant l'état de développement du réseau de transport en commun.

Pour améliorer le transport en commun et le transport des personnes en général, le Plan d'urbanisme 2004 de la Ville de Montréal prévoit plusieurs projets :

- Prolongation de la ligne 5 du métro à partir de la station Saint-Michel vers l'arrondissement Anjou
- Instauration de mesures préférentielles au transport collectif et incitation à la circulation des taxis le long des axes du boulevard Maurice-Duplessis, de la rue Notre-Dame Est et de la rue Sherbrooke Est
- Mise en place d'un lien de transport ferroviaire entre la MRC de L'Assomption et le centre-ville de Montréal
- Réaménagement de la rue Sherbrooke Est, de l'avenue Georges-V au boulevard Marien et de la 40^e Avenue jusqu'au bout de l'île
- Parachèvement du boulevard Maurice-Duplessis entre les boulevards Rivière-des-Prairies et Saint-Jean-Baptiste
- Parachèvement du boulevard Marien entre les boulevards Henri-Bourassa et Maurice-Duplessis
- Prolongation du boulevard Rodolphe-Forget entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue Notre-Dame, incluant la construction d'un nouvel échangeur dans l'axe de l'autoroute 40

Train de l'Est

Tant la Ville de Montréal, l'Agence métropolitaine de transport (AMT) que le ministère des Transports du Québec (MTQ) ont des projets pour l'Est de l'île de Montréal. Depuis 2004, l'AMT a décidé de prioriser l'Est de Montréal dans le développement du réseau de train de banlieue. C'est ainsi qu'un train allant vers la MRC de L'Assomption, Terrebonne et Mascouche, dont le trajet emprunterait la voie ferrée du CN dans le nord de l'île, risque de devenir le prochain train à être implanté dans la région métropolitaine. Pour que la population de l'Est de l'île s'approprie le projet, les intervenants utilisent l'appellation « Train de l'Est ».

Dans son dernier plan de gestion des déplacements pour la région métropolitaine de Montréal, le MTQ proposait deux projets pour l'arrondissement Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est, soit : le Viabus de l'Est et le prolongement de l'autoroute 25.



Maquette du projet de pont de la 25

Viabus de l'Est⁴⁶

Le projet du Viabus de l'Est compte utiliser l'ancienne emprise ferroviaire du CN, située dans le quartier Pointe-aux-Trembles, pour en faire une ligne express d'autobus en site propre. Ce projet de transport collectif a pour objectif de permettre aux citoyens des arrondissements de l'Est de Montréal et de la couronne nord-est de se rendre plus rapidement et plus efficacement au centre-ville de Montréal. Un temps de parcours plus rapide représente un gain de temps appréciable pour les futurs usagers.

Le Viabus de l'Est consisterait en un corridor de 39 km réservé aux autobus, reliant Repentigny et le centre-ville de Montréal. Il comporterait, en particulier, un tronçon de 9 km de voies exclusivement réservées aux autobus dans l'ancienne emprise ferroviaire du CN, à l'est de l'autoroute 25. Ce corridor bien aménagé tiendrait compte des besoins des citoyens riverains en y intégrant, entre autres, un sentier piétonnier et polyvalent. Les autobus qui circuleraient dans le corridor effectueraient la cueillette de clients dans les quartiers aux abords du Viabus puis s'inséreraient dans la nouvelle rue Notre-Dame pour filer en mode express jusqu'au centre-ville.

Le service d'autobus serait variable, selon les périodes de pointe ou hors-pointe. Les différentes lignes d'autobus, le nombre, leur parcours, les arrêts, la fréquence, etc., seraient déterminés en fonction des besoins de la clientèle, de façon à rendre le service le plus efficace et le plus convivial possible pour les usagers.

Prolongement de l'autoroute 25

Le MTQ propose le prolongement de l'autoroute 25 entre le boulevard Henri-Bourassa, situé à Rivière-des-Prairies, et l'autoroute 440, à Laval. Pour y arriver, la construction d'un pont sur la rivière des Prairies, entre Laval et Montréal, serait nécessaire. Le projet initial présenté en 2000 a été modifié à quelques reprises, mais le MTQ souhaite toujours sa réalisation, faisant de celui-ci le premier projet de partenariat public-privé (PPP) dans le domaine des transports au Québec.

Une nouvelle version du projet a été déposée en 2005 par le ministère des Transports du Québec. Le prolongement de l'autoroute 25, d'une longueur de 7,2 km, comporterait quatre voies de circulation ainsi que des mesures préférentielles pour le transport en commun (sauf sur le pont). Le projet prévoit également la construction d'un pont de 1,17 km, à trois voies de circulation par direction, au-dessus de la rivière des Prairies. Initialement, le projet comprenait également une piste multifonctionnelle pour les cyclistes et les piétons. Toutefois, dans sa dernière version, le MTQ ne prévoyait plus l'implantation de cette piste.

Le MTQ souhaite réaliser le projet en partenariat public-privé. Le secteur privé serait responsable de la construction et de l'exploitation du projet. Le coût prévu s'élève à 383 millions de dollars. L'objectif serait de faciliter les échanges entre la couronne nord-est et l'île de Montréal. Ce projet viserait aussi à soulager le boulevard Henri-Bourassa à Montréal-Nord, qui est pratiquement toujours congestionné aux heures de pointe, par les utilisateurs du pont Pie-IX.

⁴⁶ www.amt.qc.ca/grandsprojets/via/index.asp

Ce projet présente des incidences importantes. Selon une étude de la firme de consultants ADEC⁴⁷, le parachèvement de l'autoroute 25 entre le boulevard Henri-Bourassa à Rivière-des-Prairies, et l'autoroute 440 à Laval, permettrait entre autres, de stimuler la croissance des entreprises (notamment celles de haute technologie), réduire les coûts de transport et élargir les bassins de main-d'œuvre disponibles. Selon les données présentées, la croissance pour l'Est de Montréal et le nord-est de la région métropolitaine est actuellement de 2,6 % par année. La firme estime que si le pont de l'autoroute 25 était construit, la croissance pourrait atteindre 5,2 % par année.

Les scénarios 2005-2015 de la firme ADEC prévoient une croissance du parc résidentiel du nord-est de l'île de Montréal, représentant une augmentation de près de 60 %, si le pont est construit (675 unités de logements sans le pont versus 1 050 unités avec le pont). Le dynamisme industriel, la proximité des marchés et la proximité de la main-d'œuvre favorisent Montréal face à Laval ou la couronne nord, avec ou sans le pont de l'autoroute 25.

Plusieurs études démontrent toutefois que ce projet aurait des impacts écologiques et sociaux. La construction du pont entraînerait la disparition des terres agricoles de l'Est de Laval, contribuant à l'augmentation de notre dépendance envers les marchés étrangers, pour l'approvisionnement alimentaire. Il est également prévu que le pont et le prolongement de l'autoroute feraient augmenter les émissions de gaz à effet de serre et les polluants atmosphériques dans le secteur de Rivière-des-Prairies. Par ailleurs, l'augmentation de la capacité autoroutière ne pourrait pas régler nécessairement les problèmes de congestion. La construction de nouvelles autoroutes et de nouveaux ponts amène automatiquement une demande induite. Par exemple, dans la région de Montréal, la construction du pont de l'autoroute 13 devait permettre la décongestion du pont de l'autoroute 15. Or, après seulement quelques années d'existence, le pont de l'autoroute 13 se retrouvait lui aussi congestionné, alors que le pont de l'autoroute 15 n'a jamais retrouvé le niveau de fluidité souhaité.

Modernisation de la rue Notre-Dame

La rue Notre-Dame fait aussi beaucoup parler d'elle en terme de potentiel de développement et de projets. L'actuelle rue Notre-Dame, entre la rue Papineau et la rue Dickson, génère de nombreux problèmes de circulation routière et de qualité de vie dans les quartiers limitrophes. Divers problèmes affectent particulièrement la population des quartiers Centre-Sud, Hochelaga-Maisonneuve et Mercier, en terme de débordement de circulation dans les rues résidentielles aux heures de pointe, sécurité publique, bruit, pollution et accessibilité aux espaces verts. De plus, la rue Notre-Dame actuelle est inadéquate pour le transit des camions et poids lourds. Elle constitue un axe routier extrêmement sollicité par les camionneurs, notamment en raison de la proximité du Port de Montréal et par l'interdiction de transporter des matières dangereuses dans le pont-tunnel Louis-H.-Lafontaine.

Depuis le début des années 1970, plusieurs projets de modernisation de la rue Notre-Dame ont été présentés. Le dernier en lice est un projet conjoint entre la Ville de Montréal et le MTQ. Il s'agit d'un boulevard à six voies, qui deviendra une autoroute à accès restreint pendant les heures de pointe. Le tracé de ce nouvel axe emprunte l'actuelle rue Notre-Dame, entre les rues Papineau et Dickson, puis utilise le corridor de la rue Souigny pour rejoindre l'autoroute 25. Les travaux doivent débuter au printemps 2006 pour se terminer vers 2012.

Peu importe la forme que prendra la modernisation éventuelle de la rue Notre-Dame, il est souhaitable pour Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est que ce lien avec le centre-ville et l'arrondissement soit amélioré. Comme le pont-tunnel Louis-H.-Lafontaine est interdit au transport de matières dangereuses, les camions provenant du pôle pétrochimique de l'arrondissement doivent parfois faire un détour par le pont Jacques-Cartier pour rejoindre la Rive-Sud de l'île. La modernisation de la rue Notre-Dame facilitera, entre autres, le transit des poids lourds. Il faut également souligner qu'une voie réservée au transport en commun, sur le nouvel axe proposé, encouragera le transfert modal de l'automobile vers le transport collectif pour les travailleurs, ce qui est très positif.

47 Document présenté par M. Gilles Joubert, de la firme Les Conseillers ADEC inc., pour Transports Québec dans le cadre des consultations publiques du BAPE sur le pont de l'autoroute 25 (document numéro 215 — DA17, 6211-06-080).

2.4 L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI⁴⁸

Avec 1 578 entreprises et 34 360 emplois (30,7 % en fabrication) dans l'arrondissement, on peut certes constater sa force économique. Une analyse du marché du travail de l'arrondissement permet de constater qu'il se positionne favorablement par rapport à d'autres arrondissements et à l'ensemble de la Ville de Montréal.

Population active

En 2001, le taux d'activité de la population active des 15 ans et plus de l'arrondissement était de 65,3 %, donc supérieur à la moyenne de Montréal avec 62,8 %. De ce groupe, les hommes affichent un taux d'activité de 71,2 % contre 60 % pour les femmes.



Taux de chômage

Alors que le taux de chômage est de 9,2 % sur l'île de Montréal, celui de l'arrondissement est de 7,2 %. Il s'agit du 2^e plus faible taux de chômage à Montréal. Aussi, 13,2 % des jeunes semblent plus touchés et sont en recherche d'emploi. Le taux de chômage pour ces derniers est semblable à celui que l'on observe ailleurs sur l'île. La situation est différente chez les 30 à 44 ans, qui ont un taux d'activité supérieur, avec un écart de 3,9 % et un taux de chômage inférieur à 6 %.



⁴⁸ « Plan d'action local et programmation des activités du Regroupement de l'Est », 2005-2006, Modules Emploi-Québec des Centres locaux d'emploi de Anjou, Montréal-Est, Montréal-Nord, Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies et Saint-Léonard.

Raisons soulevées par les entreprises pour expliquer leurs difficultés de recrutement	
Pénurie de main-d'œuvre spécialisée	66,40 %
Pénurie de main-d'œuvre non spécialisée	18,87 %
Transport	15,72 %
Horaire de travail	4,40 %
Manque de formation	22,00 %

Prestataires d'assurance-emploi⁴⁹

Entre avril 2003 et mars 2004, il y avait à Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles⁵⁰ une moyenne mensuelle de 3 379 prestataires de l'assurance-emploi, représentant 6,3 % des prestataires de l'île de Montréal. Ceux-ci sont répartis selon les groupes d'âge suivants : 13,9 % ont entre 15 et 24 ans, 21,4 % sont âgés entre 25 et 34 ans, 25,1 % ont entre 35 et 44 ans et finalement, 39,6 % ont 45 ans ou plus, soit la deuxième proportion la plus élevée sur l'île.

Fait étonnant du territoire, le nombre de prestataires d'assurance-emploi a augmenté de 4,2 % au cours des deux dernières périodes d'observation, soit entre 2002-2003 et 2003-2004, alors que cette augmentation a été de 2,2 % pour l'île de Montréal. Notons aussi que plus de la moitié de la population totale du territoire est constituée de femmes (52,0 %) et que 42,9 % des prestataires de l'assurance-emploi sont des femmes.

Prestataires de l'assistance-emploi⁵¹

En mars 2004, 2 987 personnes étaient prestataires de l'assistance-emploi sans contraintes et avec contraintes temporaires, soit 2,9 % des prestataires de l'île. Ceux-ci se répartissent selon les groupes d'âge suivants : 25,5 % ont entre 15 et 29 ans, 36,6 % ont entre 30 et 44 ans et enfin, 37,9 % ont 45 ans ou plus. À l'inverse du reste de l'île, les femmes prestataires sont proportionnellement plus nombreuses (58,2 %) que les hommes. Autre fait intéressant, entre mars 2001 et mars 2004, le nombre de prestataires sur le territoire a diminué de 6,8 %. Les personnes prestataires nées à l'étranger représentent quant à elles, 1,6 % de leurs homologues de l'ensemble de l'île et comptent pour 28,1 % du total des prestataires du territoire. Ces données sont très faibles comparativement au reste de l'île, où l'on recense une proportion de 51,9 % de prestataires d'origine étrangère. Finalement, le territoire regroupe 4,7 % du total des prestataires, chefs de familles monoparentales de l'île de Montréal.

⁴⁹ Les personnes prestataires d'assurance-emploi sont celles considérées actives et aptes au travail.

⁵⁰ Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles (les statistiques de Montréal-Est ne peuvent être extraites des statistiques produites par Emploi-Québec).

⁵¹ Les personnes prestataires d'assistance-emploi peuvent avoir ou non des contraintes temporaires.

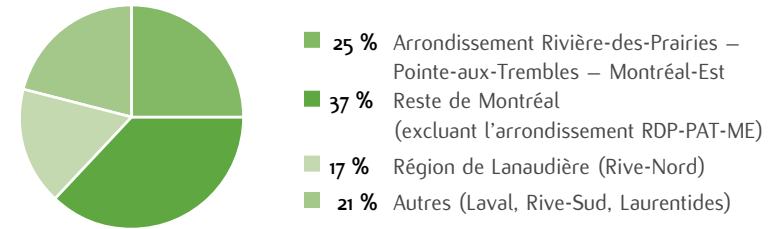
Perspectives d'embauche

En circulant dans les parcs industriels, il est facile de constater que certaines entreprises éprouvent, ponctuellement ou en permanence, un manque de main-d'œuvre, spécialisée ou non. À l'occasion et aussi en permanence, des affiches « NOUS EMBAUCHONS », jaillissent ici et là et semblent confirmer les conclusions du recensement de la SODEC RDP • PAT. Sur un volume de 34 360 emplois déjà occupés dans le territoire, il est malheureux de constater que certaines entreprises voient leur développement freiné par ce contexte.

Lors du recensement 2005, réalisé par l'équipe de la SODEC RDP • PAT auprès de 392 répondants situés dans les parcs et zone industriels de l'arrondissement, 138 entreprises ont confirmé leur besoin d'embaucher de la main-d'œuvre au cours des 12 prochains mois. Selon les résultats comptabilisés, on peut prévoir la création prochaine d'au moins 584 emplois, principalement pour combler de nouveaux postes de production.

Notons toutefois que lors de nos rencontres avec les chefs d'entreprises, on constate qu'au moins 161 éprouvent des problèmes de recrutement pour lesquels plusieurs raisons, parfois cumulatives, ont été identifiées. Celle qui a été le plus souvent identifiée est la pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Plusieurs entreprises nous ont confirmé avoir des postes vacants à combler mais sont dans l'impossibilité de le faire. Pour certaines, cette problématique constitue également un frein à leur projet de croissance. Nous pouvons ainsi conclure que sur les 584 emplois possibles identifiés lors du recensement, certains ne seront pas comblés.

Lieu d'origine des travailleurs de l'arrondissement



Mobilité de la main-d'œuvre

En 2001, l'arrondissement comptait 106 017 citoyens, soit 5,8 % de la population totale de Montréal. On peut conclure que cette population représente un bassin important, mais on dénote toutefois que le nombre demeure insuffisant pour combler les 34 360 emplois existants⁵². Pour combler l'ensemble des emplois de l'arrondissement, il faut donc que de la main-d'œuvre provienne d'ailleurs.

Suite à une importante collecte de données effectuée en 2002 par le Groupe Conseil Génivar⁵³, pour le compte du Centre de gestion des déplacements de l'Est (CGD), il nous a été possible de connaître le lieu d'origine des travailleurs. Cette étude origine-destination visait les entreprises manufacturières de l'arrondissement, qui embauchent à elles seules près de 17 500 travailleurs. Le code postal du domicile de 3 291 travailleurs a été analysé pour connaître les déplacements quotidiens des individus venant travailler dans l'arrondissement. Ceci nous a permis de conclure que la plupart des travailleurs des entreprises manufacturières de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est habitent en dehors de l'arrondissement, comme nous permet de constater la carte de la page suivante.

Or, à la lumière de cette étude, il appert que près de la moitié des travailleurs proviennent de l'Est de l'île de Montréal, c'est-à-dire des arrondissements de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord et Anjou. À eux seuls, les citoyens de l'arrondissement réussissent à combler 25 % des emplois disponibles dans les entreprises manufacturières de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est. Le contexte de mobilité de la main-d'œuvre est fort particulier dans l'Est. On remarque que 67 % des citoyens atteignent leur lieu de travail en voiture contre 53 % à Montréal. Aussi, 24 % utilisent le transport en commun dans l'arrondissement, alors qu'à Montréal il y en a 33 %.

Origine	%	Origine	%
Rivière-des-Prairies	12,3	Mascouche	0,9
Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est	12,2	Montréal-Est éloignée	0,9
Montréal-Nord	9,1	Villeray	0,9
Repentigny	7,0	Sainte-Anne-des-Plaines	0,9
Mercier	6,1	Laval-Est	0,6
Laval-Centre	3,9	Lasalle	0,5
Haute-Lanaudière	3,3	Lachenaie	0,5
Terrebonne	3,3	Centre-Sud	0,5
Hochelaga-Maisonneuve	3,1	Plateau Mont-Royal	0,5
L'Assomption et sa périphérie	2,7	Lachine	0,5
Anjou	2,7	Châteauguay	0,4
Saint-Michel	2,5	Côte-des-Neiges	0,4
Longueuil	2,3	Varenes	0,3
Rosemont	1,9	Saint-Constant	0,2
Saint-Laurent	1,8	Saint-Hubert	0,2
Parc-Extension	1,5	Saint-Lambert	0,1
Laval-Ouest	1,3	Autres origines	13,5
Ahuntsic	1,2		

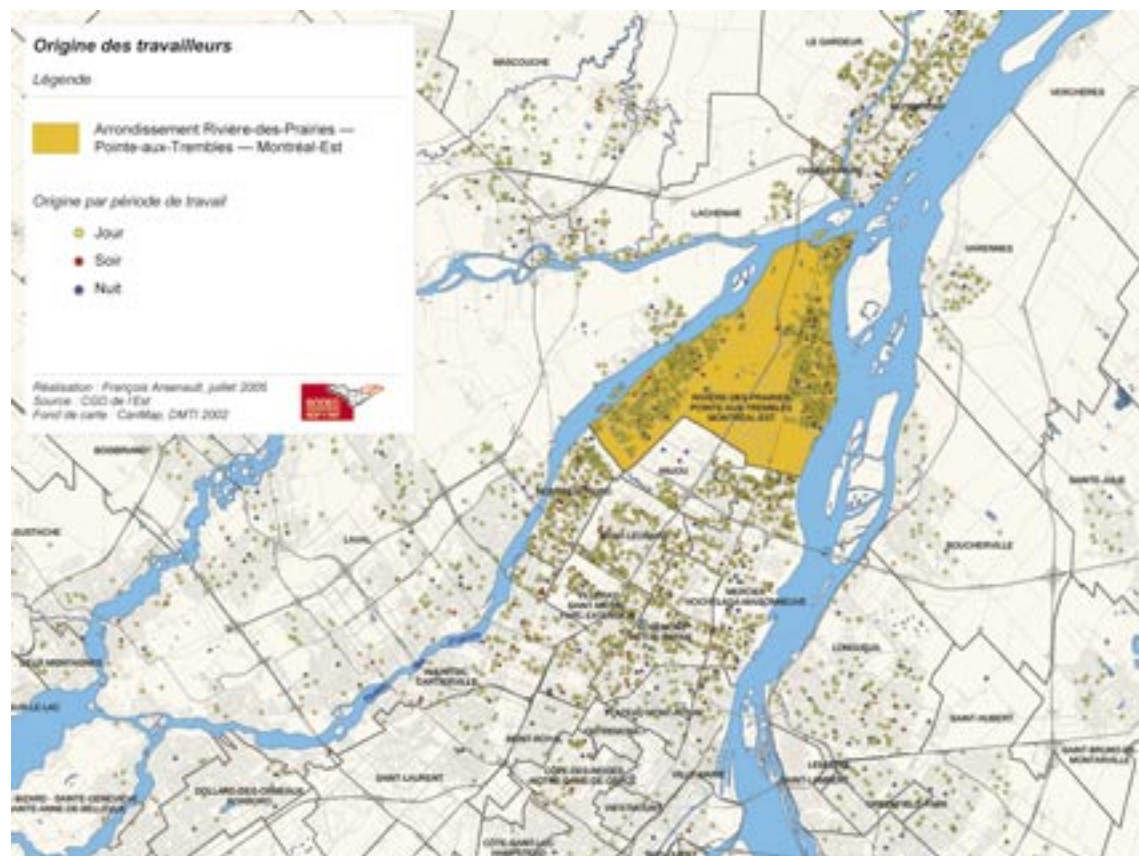
⁵² Profil socio-économique de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, Ville de Montréal, janvier 2004.

⁵³ Basée sur un échantillon de 3 291 travailleurs, effectuée en 2002 par le Groupe Conseil Génivar pour le CGD de l'Est.

On peut conclure que⁵⁴ deux tiers des entreprises ayant un quart de jour, de même que les employeurs les plus importants au niveau des quarts de travail de soir, sont situés à Rivière-des-Prairies. Par contre, les travailleurs de nuit se trouvent en majorité sur les sites industriels de Pointe-aux-Trembles. Mais dans l'absolu, ils ne représentent qu'une infime partie du nombre total de salariés. La majeure partie des employés de la zone industrielle de Rivière-des-Prairies provient de ce même quartier.

Les arrondissements de Montréal-Nord et Saint-Léonard apportent également beaucoup de main-d'œuvre. Les employés des parcs et zone industriels de Pointe-aux-Trembles proviennent principalement du secteur résidentiel de Pointe-aux-Trembles. Certains secteurs périphériques sont également des générateurs importants. Ces derniers sont généralement orientés est-ouest par rapport à la destination. Encore sur ces points, on constate peu d'échanges entre Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles.

Le nombre de travailleurs de soir ou de nuit est marginal par rapport aux travailleurs de jour. Environ 35 % des déplacements, tous modes confondus, sur 24 heures, proviennent de l'extérieur de l'île de Montréal. Aussi, plus de la moitié des déplacements, tous modes confondus, sur 24 heures, proviennent des secteurs de l'Est de l'île de Montréal. Ces derniers représentent donc un très bon potentiel d'intervention pour les sociétés de transport. La part modale du transport en commun est faible pour les déplacements locaux ainsi que pour les déplacements sur de longues distances (banlieue nord-est, ouest de l'île, etc.). Toutefois, pour les déplacements provenant des secteurs situés à proximité (Montréal-Nord, Anjou, Mercier, etc.), la part modale du transport en commun est relativement élevée.



54 Société de transport de Montréal, *Suivi de l'enquête effectuée par Génivar pour la SODEC RDP • PAT : présentation des constats préliminaires*, 26 juin 2002.



3 PORTRAIT SECTORIEL : LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

3.1 LES PORTRAITS ANALYTIQUES

Avant de passer aux portraits analytiques spécifiques du développement économique local, portons notre attention à l'ensemble des entreprises de l'arrondissement. Pour bien identifier et classer les secteurs d'activité en force dans Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, nous avons utilisé une série d'indicateurs⁵⁵ tels que : le nombre d'entreprises, le nombre d'emplois, le potentiel de création d'emplois et les ressources spécialisées disponibles. Les données ont été, pour la plupart, tirées du Répertoire des établissements et des emplois de Montréal (REEM) 2000.

Ainsi, à partir de ces indicateurs, il nous est possible de conclure que les secteurs d'activité se classent selon les rangs suivants. Bien que les indicateurs utilisés soient légèrement différents de ceux employés à l'occasion du PLACÉE 1998-2002, il est important de constater que ce classement se rapproche de celui fait en 1998. Encore une fois, il ne fait aucun doute que l'industrie du métal constitue la force de notre arrondissement, toutes catégories confondues, et que l'ensemble des industries manufacturières est en tête de liste. En effet, les entreprises manufacturières sont en force et leur présence forge, en quelque sorte, l'avantage concurrentiel et les aspects distinctifs de notre arrondissement.

	Indicateur	Définition	Poids
A	Nombre d'entreprises	Nombre d'entreprises tiré du REEM 2000	20
B	Nombre d'emplois	Nombre d'emplois tiré du REEM 2000	30
C	Potentiel de création d'emplois	Données tirées de l'IMT ⁵⁶	20
D	Ressources spécialisées	Éléments nécessaires à la constitution d'une grappe, inventaire des associations, centres de recherche, centres de formation et sources de financement spécialisées dans ce secteur et actifs sur notre territoire	30

Classement de l'ensemble des secteurs d'activité ⁵⁷						
Rang	Secteur d'activité	A	B	C	D	Total
1	Métal	133	2 441	1 à 2	Excellent	79
2	Commerce de détail	293	2 714	1 à 2	Non significatif	67
3	Chimie, pétrochimie et charbon	23	1 189	1 à 2	Très bon	53
4	Meuble et bois ouvré	39	1 450	0 à 1	Bon	48
5	Plastique et caoutchouc	18	543	1 à 2	Très bon	46
6	Papier, imprimerie et édition	21	980	0 à 1	Bon	41
6	Bioalimentaire	17	300	3 +	Moyen	41
7	Transport	43	1 096	1 à 2	Faible	38
7	Hébergement et restauration	100	1 203	1 à 2	Non significatif	38
8	Construction	107	1 537	Négatif	Non significatif	35
9	Commerce de gros	69	991	1 à 2	Non significatif	34
10	Services scientifiques et techniques	51	298	3 +	Non significatif	33
11	Vêtement et textile	12	1 165	Négatif	Non significatif	24

⁵⁵ Données en provenance du REEM 2000.

⁵⁶ Dans l'Information du marché du travail en ligne (IMT), « Évolution du nombre de personnes en emploi dans un secteur d'activité, exprimée selon une moyenne annuelle, sur une période de plusieurs années », échelle variant entre négatif et 3 +.

⁵⁷ A : Nombre d'entreprises B : Nombre d'emplois C : Potentiel de création d'emplois D : Ressources spécialisées



3.1.1 Portrait analytique de la structure industrielle

Si l'on porte une attention particulière au secteur manufacturier, on remarque que les cinq secteurs forts identifiés en 1998, soit : le métal, la chimie, le meuble et bois ouvré, le plastique et caoutchouc et l'imprimerie et édition, sont toujours présents. Notons que l'industrie bioalimentaire fait une percée dans le classement, arrivant ex æquo au 5^e rang. Comme il sera présenté plus loin, ce classement permet aux intervenants économiques de prioriser leurs interventions et d'orienter leurs activités sur ces industries. Notons également que la vision de développement⁵⁸ de l'actuel PALÉE repose sur ces secteurs d'activité.

En tête de classement, l'industrie du métal est très présente dans l'arrondissement. « Les entreprises œuvrent principalement dans la deuxième transformation des métaux : usinage, soudage, formage, placage, etc. Plusieurs entreprises fabriquent des poutres et structures métalliques, du mobilier et des produits d'étalage pour les magasins (...) »⁵⁹.

Comme la SODEC RDP • PAT a effectué un recensement fréquent des entreprises industrielles de l'Est, elle a pu bâtir, au fil des années, une base de données importante sur les entreprises, leurs réalités et leurs besoins. De ce fait, le portrait analytique de la structure industrielle a été fait à l'aide de ces données. Il va donc de soi que certains chiffres peuvent différer du REEM 2000, qui couvre l'ensemble des entreprises, mais qui date déjà de cinq ans.

Classement du secteur manufacturier						
Rang	Secteur d'activité	A	B	C	D	Total
1	Métal	133	2 441	1 à 2	Excellent	79
2	Chimie, pétrochimie et charbon	23	1 189	1 à 2	Très bon	53
3	Meuble et bois ouvré	39	1 450	0 à 1	Bon	48
4	Plastique et caoutchouc	18	543	1 à 2	Très bon	46
5	Papier, imprimerie et édition	21	980	0 à 1	Bon	41
5	Bioalimentaire	17	300	3 +	Moyen	41
6	Vêtement et textile	12	1 165	Négatif	Non significatif	24

⁵⁸ Voir page 82.

⁵⁹ CRHC Est de Montréal, « Un plan stratégique de dynamisation de la collectivité : Plan stratégique d'intervention en matière d'investissement en ressources humaines », mai 2005, p. 16.

Bilan préliminaire du recensement en date du 24 août 2005		
Statut du dossier	Nombre	%
Entreprises visitées et collaboratrices	536 ⁶⁰	80
Entreprises non collaboratrices au moment du recensement	54	8
Entreprises non disponibles au moment du recensement	35	5
Entreprises avec une fiche incomplète	46	7
Total	671	100

3.1.1.1 Portrait des entreprises industrielles selon le recensement 2005

Au printemps 2005, la SODEC RDP • PAT a procédé au recensement des entreprises situées dans les parcs et zone industriels de l'arrondissement, avec la participation financière d'Emploi-Québec et de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est.

Ce travail a été réalisé par l'équipe permanente de la SODEC RDP • PAT, avec un souci particulier d'obtenir un taux de réponse et d'exactitude très élevé. L'équipe a mis à jour 671 fiches d'entreprises de sa base de données, portant sur les coordonnées et les données statistiques des entreprises. De plus, ce recensement a également permis d'identifier les besoins et problématiques des entreprises, tout en percevant les enjeux vécus par nos industriels.

Au terme de la compilation préliminaire des données et informations recueillies, nous sommes en mesure de fournir des statistiques, en fonction d'un échantillonnage de 392 entreprises en activité. Quoique déjà hautement représentatif des entreprises situées dans les parcs et zone industriels, ce n'est qu'au terme de la compilation finale, que la SODEC RDP • PAT diffusera les résultats finaux.

D'ici là, la SODEC RDP • PAT travaille à réduire la marge d'erreur, réviser l'entrée de données, augmenter l'échantillonnage et le taux de réponse. Notons que, parmi les 536 fiches complétées, nous devons retirer les entreprises fermées, déménagées et celles dont les locaux sont vides. Ainsi, l'échantillonnage actuel est de 392 entreprises actives. En analysant les résultats préliminaires de l'échantillon, voici quelques faits saillants, en vrac :

Taille des entreprises

Si l'on observe les différents facteurs visant à déterminer la taille des entreprises, il ne fait pas de doute que l'arrondissement regorge d'entreprises industrielles de petite et moyenne taille. Quant aux ressources humaines, la très grande majorité (70 %) des entreprises a moins de 20 employés, 87 % en a moins de 50 et seulement 6,5 % des entreprises industrielles dépassent la centaine d'employés. Le groupe d'entreprises ayant 6 à 20 employés représente la tranche la plus élevée.

Taille des entreprises industrielles recensées	
Nombre d'employés	Nombre d'entreprises
0 à 5	129
6 à 20	141
21 à 50	69
51 à 100	28
101 à 500	23
500 et plus	2
Total	392

⁶⁰ Dont 392 entreprises actives qui forment l'échantillon.

Nombre d'entreprises et d'emplois par secteur d'activité

Les 392 entreprises de l'échantillon génèrent, à elles seules, près de 15 000 emplois. Tant par le REEM que par le recensement SODEC RDP • PAT 2005, les entreprises manufacturières du métal sont au premier rang en nombre d'entreprises et d'emplois dans l'arrondissement. On peut même remarquer une synergie entre les entreprises de l'arrondissement. Le recensement a même permis de conclure que 20 % de la fabrication des produits métalliques était destinée au domaine de la construction et 6,8 % à l'industrie du plastique.

Bilan des entreprises et des emplois recensés Recensement SODEC RDP • PAT 2005						
Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	%	Rang	Nombre d'employés	%	Rang
Métal	146	37,244	1	3 926	26,98	1
Meuble et bois ouvré	43	10,969	2	2 374	16,318	2
Plastique et caoutchouc	26	6,632	5	1 471	10,11	3
Chimie et pétrochimie	36	9,185	3	992	6,819	7
Papier, imprimerie et édition	24	6,122	6	1 187	8,159	6
Construction	43	10,969	2	1 379	9,473	4
Vêtement	9	2,295	9	519	3,56	10
Bioalimentaire	15	3,826	8	766	5,121	9
Transport	27	6,887	4	641	5,265	8
Autres	23	5,867	7	1 189	8,173	5
Total	392	100		14 548	100	

Bilan des entreprises et des emplois recensés dans l'industrie manufacturière Recensement SODEC RDP • PAT 2005				
Secteur d'activité	Nombre d'entreprises	Rang	Nombre d'employés	Rang
Métal	146	1	3 926	1
Meuble et bois ouvré	43	2	2 374	2
Plastique et caoutchouc	26	4	1 471	3
Chimie et pétrochimie	36	3	992	5
Papier, imprimerie et édition	24	5	1 187	4
Vêtement	9	7	519	7
Bioalimentaire	15	6	766	6
Total	299		11 235	

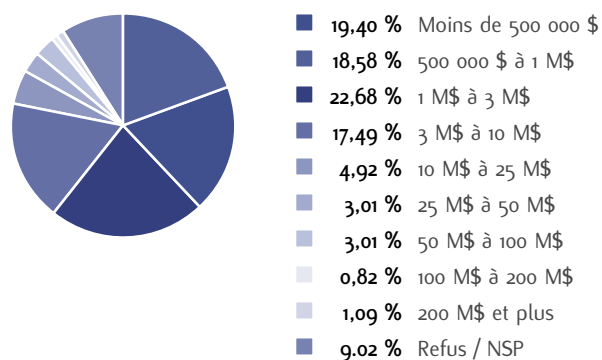
Marché principal des entreprises



Chiffre d'affaires généré par les entreprises de l'échantillon

Le recensement permet de constater que les entreprises de l'arrondissement sont de petite taille. En effet, près de 60 % des entreprises ont des revenus annuels de moins de 3 millions de dollars, près du quart (23 %) ont un chiffre d'affaires allant de 1 à 3 millions de dollars, alors que seulement 8 % de celles-ci génèrent un chiffre d'affaires de plus de 25 millions de dollars.

Taille des entreprises en terme de chiffre d'affaires



Marchés ciblés par les entreprises industrielles de l'arrondissement

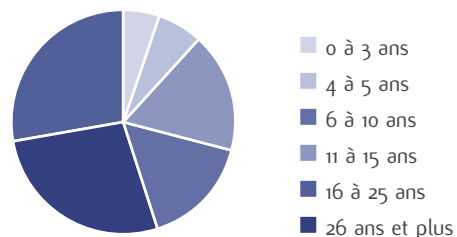
Selon les données recueillies, il ne fait aucun doute que les entreprises œuvrent, pour la plupart, à l'échelle locale et régionale. Au niveau des marchés, 93 % des entreprises œuvrent au Canada et 55 % ont comme marché principal la région métropolitaine. On constate que seulement 6,9 % des entreprises exportent aux États-Unis ou ailleurs, ce qui est très faible. Ceci s'explique, notamment par les raisons suivantes :

- les entreprises d'ici agissent souvent comme sous-traitants
- les entreprises de l'arrondissement fabriquent rarement des produits finis, donc plus souvent des composantes spécifiques et sur mesure pour d'autres produits
- la proximité et la rapidité de livraison

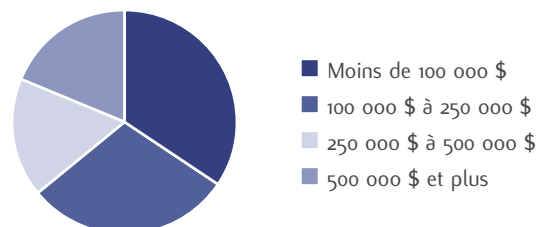
Innovation, recherche et développement

Au moins 50 % des entreprises accordent de l'importance à l'innovation, puisque 147 d'entre elles affirment réaliser des activités de recherche et développement. Par contre, seulement 65 % de ces dernières réclament les crédits d'impôts prévus à cet effet.

Âge des entreprises



Montant de financement recherché



Âge des entreprises

Selon les données recueillies, on remarque que plus de 55 % des entreprises industrielles de l'arrondissement ont 16 ans et plus d'existence et que seulement 5,2 % comptent moins de 3 ans d'activité. Comme l'arrondissement présente un noyau important d'entreprises établies de longue date, il devient important de considérer le contexte d'établissement de relève des dirigeants. D'ailleurs, 37 entreprises ont confirmé le départ à la retraite de leur dirigeant au cours des prochaines années.

Entreprises et emplois

Selon le recensement, 64 % des entreprises et 51 % des emplois sont à Rivière-des-Prairies, 23 % des entreprises et 23 % des emplois à Pointe-aux-Trembles et 13 % des entreprises et 26 % des emplois à Montréal-Est.

Compétitivité

Confirmant le dynamisme des entreprises industrielles de l'arrondissement, il a été fort intéressant d'apprendre que 46 % des entreprises interrogées affirment avoir réalisé des investissements majeurs⁶¹ au cours des deux dernières années. Les raisons ayant motivé ces investissements :

- 68 % pour l'achat ou le renouvellement de leur parc d'équipements
- 33 % pour la construction ou améliorations locatives
- 10 % pour la recherche et développement
- 4 % pour l'exportation ou le développement de nouveaux marchés
- 15 % pour d'autres raisons variées

Au niveau de la qualité du travail, il est rassurant de constater que les dirigeants portent une attention à la standardisation de leurs opérations. On dénombre 56 entreprises détenant l'accréditation ISO 9001, 5 autres ont ISO 14 000 et 10 entreprises ont obtenu la norme HACCP. Ceci peut devenir important pour celles-ci afin d'être plus concurrentielles sur des appels d'offres publics. À cet effet, une ouverture aux marchés publics se confirme avec un total de 99 entreprises affirmant soumissionner sur les appels d'offres publics.

Projets d'avenir

Les entreprises de l'arrondissement semblent actives et soucieuses de leur croissance. Ainsi, 23 % des répondants au recensement, soit 87 entreprises industrielles, ont confirmé être actuellement en recherche de financement pour des projets de développement.

Plus de 64 % ont besoin de moins de 250 000 \$, 17 % entre 250 000 \$ et 500 000 \$, alors que 20 % ont des projets ambitieux dépassant 500 000 \$.

⁶¹ Qui représentent plus de 5 % de leur chiffre d'affaires.

3.1.1.2 Potentiel de développement dans l'arrondissement

Tel que mentionné précédemment, on retrouve dans l'arrondissement un noyau solide d'entreprises manufacturières et un important potentiel de développement industriel, en raison de l'importance des superficies vacantes à vocation d'emploi. L'arrondissement compte environ 50 hectares⁶² (500 000 m²) de terrains vacants appartenant à la Ville de Montréal et destinés à des fins industrielles. À cet effet, selon l'Atlas Montréalais de 2001, c'est à Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est qu'il y a la plus grande superficie de terrains vacants à Montréal, avec 3 656 424 m², soit 22 % de la superficie vacante de la ville⁶³. Il faut aussi préciser que le secteur industriel Henri-Bourassa Est se classait au 3^e rang des 15 secteurs à vocation économique ayant des terrains vacants, avec 3 149 527 m², représentant 19,3 % de la superficie vacante. Quant au secteur industriel de Montréal-Est, il se classait au 5^e rang avec 2 092 187 m², représentant 12,8 % de la superficie vacante.

Toutefois, ceux-ci ne sont, pour la plupart, pas encore viabilisés et disponibles à la vente. Or, d'importantes contraintes affectent le développement d'une bonne partie des terrains. D'ailleurs, selon la Ville de Montréal, 40 hectares sont affectés par des contraintes de développement, tels : les problèmes d'accessibilité, absence d'infrastructures (aqueduc, égout, électricité, gaz et même parfois rue carrossable) et contamination des sols. Ces terrains sont, pour la plupart, situés dans les parcs industriels Henri-Bourassa, Armand-Chaput et Saint-Jean-Baptiste⁶⁴.

Héritage d'un passé fortement industriel, beaucoup de terrains vacants contiennent maintenant des sols contaminés, notamment par des hydrocarbures et des résidus pétrochimiques. Il est difficile d'obtenir des données exactes sur la contamination des terrains de l'arrondissement. Nous avons toutefois relevé ceci du Plan stratégique d'intervention du CRHC Est de Montréal :



62 Ville de Montréal (DAUSE), « Plan d'urbanisme de Montréal, Partie II; Arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est », 5 octobre 2004, p. 12.

63 Ville de Montréal, « Atlas montréalais : Portrait des terrains vacants à vocation économique », décembre 2001.

64 « Plan d'urbanisme de Montréal », op. cit., p. 12.

« Quarante pour cent des terrains vacants de l'île de Montréal se trouvent dans l'Est. Cette banque de terrains représente un actif empoisonné puisque 80 % de ces terrains sont contaminés. Les secteurs les plus touchés sont : Mercier — Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Est et Rosemont — Petite-Patrie. La superficie des terrains contaminés est estimée entre 2,7 et 3,7 millions de mètres carrés. La politique québécoise impute la responsabilité de la décontamination au promoteur et la Ville de Montréal assume 50 % de la facture dans le cadre de son programme Revi-Sols. Son application est toutefois jugée trop complexe par les propriétaires, ce qui alourdit le coût de la décontamination. Le coût d'un terrain qui doit être décontaminé est presque dix fois plus élevé que le coût moyen⁶⁵. »

Mouvements d'entreprises : ouvertures, fermetures, déménagements

Il est malheureusement difficile d'obtenir et de compiler des données sur le mouvement des entreprises de l'arrondissement. Au cours du recensement des entreprises industrielles, nous avons tout de même pu constater qu'il y avait au moins eu, entre 2002 et 2005, 45 nouvelles implantations, 35 fermetures et 52 déménagements d'entreprises à l'extérieur de l'arrondissement.

Il est très important de se concerter entre intervenants économiques pour valoriser et favoriser l'activité entrepreneuriale de l'arrondissement. À ce sujet, seules des données canadiennes et mondiales peuvent nous outiller dans le choix de stratégies de développement. D'ailleurs, selon le Global Entrepreneurship Monitor (GEM), l'activité entrepreneuriale au Canada s'est accrue de 11 % en 2004, alors que nous avons connu trois ans de décroissance.⁶⁶ On dénombrait en 2004, 8,9 % de la population adulte canadienne ayant été impliquée dans la création d'une nouvelle entreprise ou la consolidation d'une jeune entreprise.⁶⁷ Le Canada se classe donc 10^e sur 35 pays participants du Global Entrepreneurship Monitor 2004 (GEM). À l'échelle canadienne, en 2003, on a remarqué que les régions fortement entrepreneuriales étaient aussi celles présentant une forte proportion d'immigrants, mais que ceux-ci ont plus de difficulté

à dépasser le stade de la création d'une entreprise, comparativement aux Canadiens de naissance. Notons que le Canada s'inscrit dans une tendance d'exportation puisque 83 % des entreprises nouvellement créées ont l'intention d'exporter plus de 1 % de leurs ventes et 26 % comptent en exporter plus de 50 %.

Fait très intéressant pour la culture entrepreneuriale, 80 % des Canadiens considèrent l'entrepreneuriat comme un choix de carrière attirant. Notons toutefois qu'à travers le grand pays, les résultats ne sont pas uniformes : les régions de l'Ouest du pays sont deux fois plus entrepreneuriales que celles de l'Est, incluant le Québec. C'est l'Ontario qui domine le classement canadien, suivi de l'Ouest, du Québec et des régions de l'Est.

Il n'est actuellement pas possible de transposer ces résultats aussi précisément pour l'arrondissement. Or, la population qui sollicite l'aide du CLD depuis 1998 ne cesse de grandir. Au cours des sept dernières années, la SODEC RDP • PAT a réalisé plus de 11 000 interventions auprès de 2 500 clients. On peut donc tout de même constater que l'activité entrepreneuriale est bouillonnante dans l'arrondissement.

Cependant, comme les clients sont souvent âgés de plus de 40 ans et sont, pour la grande majorité des hommes, il nous importe de nous inquiéter de la relève entrepreneuriale dans notre arrondissement, comme ailleurs au Québec. Il faut aussi nous soucier des propriétaires dirigeants, qui vieillissent et qui n'ont pas toujours ciblé de relève pour favoriser une transition de direction, qui n'affectera pas ou peu les emplois, le fonctionnement et la compétitivité de l'entreprise. Au cours du recensement 2005, précisément auprès des entreprises industrielles, 37 dirigeants nous ont confirmé qu'ils prendraient leur retraite au cours des deux prochaines années. De ce nombre, 27 ont déjà ciblé leur relève, alors que 27 % n'en ont pas encore identifiée.

65 CRHC Est de Montréal, « Un plan stratégique de dynamisation de la collectivité : Plan stratégique d'intervention en matière d'investissement en ressources humaines », mai 2005, p. 21.

66 « National & regional summaries », Global Entrepreneurship Monitor (GEM), 2004, p. 69-70.

67 « L'activité entrepreneuriale au Canada », Bulletin du CVCE, numéro 15, février 2005, Nathalie Riverin.

3.1.1.3 Menace des régions avoisinantes

À titre de développeur économique, il est indispensable de savoir ce que les autres arrondissements et régions avoisinantes offrent aux entreprises qui s’y établissent. Ceci nous permet de savoir si l’arrondissement détient ou non suffisamment d’avantages compétitifs à offrir. De plus en plus, les différents pôles industriels à proximité sont en concurrence. Aussi, l’arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est pourrait être affecté par le dynamisme des secteurs industriels de l’arrondissement Anjou ou Mercier – Hochelaga-Maisonneuve ou encore des municipalités de la couronne nord-est, notamment Repentigny, Terrebonne et Mascouche, ainsi que la Ville de Laval.

Selon les données recueillies auprès des différents services de développement économique des municipalités, le prix des terrains peut grandement varier. Pour l’arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, les terrains municipaux se vendent entre 3 \$ et 4,50 \$ le pi². À Sainte-Anne-des-Plaines, les terrains se vendent 0,35 \$ le pi², 0,30 \$ à Repentigny, entre 8 \$ et 8,50 \$ à Saint-Laurent, entre 1 \$ et 1,50 \$ à Terrebonne, 0,55 \$ à Mascouche, entre 3,50 \$ et 4 \$ à Anjou et entre 1,50 \$ et 5 \$ à Laval. Considérant ces différences importantes, le coût d’achat peut certes constituer un motif raisonnable lors d’une prise de décision.

Il est évident qu’une décision sérieuse d’une entreprise pour s’établir ne peut se faire qu’en fonction du prix. Il faut aussi considérer la taxation, la synergie possible entre les entreprises avoisinantes, les possibilités d’accès de la main-d’œuvre, la superficie disponible, la réglementation, etc. En comptant la disponibilité des terrains non contaminés dans la couronne nord-est, qui sont vendus à faible prix et accompagnés, pour certains, de congé de taxes, il devient donc fort invitant pour les entreprises de l’arrondissement d’aller s’y établir pour leur projet d’expansion. À cet effet, le CLD a été témoin, très récemment, d’au moins deux départs d’entreprises importantes au cours des derniers mois.

Selon les données de 2001 de l’Atlas montréalais, l’arrondissement Anjou, situé à l’ouest de l’arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, détient 5 276 498 m² de terrains à vocation industrielle dont 1 206 696 m² (serait actuellement de 1 090 040,8 m²) de disponibles. Selon les informations reçues du Service de développement économique de cet arrondissement, ils vivent un contexte similaire au nôtre avec le départ d’entreprises voulant agrandir leurs installations. En fait, proche de la saturation, leur parc industriel n’a presque plus de terrains viabilisés, disponibles à la vente. De plus, tout comme nous, certaines de leurs entreprises priorisent Laval et la Rive-Nord dans leur projet d’agrandissement, bénéficiant ainsi d’incitatifs au niveau de la taxation et du prix de vente du terrain.

Localité	Superficie disponible pour le développement industriel ⁶⁸
Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est	3 656 424 m ²
Anjou	1 206 696 m ²
Mercier – Hochelaga-Maisonneuve	561 260 m ²
Montréal-Nord	186 856 m ²
Terrebonne	362 310 m ² ⁶⁹
Repentigny	102 000 m ²
Laval	4 645 000 m ² ⁷⁰

68 Pour les arrondissements de Montréal, nous avons utilisé les données tirées du l’Atlas montréalais et pour les autres, nous avons communiqué avec les Services de développement économique.
69 Possibilité qu’ils acquièrent 1 858 000 m².
70 Dont 743 200 m² de viabilisés.



www.cmm.qc.ca/grappesmetropolitaines/index.html

3.1.1.4 Présence de grappes industrielles⁷¹

La Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), dans son Plan de développement économique, a opté pour une stratégie de compétitivité axée sur le dynamisme de grappes innovantes. À l'automne 2003, la CMM a lancé un projet d'identification des grappes métropolitaines. Il s'agit de la première phase d'une démarche qui doit conduire à l'élaboration, puis à la mise en œuvre d'une stratégie intégrée de développement économique et d'innovation. Selon la CMM, nous retrouvons une quinzaine de grappes métropolitaines, lesquelles sont regroupées en quatre familles, soit :

- les grappes de compétition (bien implantées sur les marchés mondiaux)
- de rayonnement (diffusant à l'étranger les atouts et l'expertise de la métropole)
- de pointe (à fort contenu technologique)
- de production (essentiellement manufacturières)

Possédant une dynamique qui lui est propre, une grappe consiste en une concentration géographique d'entreprises liées entre elles, de donneurs d'ordres, d'équipementiers, de prestataires de services spécialisés, de distributeurs, de grossistes et de détaillants. À la grappe, s'ajoutent les facteurs de développement où l'on retrouve les institutions de formation, universités, centres de recherche, associations et organisations professionnelles, organismes gouvernementaux et les services spécialisés.

Dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, tout semble démontrer que nous retrouvons principalement des grappes de production. Ainsi, selon le rapport de la CMM, l'arrondissement détient l'ensemble des éléments pour composer des grappes de production dans les secteurs du métal, de la pétrochimie/plasturgie ainsi que dans le secteur du papier et des produits en bois. Il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une grande force pour l'arrondissement de détenir le potentiel de trois grappes de production.

Secteur du métal

En fonction des éléments suivants, il nous est permis d'affirmer la présence d'une grappe de production dans le secteur du métal. Neuf entreprises œuvrant dans la première transformation des métaux, 84 entreprises dans la fabrication de produits métalliques ainsi que 18 entreprises dans la fabrication de machines (un total de 117 dans l'industrie du métal)⁷². L'arrondissement arrive au 1^{er} rang en terme d'emplois dans la région métropolitaine de Montréal, pour la première transformation des métaux, au 2^e rang dans la fabrication de produits métalliques, au 4^e rang en terme d'emplois dans la fabrication de machines (un total de 3 580 dans l'ensemble de l'industrie du métal).

L'existence de liens étroits avec des organismes structurants est non négligeable. Notons, par exemple, le Centre intégré de fonderie et de métallurgie (CIFM), le portail Internet NetMétal, Sous-Traitance Industrielle Québec (STIQ) et l'Institut des matériaux industriels (IMI). N'oublions pas la proximité des centres de formation, comme le Centre professionnel Anjou.

Cette grappe subit actuellement des pressions et aura à surpasser certains défis afin de conserver la croissance actuelle qu'elle connaît. Il faudra se pencher sur les éléments suivants :

- Pression généralisée sur les prix entraînant les entreprises à rechercher une plus grande valeur ajoutée par l'amélioration continue de leurs processus.
- L'importance de recourir à l'automatisation, aux machines à commandes numériques et à l'informatique afin de renforcer son offre et sa productivité, en faisant progresser la machinerie et les technologies de production.
- Moyenne d'âge plus élevée des gestionnaires et de la main-d'œuvre comparativement au reste de l'industrie, entraînant donc un problème de relève.
- Besoin croissant de qualification et l'importance de proposer des programmes de formation continue aux entreprises.

⁷¹ <http://www.cmm.qc.ca/grappesmetropolitaines/index.html>
⁷² Selon le REEM 2000 et les codes SCIAN 331, 332, 333 et 336



www.cmm.qc.ca/grappesmetropolitaines/index.html



www.cmm.qc.ca/grappesmetropolitaines/index.html

Secteur pétrochimie, chimie et plasturgie

La grappe pétrochimie, chimie et plasturgie représente un second élément stratégique pour le développement de notre arrondissement. En effet, le secteur du raffinage représente le 1^{er} rang d'importance en terme d'emploi, avec 865 emplois, comparativement à 1 800 pour la région métropolitaine. Aussi, la fabrication de produits pétrochimiques et chimiques détient le 3^e rang, de même que la plasturgie, avec un cumul respectif de 855 emplois et 630 emplois.

Fortement dépendante de l'importation de ses matières premières et exportant la majorité de sa production, l'industrie pétrochimique a dû composer avec une conjoncture difficile et la hausse des prix a eu des répercussions importantes sur la rentabilité de l'industrie connexe. Cependant, l'industrie demeure fortement compétitive, principalement par l'utilisation de technologies de pointe et une main-d'œuvre qualifiée.

L'Est de Montréal regroupe deux raffineries et une quarantaine d'entreprises pétrochimiques et chimiques, tant dans le domaine du pétrole raffiné (Shell et Petro-Canada), des gaz industriels (Praxair), des filières des oléfines (Pétromont), des aromatiques (Interquisa, Pétrochimie Coastal et PTT Poly Canada), que dans les produits formulés, tels que les adhésifs, les produits de nettoyage et les produits de soins personnels.

Appuyées par l'expérience de centres de recherche et d'expertise, tels que le Centre d'études des procédés chimiques du Québec (CEPROCQ), le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) et le Conseil national de recherche du Canada (CNRC), elles disposent d'un appui conditionnel pour développer l'aspect de la recherche et du développement, ainsi que la commercialisation. Secondée par l'Institut de chimie et de pétrochimie du Collège de Maisonneuve, l'industrie dispose, à proximité, de formations touchant la mise en œuvre et l'utilisation de procédés chimiques adaptés à leurs besoins. De plus, le Cégep Ahuntsic est le seul à offrir un diplôme d'études collégiales en technique de transformation des matières plastiques.

Par ailleurs, les entreprises situées dans la grappe pétrochimie, chimie et plasturgie devront intégrer les éléments de stratégies suivantes, afin d'explorer de nouvelles voies de croissance :

- Intégrer la production à valeur ajoutée et placer l'innovation au premier plan
- Favoriser les alliances entre les entreprises dans la réalisation de projets communs pour une présence plus accentuée à l'international
- Accroître les efforts de recherche et développement, en collaboration avec les laboratoires de recherche universitaires ou autres
- Arrimer les besoins en main-d'œuvre dans la pétrochimie et combler les pénuries en plasturgie

Finalement, trois priorités se dressent à l'avant-plan afin de soutenir les voies de croissance identifiées dans cette industrie et rester dans la course de la mondialisation, soit : attirer des fournisseurs de matières premières, mettre l'accent sur les technologies d'avenir et maintenir le cap sur les marchés à petit volume.



www.cmm.qc.ca/grappesmetropolitaines/index.html

Secteur du papier et des produits du bois

À partir de plusieurs éléments, il nous est possible de penser à la présence d'une grappe de production dans le secteur des papiers et produits en bois, laquelle se subdivise en quatre sous-grappes, soit : les pâtes et papiers, l'imprimerie, le meuble et le bois de construction. Malgré que l'arrondissement dénombre 630 emplois dans la fabrication de produits en papier transformé, nous retenons qu'elle tire davantage son épingle du jeu avec les sous-grappes du meuble et de l'imprimerie.

Sous-grappe du meuble

En effet, en terme d'emploi dans l'industrie du meuble, l'arrondissement arrive au 1^{er} rang dans la région métropolitaine, avec 960 emplois, comparativement à 13 210 emplois. Les entreprises de l'industrie du meuble, sont spécialisées principalement dans la fabrication de meubles, de maisons en bois, d'armoires et comptoirs de cuisine, ainsi que de meubles de maison rembourrés.

Aussi, on remarque que cette industrie regroupe localement 39 petites et moyennes entreprises, qui se démarquent avant tout par une spécialisation de produits sur des marchés de niche et de produits « custom ». Ayant un sens développé du design et une créativité, les entreprises du meuble ont développé principalement le marché local, mais ont également tiré leur épingle du jeu sur le marché américain. En effet, on remarquait, lors du recensement, que 73 % des entreprises avaient moins de 20 employés et que les marchés développés par nos entreprises étaient principalement le marché local à 51 %, ainsi que le Canada et les États-Unis, respectivement à 13 %.



www.cmm.qc.ca/grappesmetropolitaines/index.html

Sous-grappe de l'imprimerie

Quant au secteur de l'imprimerie, il regroupe 21 entreprises et 960 emplois dans l'arrondissement, lui permettant de se positionner au 4^e rang des entreprises générant le plus d'emplois dans la région métropolitaine de Montréal. Dominé par de grands joueurs, tels que Québécor et Transcontinental, le secteur regroupe également de petites entreprises qui tentent de se démarquer dans certains sous-secteurs de l'imprimerie, notamment la pré-press. Ainsi, seulement 4 % des entreprises sont de taille moyenne ou grande et génèrent plus de la moitié de l'emploi dans ce secteur, alors que 75 % des entreprises ont moins de 20 employés.

De plus, contrairement à la grappe du meuble, l'arrondissement se situe à proximité d'institutions collégiales et centres de formation professionnelle offrant divers programmes spécialisés en imprimerie. À cet effet, le centre de formation professionnelle Calixa-Lavallée offre un DEP en imprimerie et procédés infographiques, alors que le collège Marie-Victorin offre un DEC en graphisme et le collège Ahunatic, des formations complètes en administration, conception, pré-impression et impression.



Pour l'ensemble du secteur du papier et des produits du bois

L'ensemble de la grappe du papier et des produits du bois est caractérisé par la coexistence de très grandes entreprises et une multitude de PME. Cependant, différents éléments de stratégies rallient les deux groupes d'acteurs et dressent les enjeux importants du secteur, afin de favoriser la croissance et la compétitivité de ces entreprises, à savoir :

- Travailler à la différenciation des produits en développant des produits à valeur ajoutée
- Maintenir un état d'innovation permanent au niveau des processus de fabrication et du produit
- Développer le juste à temps et la réorganisation des processus de production pour une amélioration de la productivité
- Préparer la relève des dirigeants
- Développer la formation spécialisée pour l'industrie du meuble
- Acquérir les technologies et matériaux de pointe dans le secteur de l'imprimerie
- Développer des modes de production qui offrent une flexibilité que les importations croissantes ne permettent pas

Finalement, les voies de croissance de cette industrie consistent à sécuriser les relations d'affaires, en offrant des produits spécialisés à des marchés spécialisés et à miser sur l'exportation afin d'accroître le potentiel de vente de produits à valeur ajoutée. Cependant, une tendance se dessine actuellement vers la délocalisation d'une partie des activités de production dans les pays en développement et ce, afin de diminuer les frais de production et maintenir un prix de vente au niveau des concurrents.

Portrait des établissements et des emplois selon le REEM 2000		
	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois
Commerce de gros	69	991
Commerce de détail	293	2 714
Hébergement et restauration	100	1 203

3.1.2 Portrait analytique de la structure commerciale⁷³

Nous avons bien peu d'études et de données récentes portant sur la structure commerciale de l'arrondissement. Il est donc difficile d'en dresser un portrait analytique des entreprises commerciales et leurs besoins. Au cours des prochaines années, cela devrait d'ailleurs faire l'objet d'une attention particulière des intervenants économiques, de façon à combler le manque de données. En étudiant la dynamique commerciale, les stratégies de développement et les moyens à prendre pour augmenter l'offre commerciale seraient plus ciblés. Qu'il y ait des études ou non qui le confirment, il s'agit de circuler, vivre ou travailler dans l'arrondissement pour constater que l'offre n'est pas développée⁷⁴.

Comme il a été présenté précédemment, l'arrondissement comptait 900 établissements commerciaux de services en 2000, dont 293 commerces de détail et une centaine d'établissements d'hébergement et de restauration. Même s'ils semblent nombreux, il faut considérer que l'arrondissement est vaste et que ceux-ci sont répartis sur plusieurs artères. Ils sont très dispersés et ceci ne favorise pas l'agglomération et la formation de pôles commerciaux.

À Rivière-des-Prairies, il semble y avoir une bonne présence de commerces de produits courants, tels que l'alimentation et les produits de santé. Ceux-ci s'adressent à une clientèle locale, impliquant donc un faible rayonnement. Les commerces sont, pour la plupart, facilement accessibles par voiture et il y a suffisamment de places de stationnement. Quoiqu'il y ait plusieurs commerces spécialisés, ils sont diversifiés sans être complémentaires et ceci ne contribue pas à l'établissement d'une synergie commerciale. Dans l'arrondissement, l'offre commerciale doit être consolidée. « Rivière-des-Prairies, où vit une forte communauté haïtienne dans les zones centre et ouest, est mal desservie. Le taux de vacance des espaces commerciaux est élevé, la gestion des établissements défaille. »⁷⁵

Dans Pointe-aux-Trembles, la rue Notre-Dame a perdu, au fil du temps, son dynamisme commercial. Accueillant à la fois des commerces et des résidences, il y a une discontinuité commerciale, sans compter les nombreux locaux vacants qui entachent l'image du potentiel de cette artère. Il y a peu de commerces d'achat courant et ceux présents sont de très petite taille. Il y a plusieurs établissements de services (coiffure, esthétique, toilettage...) mais ils s'adressent à une clientèle locale. Les commerces spécialisés présents n'offrent pas de complémentarité et s'adressent à une clientèle très diversifiée et spécialisée. Dans son étude, le CIRQ conclut que l'achalandage généré par ces établissements ne contribue pas à créer une réelle dynamique commerciale d'ensemble sur l'artère.

Sur le boulevard Saint-Jean-Baptiste, les commerces sont regroupés dans de petits centres commerciaux de différentes catégories. Cette artère est plus organisée que celle de la rue Notre-Dame, mais elle a subi les contrecoups du développement commercial de la rue Sherbrooke. Cette dernière est plus moderne, nouvellement aménagée et regroupe les grandes bannières, un centre commercial et une grande variété de commerces et services. La clientèle du boulevard Saint-Jean-Baptiste est locale mais elle bénéficie d'une complémentarité des établissements présents. Tout comme la rue Notre-Dame, le boulevard Saint-Jean-Baptiste connaît un manque de masse critique.

⁷³ Développé à l'aide des documents suivants : « Diagnostic de Maurice-Duplessis : L'arrivée de Loblaw et Canadian Tire », 2000 par le CIRQ et « Définir l'identité du vieux Pointe-aux-Trembles : Diagnostic et plan d'action pour la rue Notre-Dame et le boulevard Saint-Jean-Baptiste », préparé par le CIRQ, février 2000, 19 p.

⁷⁴ CRHC Est de Montréal, « Un plan stratégique de dynamisation de la collectivité : Plan stratégique d'intervention en matière d'investissement en ressources humaines », mai 2005, p. 19.

⁷⁵ Ibid, p. 19.

Autant à Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles que Montréal-Est, aucune artère commerciale ne détient une vocation clairement définie. Aux dires de plusieurs, dont la DAUSE de l'arrondissement, « avec une population de 106 000 personnes, l'offre commerciale actuelle demeure insuffisante pour répondre aux besoins des résidents.

Au cours des dernières années, des mégasurfaces se sont installées dans l'arrondissement et ceci pourrait influencer son développement commercial futur. Au Québec, l'évolution de la structure commerciale a beaucoup évolué depuis 1950. Avant cette époque, la quasi-totalité des commerces importants étaient situés sur des artères commerciales, comme la rue Sainte-Catherine au centre-ville de Montréal. À partir de 1951, pour accompagner le développement des nouvelles banlieues, l'offre commerciale s'est surtout concentrée dans les centres commerciaux traditionnels.

De nombreuses fuites commerciales au profit des arrondissements et des villes voisines sont observées. »⁷⁶ Il est étonnant que la structure commerciale de l'arrondissement ne soit pas plus organisée et qu'il n'existe pas plus de synergie entre les commerçants. Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est vit pourtant une hausse de sa population et ses résidents détiennent un bon pouvoir d'achat. Au cours des années, des associations de commerçants se sont formées pour travailler sur le développement commercial et la synergie, mais aucune d'elles n'a duré. Il serait intéressant de sonder l'intérêt des commerçants pour initier de nouveaux projets mobilisants. Avec la hausse de la population de l'arrondissement et l'offre commerciale qui reste à être consolidée, il devient impératif de constituer de réels milieux de vie harmonieux.

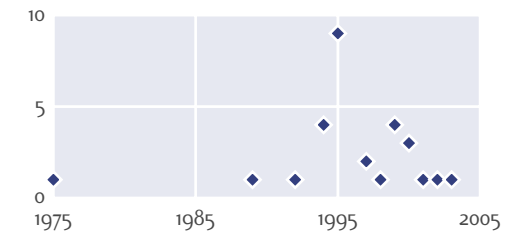
Évolution de la structure commerciale au Québec⁷⁷

Période	Tendance	Description	Exemples montréalais
Avant 1950	L'artère commerciale	Portion de rue où l'on retrouve une très grande concentration de commerces en tous genres.	Saint-Jean-Baptiste, Plaza Saint-Hubert, avenue Mont-Royal, rue Sainte-Catherine (centre-ville)
1951 à 1981	Centre commercial traditionnel	Regroupement de boutiques dans un immense complexe couvert. Historiquement, on y trouvait un grand magasin à chaque extrémité.	Carrefour de la Pointe, Galeries d'Anjou, Place Versailles
1991 à 2005	Mégacentre (<i>Power Center</i>)	Regroupement de grandes surfaces qui ne sont pas reliées entre elles par un mail. Généralement exploité pas un seul propriétaire et situé en bordure d'une autoroute.	Marché central, Mégacentre Lachenaie, Boucherville
2006 et années à venir	Centre <i>Lifestyle</i>	Nouveau concept américain regroupant, au bord de petites rues non couvertes, des boutiques, des salles de cinéma et des restaurants. Il s'agit en quelque sorte d'un retour vers l'artère commerciale du début du 20 ^e siècle, mais pour les banlieues.	Un centre <i>Lifestyle</i> québécois sera construit à Brossard, à l'intersection des autoroutes 10 et 30. Le mini-village alpin du Mont-Tremblant constitue un genre de concept <i>Lifestyle</i> .

⁷⁶ Ville de Montréal (DAUSE), « Plan d'urbanisme de Montréal, Partie II; Arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est », 5 octobre 2004, p. 8.

⁷⁷ Inspiré du Journal de Montréal, 7 mai 2005, d'après des données de la Communauté métropolitaine de Montréal.

Illustration du nombre d'entreprises d'économie sociale démarrées entre 1975 et 2005



3.1.3 Portrait analytique de l'entrepreneuriat collectif

L'économie collective a connu un essor formidable au Québec depuis 1996. Ainsi, en 2002, on dénombrait près de 6 255 entreprises collectives, dont 63 % étaient des organismes à but non lucratif et 37 %, des coopératives. Depuis, le nombre de démarrages ne cesse de croître et ce, dans nombreux secteurs d'activité, notamment : l'aide domestique, les centres de la petite enfance, la culture, les ressourceries, la périnatalité, le loisir, le tourisme, les services funéraires, l'agroalimentaire, le transport, l'habitation, l'insertion et le scolaire.

Porteuses de principes sociaux et démocratiques, ces entreprises collectives sont bien enracinées dans les régions, quartiers et collectivités. Génératrices d'emplois, elles affichaient au Québec une création de plus de 65 000 emplois en 2002 et cumulaient un chiffre d'affaires annuel de 4,3 milliards de dollars (plus de 2 % du PIB de la province).

Depuis la création officielle du CLD en 1998, la SODEC RDP • PAT a travaillé avec 32 entreprises collectives dans l'arrondissement, dont huit ont cessé leurs activités commerciales après, en moyenne, trois années. Œuvrant dans différents secteurs d'activité, ces entreprises ont permis jusqu'à présent, la création et le maintien de 441 emplois dans Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est.

Le démarrage des entreprises collectives situées dans l'arrondissement s'est échelonné sur une période de 30 ans. À l'exception d'un CPE, qui a ouvert ses portes en 1975, la majorité des entreprises encore actives sur le territoire ont démarré leurs activités principalement dans les années 1994, 1995, 1999 et 2000. Nous remarquons également une constance dans le démarrage de projets d'économie sociale, entre les années 1992 à 2003, marquant une concentration de démarrage depuis la mise sur pied de la SODEC RDP • PAT, en 1996.

Portrait statistique des entreprises d'économie sociale de l'arrondissement – juin 2005						
Secteur	Nombre d'entreprises			Nombre d'emplois		
	Coop	OBNL	Total	Coop	OBNL	Total
Culture - Multimédia	0	1	1	0	4	4
Centre de la petite enfance	0	15	15	0	185	185
Entreprises adaptées	0	2	2	0	171	171
Entreprises d'insertion	0	1	1	0	30	30
Développement immobilier	0	1	1	0	9	9
Périnatalité	0	1	1	0	21	21
Agroalimentaire	1	0	1	4	0	4
Ressourcerie	0	1	1	0	20	20
Services (CJS)	0	1	1	0	15	15
Total	1	23	24	4	455	459



Corporation Mainbourg



Centre Multimédia de l'Est de Montréal

Les principaux acteurs de développement économique œuvrant auprès des entreprises collectives sont la Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies (CDC RDP), la Corporation de développement communautaire (CDC) de la Pointe — région Est de Montréal et la SODEC RDP • PAT. Offrant un soutien technique et financier à ces entreprises, les trois organisations travaillent de concert afin de soutenir les entreprises dans leur démarrage, implantation, croissance et redressement. En effet, suite à l'établissement d'un protocole d'entente entre les trois partenaires en 1999, il a été convenu que les CDC mettent en place un processus d'identification et de validation de projets en économie sociale, afin de passer le relais à la SODEC RDP • PAT pour la préparation du plan d'affaires, la recherche de financement et le suivi du projet.

Par les outils financiers qu'elle gère, à titre de CLD, la SODEC RDP • PAT a utilisé le Fonds d'économie sociale pour soutenir 18 entreprises dans leur recherche de financement. Malgré un budget annuel limité à 140 000 \$, elle a participé depuis 1998, au financement de 51 projets en investissant 972 019 \$, permettant ainsi de générer 16 227 262 \$ d'investissements totaux, créer 222 emplois et en consolider 74 autres dans l'arrondissement. Le financement aura permis la réalisation des études de faisabilité inhérentes au démarrage d'un projet, l'acquisition d'immobilisations, le soutien au fonds de roulement, ainsi que la mise en place de stratégies marketing.

Le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSÎM) a procédé à la réalisation d'un diagnostic⁷⁸ des premières entreprises qui ont connu, à l'automne 2002, une fin de soutien financier dans le cadre de l'Entente spécifique de régionalisation de l'économie sociale de l'île de Montréal, entente qui s'est terminée en mars 2003. Ce diagnostic visait à mieux connaître la situation financière de ces entreprises. Les données recueillies ont démontré la nécessité, pour les entreprises, d'avoir recours à des outils diversifiés pour assurer leur consolidation et leur développement, au-delà de leur démarrage. Certaines nécessitent de nouvelles formes de soutien financier de même qu'un accompagnement spécialisé à court terme, compte tenu de la fragilité de leur situation financière.

Par le fait même, la SODEC RDP • PAT s'est positionnée au cours de la dernière année afin d'accorder une attention particulière, tant au support technique que financier, aux entreprises qui, après trois à cinq ans d'activité, n'atteignaient pas la rentabilité désirée. Ainsi, de concert avec Emploi-Québec, la SODEC RDP • PAT est intervenue auprès de ces entreprises afin de leur donner les outils nécessaires à la consolidation et au développement de leurs activités.

En avril 2005, une étude⁷⁹ a présenté une réflexion sur le potentiel de développement de l'économie sociale pour l'Est de Montréal, en particulier pour Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est. L'objectif de cette démarche était de susciter une réflexion, chez les intervenants du milieu et, éventuellement, la mise en place de mesures concrètes pour le développement d'entreprises d'économie sociale répondant adéquatement aux besoins de la collectivité.

Ainsi, elle cible quatre secteurs de l'économie sociale, qui présentent un potentiel de développement pour l'Est de Montréal, soit l'environnement et les ressourceries, le loisir et le tourisme, l'insertion ainsi que l'habitation communautaire.

- Environnement et ressourceries

En avril 2005, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a annoncé la mise en œuvre du Programme d'aide aux entreprises d'économie sociale œuvrant dans le cadre des plans de gestion des matières résiduelles. Ce programme, doté d'un budget de 4 millions \$ pour les trois prochaines années, permet d'accorder une aide financière maximale de 200 000 \$ aux entreprises d'économie sociale afin de réaliser un plan d'affaires, consolider et/ou étendre les activités d'une entreprise existante ou implanter une nouvelle entreprise. Considérant que, pour le territoire de Montréal, le taux de récupération est actuellement évalué à 30 % et qu'un objectif de 65 % est visé par la Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008, on évalue un potentiel de développement intéressant pour ce secteur dans l'Est de Montréal.

⁷⁸ Chantier de l'économie sociale, « Étude sur les perspectives de développement des entreprises d'économie sociale, région métropolitaine de Montréal », 2003, 106 p.

⁷⁹ « Le potentiel de développement de l'économie sociale dans l'Est de Montréal », Marc Lamarche, avril 2005.

- Loisir et tourisme

L'émergence du secteur des loisirs et du tourisme à Montréal et au Québec, exige que l'on accorde une attention particulière à la mise en valeur du secteur du vieux Pointe-aux-Trembles comme opportunité d'affaires. Cependant, l'analyse du potentiel récréotouristique de l'arrondissement, réalisé en février 2002 par l'Université du Québec à Trois-Rivières, a démontré que le territoire n'offrait pas de réel potentiel et que des investissements importants devraient être réalisés pour que le tourisme devienne une industrie significative dans l'économie locale.

- Insertion

Afin de combler le fossé de plus en plus important entre la demande et l'offre de main-d'œuvre dans les secteurs forts de notre industrie, l'entreprise d'insertion pourrait devenir une solution fort intéressante de développement. Tournée vers l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation d'exclusion, l'entreprise d'insertion propose une réelle expérience de travail à ses salariés, par la production et la commercialisation de biens ou services, et un accompagnement personnalisé tout au long de leur parcours.

- Habitation communautaire

Compte tenu de la population vieillissante de l'arrondissement et une proportion importante de ménages à faibles revenus, le secteur de l'habitation communautaire deviendrait un secteur potentiellement intéressant à développer. Ainsi, la mise sur pied de coopératives d'habitation ou d'organismes à but non lucratif, gérés par les intervenants de la communauté locale, permettraient de répondre aux besoins de logement et d'hébergement dans l'arrondissement.

Finalement, afin d'optimiser le développement et la consolidation d'entreprises collectives dans les secteurs et créneaux identifiés, il importe d'offrir un soutien et des conditions maximales répondant aux besoins soulevés et identifiés par les différents acteurs. Tiré de son étude portant sur les perspectives de développement des entreprises d'économie sociale – région métropolitaine de Montréal, le Chantier de l'économie sociale propose cinq conditions préalables à la réussite de ces entreprises au plan local :

1. Le partenariat et le réseautage

La concertation et le réseautage entre les entreprises d'économie sociale, sur une base sectorielle, et l'enracinement de celles-ci dans leurs milieux respectifs, au niveau local, constituent des éléments clés pour assurer leur survie et leur développement.

2. Le financement

L'accessibilité à des outils de financement adaptés aux différentes phases de croissance, une capitalisation supérieure des entreprises, une ouverture aux mesures de soutien au revenu pour les entrepreneurs collectifs en phase de pré-démarrage et le financement de projets structurants d'envergure doivent être considérés.

3. L'accompagnement et l'aide technique

Le soutien et l'accompagnement offerts aux entreprises collectives sont des éléments importants lors du démarrage, mais également suite au premier cycle de trois ans d'activité. Des besoins importants sont soulevés par les entreprises afin de recevoir un accompagnement personnalisé pour la mise en place d'outils de gestion et d'analyse, ainsi qu'une formation spécifique en commercialisation, marketing et gestion. Ainsi, nous pourrions continuer à supporter nos entreprises dans leurs besoins de formation et d'accompagnement.

4. La recherche et le développement

La diffusion des connaissances et le partage du savoir, auprès des différents acteurs impliqués dans le développement des entreprises d'économie sociale demeurent un défi de taille à relever. Ils nécessitent d'accroître la visibilité des activités liées à la recherche et au développement, entre les entreprises collectives, les organisations de développement local et le milieu de la recherche.

5. La formation de la main-d'œuvre

L'arrimage entre l'obtention du financement et la réalisation de projets structurants en développement des compétences de la main-d'œuvre et des gestionnaires, demeure un des éléments importants pour la consolidation et la rentabilisation financière et sociale des entreprises collectives.

Ainsi, la combinaison de l'expertise des intervenants locaux et des différents outils d'intervention et de développement, favorisera l'émergence de nouveaux projets d'économie collective et la consolidation des entreprises existantes. Pour augmenter les chances de réussite, le développement local doit être issu d'initiatives collectives répondant à un besoin du milieu, dont les retombées contribueront à améliorer la qualité de vie de nos milieux, tant sociaux qu'économiques.

3.1.4 Portrait analytique de la main-d'œuvre

Offre de service en employabilité

Dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est, plusieurs organisations travaillent auprès de la main-d'œuvre. Les principales sont :

- Regroupement de l'Est des modules Emploi-Québec des Centres locaux d'emploi de Anjou, Montréal-Est, Montréal-Nord, Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies et Saint-Léonard
- Centre des ressources humaines du Canada (CRHC) — Est de Montréal de Service Canada
- Carrefour jeunesse-emploi de Rivière-des-Prairies
- Carrefour jeunesse-emploi Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est
- Service d'aide à l'emploi de l'Est (SAEE)

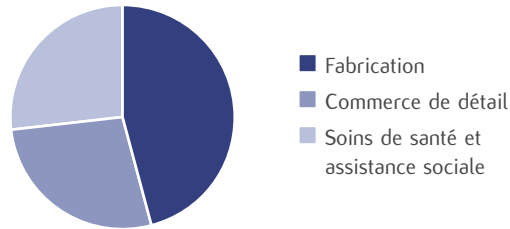
La SODEC RDP • PAT, en raison de son mandat, n'agit pas précisément auprès de la main-d'œuvre. Elle tente plutôt de mobiliser les intervenants locaux œuvrant en employabilité et en formation, afin de concerter leurs actions, tenter de développer des projets communs et favoriser des échanges durables, basés sur la reconnaissance mutuelle des compétences et rôles de chacun. Ayant à cœur sa mission, le développement des entreprises et de l'emploi, le CLD est certainement intéressé à participer aux initiatives liées à l'emploi, de façon à ce qu'il y ait un arrimage entre l'offre et la demande.

Il faut ainsi reconnaître que l'acteur de premier plan en matière d'employabilité est certes Emploi-Québec⁸⁰, qui œuvre auprès des entreprises et des individus en recherche d'emploi. En examinant le Plan d'action local (PAL) 2004-2005⁸¹ du Regroupement de l'Est des modules Emploi-Québec des Centres locaux d'emploi de Anjou, Montréal-Est, Montréal-Nord, Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies et Saint-Léonard, on peut constater certains défis en ce qui a trait à la main-d'œuvre :

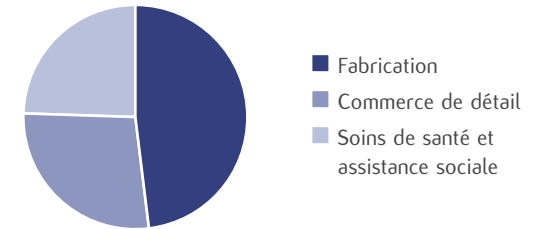
⁸⁰ ANNEXE 5 : MISSION ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC

⁸¹ Regroupement de l'Est des modules Emploi-Québec des Centres locaux d'emploi de Anjou, Montréal-Est, Montréal-Nord, Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies et Saint-Léonard

Population active de la Ville de Montréal



Population active de l'arrondissement



- Les nombreux départs à la retraite
- La disponibilité de main-d'œuvre affectée par les tendances démographiques et le vieillissement de la population
- L'arrimage entre les chercheurs d'emploi et les employeurs à la recherche de main-d'œuvre, notamment par les services en ligne
- Les stratégies d'emploi nécessaires pour les clientèles spécifiques, en favorisant l'atteinte de leur autonomie financière pour : les femmes, les jeunes, les personnes immigrantes, les minorités visibles et les familles monoparentales

Type d'emploi occupé

On compte, dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, 34 360 emplois (pas tous occupés par des résidents de l'arrondissement), soit 3,1 % des emplois totaux de Montréal. L'arrondissement se situe au 10^e rang sur 27, pour la concentration d'emplois sur son territoire.

Confirmant la force de l'industrie manufacturière, près du tiers des emplois (30,7 %) sont observés dans le secteur de la fabrication, totalisant 10 565 emplois. Ce secteur occupe donc le 1^{er} rang, suivi par les soins de santé et d'assistance sociale, avec 4 420 emplois, représentant 12,9 % des emplois relevés dans l'arrondissement. Vient ensuite le secteur du commerce de détail, avec 3 875 emplois, équivalant à 11,3 % des emplois totaux. Nous constatons que le secteur de la construction embauche 1 775 personnes (5,2 % des emplois de l'arrondissement), le classant au 3^e rang montréalais.

La présence de l'industrie pétrochimique fait aussi sa marque, en ce qui concerne l'emploi dans l'arrondissement. Fait intéressant, 130 personnes œuvrent dans le secteur de l'extraction du pétrole et du gaz. Bien que ceux-ci représentent seulement 0,4 % des emplois totaux de l'arrondissement, ils représentent 21,5 % des emplois de ce secteur pour tout le territoire de Montréal. À ce sujet, l'arrondissement se situe au 2^e rang parmi les 27 arrondissements, à égalité avec Ville-Marie.



Lieu de travail

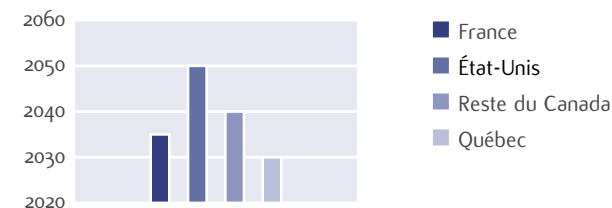
Dans l'arrondissement, 89,7 % de la population active travaille de façon régulière dans un même lieu, à l'extérieur de leur résidence, alors que 3 % travaille à domicile et 7,2 % n'a pas d'adresse de travail fixe. Fait marginal pour l'arrondissement, seulement 0,1 % de la population affirme travailler à l'extérieur du Canada.

Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

La grande majorité de la population active de l'arrondissement, soit 67 %, conduit une voiture pour se rendre au travail, 5 % est passager à bord d'une voiture et 24 % utilise le transport en commun, contre 3 % qui marche et 1 % qui utilise le vélo.

Secteur économique — Données de 2001	Nombre d'emplois dans l'arrond.	Part de l'industrie	Nombre d'emplois dans la Ville de Montréal	Part de l'arrond. dans la ville
Toutes industries	34 360	100,0	1 112 820	3,1
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	30	0,1	945	3,2
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	130	0,4	605	21,5
Services publics	335	1,0	9 315	3,6
Construction	1 775	5,2	19 755	9,0
Fabrication	10 565	30,7	198 895	5,3
Commerce de gros	2 200	6,4	67 280	3,3
Commerce de détail	3 875	11,3	106 620	3,6
Transport et entreposage	1 410	4,1	57 625	2,4
Industrie de l'information et industrie culturelle	185	0,5	56 065	0,3
Finance et assurances	550	1,6	61 495	0,9
Services immobiliers, services de location et de location à bail	285	0,8	19 525	1,5
Services professionnels, scientifiques et techniques	650	1,9	101 910	0,6
Gestion de sociétés et d'entreprises	20	0,1	1 655	1,2
Services admin., de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1 295	3,8	41 610	3,1
Services d'enseignement	2 345	6,8	71 490	3,3
Soins de santé et assistance sociale	4 420	12,9	116 950	3,8
Arts, spectacles et loisirs	325	0,9	19 155	1,7
Hébergement et services de restauration	1 075	3,1	58 510	1,8
Autres services, sauf les administrations publiques	1 885	5,5	48 575	3,9
Administrations publiques	1 015	3,0	54 850	1,9

Dans combien de temps 24 % de la population aura 65 ans et plus?



Contexte qui influe sur la main-d'œuvre

Depuis quelques années, on constate qu'il se dresse une situation critique au point de vue économique et social. Le contexte démographique et la natalité du Québec ne sont peut-être pas les principales préoccupations des entrepreneurs, mais il devient certes nécessaire de constater que ces facteurs auront une influence sur le marché du travail, tout comme les questions d'immigration, de formation professionnelle et de relations intergénérationnelles. En effet, tous ces facteurs ont un impact direct sur la santé de notre économie et la capacité des entreprises locales à survivre à la compétition internationale. En ce qui a trait à la main-d'œuvre, il est important d'analyser la situation du Québec dans sa globalité, sans oublier celle de l'arrondissement puisque, tôt ou tard, ces éléments pourraient l'affecter.

Au Québec et particulièrement dans l'arrondissement, la relève de la main-d'œuvre constitue un enjeu stratégique pour les entreprises, grandes ou petites et ce, surtout dans le contexte socio-économique actuel, qui doit composer avec le vieillissement de la population et la mondialisation.

L'évolution démographique du Québec semble induire qu'il y aura un problème à court ou moyen terme. Le vieillissement de la population active est un phénomène généralisé dans l'ensemble des pays occidentaux. Cependant, la tendance est plus accentuée et surtout, plus rapide au Québec. C'est remarquable, en comparaison avec les autres provinces canadiennes, comme l'illustre le graphique en haut de la page. Non seulement la population de la province vieillit très rapidement, mais elle diminue aussi.

Il faut s'attendre à un important retrait des travailleurs âgés du marché du travail et ce, d'ici quelques années seulement. Même si l'on encourage la natalité à court terme, cela n'aura d'effet que dans 20 ou 25 ans, sur la main-d'œuvre disponible. Par conséquent, la population active du Québec commence à décroître et il n'existe qu'un nombre limité de solutions pour remédier à ce problème : encourager l'immigration, garder la population active plus longtemps et augmenter la productivité.

En ce qui a trait à l'immigration, les données du recensement de 2001 démontrent que le Québec n'attire pas et ne retient pas non plus, ni ses immigrants (un taux de rétention de 35 % par rapport à 57 % pour le reste du Canada en 2001, pour des immigrants arrivés entre 1961 et 1971), ni ses résidents. En effet, la province perd une population qui est formée et adaptée (immigrants et natifs du Québec), en plus grand nombre qu'il n'y a de Canadiens d'autres provinces qui viennent s'y installer. Donc, mettre l'accent sur l'immigration internationale n'est pas une panacée.

En effet, face à l'internationalisation de l'économie, il est urgent pour les entreprises de trouver et garder la main-d'œuvre qualifiée, qui leur permettra de maintenir leur compétitivité. Il s'agit d'un défi majeur, dans un contexte où les entreprises souffrent déjà d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée depuis quelques années et ce, particulièrement dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est.

Le rôle des gestionnaires en ressources humaines est d'influer sur la capacité d'ajustement d'une organisation, face aux mutations de son environnement économique et social. Or, les PME ont des moyens plus limités en matière de gestion du capital humain. Sachant que près de 70 % des entreprises industrielles de l'arrondissement ont moins de 20 employés et environ 20 % ont un chiffre d'affaires de moins 500 000 \$ par année, il va de soi qu'elles ne peuvent se doter d'une expertise interne en gestion des ressources humaines.



Keca international inc.



Les produits de plastique Caron inc.



Groupe CADmax

Recruter et gérer du personnel est un processus complexe. Aussi, trois étapes majeures déterminent la réussite de la gestion des ressources humaines : 1) le diagnostic, 2) l'élaboration d'un programme de gestion des ressources humaines adapté aux besoins de l'entreprise, en déterminant les compétences requises et en gardant un bassin de candidats, 3) l'élaboration d'une stratégie d'implantation. Planifier la relève nécessite que les entrepreneurs sachent composer avec les préférences individuelles et un contexte économique imprévisible. Or, ceux-ci ne sont pas toujours formés pour répondre à ces questions ou n'ont pas le temps, ni les moyens (humains et financiers) d'accorder à la gestion des ressources humaines toutes les ressources requises.

Dans le secteur de la fabrication de produits métalliques, l'Observatoire sur les emplois et les compétences (OSEC), mis sur pied par le Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle (CSMOFMI) en 2004, dresse le bilan suivant :

« Plusieurs métiers clés de l'industrie sont exercés par des individus dont la moyenne d'âge est relativement élevée, ce qui devrait accentuer les problèmes de main-d'œuvre d'ici quelques années. Une étude réalisée par le comité sectoriel indique que 53 % de l'effectif dans les ateliers d'usinage a moins de 35 ans, alors que cette proportion est de 45 % en tôlerie de précision et de 30 % dans le domaine de la tôle forte. Si on s'en tient à cet indicateur, les ateliers d'usinage ne présentent donc pas de problématique particulière, en ce qui a trait au vieillissement de la main-d'œuvre comparativement à d'autres secteurs de la fabrication métallique, comme celui de la tôle forte, par exemple. L'industrie cherche donc à définir des stratégies pour assurer la transmission de l'expertise aux plus jeunes ainsi que pour freiner les départs massifs. Les travailleurs expérimentés pourraient, par exemple, être appelés à suivre une formation de formateurs (coaching) pour transmettre leur savoir. L'aménagement du temps de travail (comme les formules de temps partagé et les horaires plus souples) est aussi envisagé pour inciter les travailleurs âgés à reporter l'heure de la retraite. »⁸²

Pour ce qui est du secteur du plastique, selon le profil du secteur que dresse Industrie Canada :

« [...] l'industrie des produits en matière plastique est relativement à forte densité de main-d'œuvre et a un faible taux de syndicalisation (probablement de 10 à 15 p. 100). L'industrie fait face à des pénuries d'ingénieurs des procédés, de régleurs, de fabricants et de réparateurs de moules et de matrices de même que de personnel d'entretien. Selon une étude récente, cette situation risque de s'aggraver si des mesures correctives ne sont pas prises. Dans toute l'industrie, un grand nombre d'opérateurs de machine peu qualifiés manquent de compétences de base en science des polymères, en informatique, en communication et en mathématiques, disciplines qui prennent toutes de plus en plus d'importance. Certains segments de l'industrie semblent n'avoir qu'un faible engagement envers la formation professionnelle, et le roulement du personnel est très élevé. »⁸³

Quant au secteur du meuble, un rapport portant sur le salaire et les compétences dans l'industrie canadienne du meuble, réalisé par Aktrin Research Institute en 2001, indiquait déjà dans sa conclusion :

«...les travailleurs et les gestionnaires auront besoin de compétences plus spécialisées et de tels travailleurs ne peuvent être attirés que par un meilleur salaire. [...] La population vieillissante entraînera également une hausse du niveau salarial. L'arrivée de jeunes travailleurs, donc peu payés, deviendra moins abondante. Par conséquent, l'industrie sera forcée d'engager de plus en plus de travailleurs matures, qui sont payés inévitablement plus cher, mais qui ne sont pas nécessairement plus qualifiés, pour travailler avec la machinerie moderne. Tous ces éléments suggèrent que la formation et le recyclage prendront de plus en plus d'importance dans l'industrie du meuble... »⁸⁴

82 Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle (CSMOFMI), « Fabrication métallique industrielle. Portrait synthèse : Le secteur de la fabrication de produits métalliques au Québec. » juin 2004, p. 7.

83 Industrie Canada, « L'industrie canadienne des produits en matière de plastique », 2003 — révisé avril 2005.

84 Aktrin Research Institute (ARI), « Employment and wages in the Canadian furniture industry », 2001, p. 31.

3.2 SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Dans la section qui suit, nous dresserons l'inventaire des services offerts par différents intervenants socio-économiques. Ils sont destinés aux entreprises, soit pour les entreprises privées (entreprises d'économie de marché à but lucratif) en démarrage ou en expansion ou pour les entreprises collectives (entreprises d'économie sociale à but non lucratif ou les coopératives). Finalement, nous présenterons quelques services spécifiques destinés à des clientèles particulières, notamment les femmes entrepreneurs, les jeunes entrepreneurs, les travailleurs autonomes et la main-d'œuvre.

3.2.1 Entreprises privées

Les services offerts aux entreprises privées sont variés et peuvent être regroupés autour des thématiques suivantes : soit le réseautage, les services-conseils et le financement. Il y a aussi des organisations telles que la Fondation de l'entrepreneurship, qui a pour mission la promotion de la culture entrepreneuriale sous toutes ses formes, comme moyen privilégié d'assurer le développement économique et social du Québec. À cette organisation, s'ajoutent des outils d'information, tels que ceux offerts notamment par Info-Entrepreneur, et différents intervenants économiques qui accompagneront l'entrepreneur dans l'élaboration et l'évolution de son projet d'affaires.

Concernant les service-conseils, bon nombre d'intervenants économiques sont présents pour aider l'entreprise dans ses phases de démarrage, croissance et consolidation. Chacun détient un territoire ou un champs d'intervention ou d'expertise qui lui est propre.

Partenaires pour l'aide aux entreprises privées	Réseautage	Service-conseil	Financement
SODEC RDP • PAT	•	•	•
Banque de développement du Canada (BDC)		•	•
Centre d'études des procédés chimiques du Québec (CEPROCQ)		•	
Centre de gestion des déplacements de l'Est (CGD)		•	
Centre intégré de fonderie et de métallurgie (CIFM)		•	
Centre national de recherche du Canada (CNRC)		•	•
Chambre de commerce de la Pointe de l'Île	•		
Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'Île de Montréal (CCIEIM)	•	•	
Développement économique Canada (DEC)			•
Emploi-Québec (EQ)		•	•
Institutions financières			•
Investissement Québec (IQ)			•
Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE)		•	•
Service Canada		•	•
Société locale d'investissement dans le développement de l'emploi (SOLIDE RDP/PAT)			•
Sous-traitance industrielle Québec (STIQ)		•	
Ville de Montréal		•	

3.2.1.1 En démarrage

Ainsi, pour l'entreprise en démarrage, la SODEC RDP • PAT propose un service-conseil orienté principalement autour de l'identification de l'idée d'affaires, l'élaboration du plan d'affaires, l'étude de marché et le choix de la structure juridique. De plus, elle offre un service d'information pour guider l'entrepreneur dans les différentes étapes de démarrage d'entreprise et les formalités techniques, tant municipales, provinciales que fédérales. Elle offre aux nouveaux entrepreneurs, gestionnaires d'une entreprise depuis moins de cinq ans, la possibilité de bénéficier de l'expertise d'un mentor, par son programme de Mentorat, en partenariat avec la Fondation de l'entrepreneurship. Finalement, elle travaille conjointement avec la Ville de Montréal pour l'identification de locaux disponibles pour les entreprises souhaitant s'installer sur son territoire, ainsi que pour l'octroi des permis nécessaires.

3.2.1.2 En croissance et/ou en consolidation

Pour l'entreprise en croissance et/ou en consolidation, la SODEC RDP • PAT agit à titre de relayer d'information, principalement avec son service de veille informationnelle, qui vise à informer l'entreprise sur les nouveautés, programmes d'aide, formations et événements de réseautage dans leur secteur d'activité. De plus, elle constitue un guichet multiservices permettant à l'entreprise d'identifier, connaître et bénéficier de l'ensemble des services offerts par les partenaires de développement économique du territoire. Elle joue également un rôle facilitateur pour l'entreprise, en lui présentant les intervenants pouvant jouer un rôle actif dans la concrétisation de son projet de développement et en lui offrant ses propres services-conseils pour la réalisation desdits projets.

Aussi, pour l'entreprise en croissance et/ou en consolidation, nous retrouvons chez nos partenaires de développement économique, une expertise-conseil spécialisée et développée autour des thématiques suivantes : transport, exportation, employabilité, meilleures pratiques d'affaires, habiletés et outils de gestion, diagnostic, productivité, amélioration des procédés de fabrication, développement de nouveaux produits et opportunités technologiques.

Types d'expertise-conseil						
	Transport	Exportation	Employabilité	Pratiques d'affaires	Diagnostic gestion	Procédés, produits, opportunités
CCIEIM		●				
CEPROCQ						●
CGD	●					
CIFM						●
CNRC						●
EQ			●		●	
MDEIE				●		
STIQ					●	

3.2.2 Entreprises collectives

Dans notre économie locale, la production économique ne relève pas uniquement de l'économie privée. En effet, nous retrouvons une économie dite « sociale », qui est issue de la collectivité, où la recherche d'un équilibre entre les aspects économiques, sociaux et environnementaux représentent les principales préoccupations de cette économie. Nous retrouvons au sein de notre arrondissement, des entreprises d'économie sociale œuvrant dans les secteurs de la culture, périnatalité, sécurité alimentaire, entretien ménager, services aux entreprises, sans oublier les entreprises d'insertion de la main-d'œuvre et les Centres de la petite enfance.

3.2.2.1 Soutien régional et local

Le Chantier de l'économie sociale est un important carrefour d'information et de concertation pour les acteurs de l'économie sociale. Il a pour mission la promotion, la représentation et le soutien à la consolidation, à l'expérimentation et au développement de nouveaux créneaux d'entrepreneurs collectif. À cet organisme, s'ajoutent le Regroupement québécois pour la coopération du travail (RQCT), la Coopérative de développement régional (CDR) Montréal-Laval et le Collectif des entreprises d'insertion, lesquels ont dédié leur mission et champs d'intervention en fonction de la structure juridique ou de la vocation sociale de l'entreprise collective.

Au niveau local, nous retrouvons les Corporations de développement communautaire (CDC), qui ont pour mission la concertation locale, le développement de la vie associative, la représentation communautaire, l'initialisation de projets d'entrepreneurs collectif, ainsi que le support technique et informationnel aux différents acteurs socio-économiques et communautaires de l'arrondissement.

	Clientèle cible desservie		
	OBNL	Coopérative	Entreprise d'insertion
Chantier de l'économie sociale	•	•	•
RQCT		•	
CDR Montréal-Laval		•	
Collectif des entreprises d'insertion			•

3.2.2.2 Soutien technique

L'intervenant de première ligne, en matière de service-conseil pour l'entreprise d'économie sociale, est la SODEC RDP • PAT. Elle offre une expertise en terme d'analyse de faisabilité technique et financière du projet, de l'élaboration du plan d'affaires et de l'étude de marché. De plus, elle accompagne le promoteur dans l'élaboration de ses stratégies d'affaires et dans la réalisation de son projet. Finalement, elle bénéficie de l'expertise de la CDR Montréal-Laval pour la constitution des coopératives ainsi que pour les formalités techniques, juridiques et fiscales se rapportant à cette forme juridique.

3.2.2.3 Soutien financier

Les intervenants et partenaires de développement de l'entrepreneurship collectif disposent de nombreux et différents outils financiers pour aider l'entreprise en démarrage, en croissance ou en consolidation de ses activités.





Boulangerie MariePain



Le pro du Channel inc.

3.3 SERVICES PARTICULIERS

3.3.1 Entrepreneuriat féminin

Au Québec, l'entrepreneuriat féminin occupe une place significative dans le milieu des affaires, depuis les modifications législatives des années 1960. Par le fait même, en réponse d'un besoin clairement énoncé par les femmes entrepreneures et compte tenu des particularités de l'entrepreneuriat féminin, différents organismes de développement économique se sont démarqués, afin d'offrir un service adapté aux femmes en affaires. Ainsi, nous retrouvons la Cie F, le Réseau des femmes d'affaires du Québec, le Centre d'entrepreneuriat féminin du Québec et l'Institut de formation pour les gens d'affaires, lesquels ont orienté leur stratégies d'intervention et leur mission corporative en fonction des besoins et réalité de cette clientèle.

Ainsi, la Cie F offre aux femmes la possibilité d'acquérir les outils nécessaires au développement de leurs capacités entrepreneuriales, dans un lieu de réflexion, d'expérimentation et d'action, axé sur la réalisation de leur projet d'entreprise. Elle offre une gamme de programmes de formation et d'accompagnement axés sur les besoins spécifiques des travailleuses autonomes et des gestionnaires de micro-entreprises. Aussi, pour les femmes désirant démarrer leur entreprise, Cie F vérifie leur potentiel entrepreneurial, identifie et peaufine leur idée d'entreprise, élabore et explore les différentes étapes de planification et de lancement d'une entreprise, offre un soutien technique dans la réalisation du plan d'affaires, ainsi qu'un coaching personnalisé.

Pour l'entreprise existante, Cie F offre aux femmes gestionnaires une aide concrète et individualisée pour améliorer le rendement de leur entreprise, accéder à un réseau d'affaires et renforcer leur expertise et connaissances en gestion, organisation, promotion et marketing.

Le Réseau des femmes d'affaires du Québec offre, quant à lui, un lieu de rencontre privilégié aux femmes entrepreneures, leur permettant ainsi de réseauter, s'entraider et acquérir de nouvelles connaissances et ce, par la tenue d'ateliers, conférences et

séminaires d'information. De plus, le Réseau organise annuellement le *Gala Femmes d'affaires du Québec*, lequel permet de reconnaître l'importance et les mérites des femmes dans le milieu des affaires.

Finalement, le Centre d'entrepreneuriat féminin du Québec, nouvellement initié par le Réseau des femmes d'affaires du Québec, en partenariat avec les milieux universitaires, gouvernemental et privé, offre un guichet unique d'activités et de services spécialisés, destinés aux femmes entrepreneures. Celui-ci vise à favoriser le démarrage et le développement des entreprises dirigées par les femmes et ainsi accroître leur taux de survie et de réussite.

3.3.2 Entrepreneuriat jeunesse

3.3.2.1 Développement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes

Le développement de la culture entrepreneuriale au Québec revêt une importance capitale dans la nouvelle ère de mondialisation et de relève entrepreneuriale. Par le fait même, de nombreux organismes veillent à inspirer, informer et inculquer certaines valeurs et aptitudes entrepreneuriales aux jeunes qui fréquentent les institutions primaires, secondaires et collégiales.

Ainsi, nous retrouvons des organisations, telles que les Jeunes entreprises du Québec, les Clubs entrepreneurs étudiants, les Carrefours jeunesse-emploi et le Défi de l'entrepreneuriat jeunesse qui, à travers différentes activités, jouent un rôle de sensibilisation et d'information auprès de cette clientèle.

De plus, nous retrouvons des partenaires de première ligne, tels que les Carrefours jeunesse-emploi, qui offrent un service de sensibilisation et d'information à la clientèle susceptible d'être intéressée à devenir travailleur autonome ou à démarrer sa propre entreprise.

3.3.2 Soutien technique et financier aux jeunes entrepreneurs

La SODEC RDP • PAT, par le programme Jeunes promoteurs, offre aux entrepreneurs âgés de 18 à 35 ans, une aide financière non remboursable pour le financement du démarrage de leur première entreprise ou l'acquisition d'une entreprise existante. Aussi, elle accompagne les entrepreneurs dans la réalisation de leur plan d'affaires et leur offre une panoplie de services-conseils, ateliers de formation, événements de réseautage, ainsi que la possibilité d'adhérer à son programme local de Mentorat.

Aussi, divers partenaires de développement économique, dont leur mission et activités sont orientées autour des jeunes entrepreneurs, offrent un support technique, financier et/ou de réseautage, afin d'encourager la relève entrepreneuriale et leur permettre de réaliser pleinement leur projet d'affaires.

3.3.3 Soutien aux travailleurs autonomes

La mesure Soutien aux travailleurs autonomes (STA), d'Emploi-Québec, vise à aider les futurs entrepreneurs à atteindre une autonomie sur le marché du travail, en devenant travailleur autonome ou en démarrant leur propre entreprise.

Ainsi, Emploi-Québec offre un soutien financier et technique (par l'intermédiaire du SAJE Montréal-Métro) au pré-démarrage et au démarrage d'entreprises, par le biais d'ateliers de formation et de services-conseils. De plus, le promoteur recevra une allocation salariale hebdomadaire, pendant une période maximale de 52 semaines, en complément des revenus générés par l'entreprise durant cette période.

La clientèle ciblée par cette mesure est la clientèle actuellement prestataire d'assurance-emploi ou l'ayant été dans les trois dernières années, celle qui a participé à un programme d'assistance-emploi ou la clientèle ayant bénéficié d'un congé de maternité ou parental au cours des cinq dernières années.

Services aux jeunes entrepreneurs	Support technique	Support financier	Réseautage
SODEC RDP • PAT	•	•	•
Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse (FMMJ)		•	•
Jeune Chambre de commerce de Montréal			•
Jeune Chambre de commerce haïtienne			•
SAJE Montréal-Métro	•		•
Société d'investissement jeunesse (SIJ)		•	
Youth Employment Services (YES)	•		•

3.3.4 Développement et intégration de la main-d'œuvre

En ce qui concerne la main-d'œuvre, le travail se fait avec la participation de plusieurs intervenants qui agissent, dans l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, auprès de clientèles spécifiques. Ils offrent une gamme de services variés et complémentaires. Leurs interventions portent sur la formation, les services-conseils spécialisés en ressources humaines ou le financement relatif à l'embauche. La plupart de ces partenaires font des efforts de concertation entre eux.

	Concertation	Formation	Service-conseil	Financement
SODEC RDP • PAT	•			
Carrefour jeunesse-emploi (CJE)	•		•	
CEGEP Marie-Victorin	•	•	•	
Centre de gestion des déplacements (CGD) de l'Est	•		•	
Centre national de recherche du Canada (CNRC)			•	•
Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île (CSPÎ)	•	•	•	
Emploi-Québec (EQ) (voir ANNEXE 5)	•	•	•	•
Service Canada	•		•	•
Service d'aide à l'emploi de l'Est (SAEE)	•	•	•	



Mesures Calib-Tech inc.



Cie de Literie Provinciale Ltée.



Meubles Via Furniture

3.4 DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE : OCCASIONS, MENACES, FORCES ET FAIBLESSES⁸⁵

3.4.1 Conjoncture de l'environnement général

3.4.1.1 Occasions

Politique/Légal

- Développement économique : engagements financiers de la Ville de Montréal pour trois ans, par les CLD
- Appuis gouvernementaux reçus pour la création d'un pôle industriel (Centre d'innovation de la PME - CIPME)
- Appuis gouvernementaux par les programmes d'aide aux entreprises
- Stratégie d'action, de l'AMT, axée vers l'Est de l'île de Montréal
- Volonté politique de favoriser les partenariats public-privé (PPP)

Économique

- Dollar canadien fort (favorable aux importations)
- Boum dans le développement résidentiel
- Rapprochement géographique d'investisseurs (BDC, IQ, DEC...) dans l'Est
- Certains arrondissements à proximité sont saturés dans le développement résidentiel et industriel
- Organisations qui souhaitent établir des partenariats avec l'Est

Social et contexte de vie

- Collaboration accrue des partenaires en transport de la main-d'œuvre
- Volonté de la STM d'améliorer le réseau de transport en commun
- Tendance du marché pour l'écotourisme
- Volonté de l'arrondissement, par son Plan d'urbanisme, d'avoir une nouvelle réglementation pour des distances séparatrices minimales, entre le résidentiel et l'industriel, et la création de zones tampons

Technologique

- Développements technologiques et innovations favorisant une synergie entre les industries du plastique, du métal et du meuble
- Occasions de R&D dans les secteurs forts (métal, plastique...) de l'Est

Environnemental

- Population de plus en plus soucieuse de l'environnement
- Volonté de l'arrondissement, par son Plan d'urbanisme, d'offrir un milieu de vie de qualité, mature, diversifié et complet
- Volonté de l'arrondissement, par son Plan d'urbanisme, d'avoir une nouvelle réglementation pour la protection des rives du littoral, des plaines inondables, des milieux humides et contre la coupe d'arbres
- Planification de la ville et volonté gouvernementale de décontaminer les sols
- Occasions d'affaires existantes dans le développement de solutions environnementales

⁸⁵ Photos prises par François Arsenault et photo360.ca.

3.4.1.2 Menaces

Politique/Légal

- Moratoires politiques sur les programmes d'aide aux entreprises (FLI, PSVI...)
- Soutien politique et financier donnés aux régions et non aux centres urbains
- Coût des infrastructures à la charge des promoteurs
- Peu d'harmonisation entre les différents paliers gouvernementaux

Économique

- Dollar canadien fort (pour les exportations)
- Concurrence mondiale (marchés internationaux)
- Peu d'investissements pour le réseau de transport dans l'Est
- Peu d'investissements pour les infrastructures industrielles
- Lenteur administrative municipale freinant la venue de projets d'investissement
- Proximité, dynamisme et incitatifs offerts par les banlieues
- Vulnérabilité du secteur commercial face à l'établissement de mégasurfaces
- Crises vécues dans certaines industries (alimentation, bois d'œuvre, textile...)

Social et contexte de vie

- Rareté de main-d'œuvre spécialisée dans certains secteurs (soudeurs, ébénistes, machinistes...)
- Faible coût de la main-d'œuvre étrangère (établissement d'entreprises à l'étranger)
- Manque de ressources dans le développement de la culture entrepreneuriale

Technologique

- Manque de liquidités des PME pour les investissements en *R&D*
- Manque de productivité des entreprises manufacturières québécoises

Environnemental

- Standards à respecter pour l'environnement (KYOTO)
- Faiblesses des amendes pour contrer les dépôts sauvages
- L'Est est souvent considéré comme un choix de site d'enfouissement ou de dépôt sauvage
- Les entreprises de récupération et de recyclage ciblent l'Est comme lieu d'établissement (vulnérabilité visuelle et environnementale)



Raffinerie Petro-Canada



Berge de la rivière des Prairies

3.4.2 Conjoncture de l'environnement immédiat

3.4.2.1 Forces

Population

- Population à la hausse de façon significative (7,8 % en 10 ans) (2,1 % pour le reste de Montréal)
- Revenu moyen des ménages est de 51 968 \$ contre 49 429 \$ pour Montréal

Territoire

- Arrondissement le plus vaste de la Ville de Montréal
- 1/3 du territoire a une vocation économique
- Disponibilité de terrains et capacité d'accueil pour le développement résidentiel, commercial et industriel (1^{er} pour Montréal en disponibilité de terrains, soit 22 %, et 3^e et 5^e (Montréal-Est) pour les terrains à vocation économique)
- Capacité d'accueil de 16 000 à 27 000 nouveaux résidents
- Jeune cadre bâti (30 ans)
- Localisation avantageuse :
 - Proximité du Port de Montréal
 - Potentiel ferroviaire pour les marchandises et les passagers
 - Accès aux voies rapides est-ouest pour accéder à la ville centre
 - Porte d'entrée Est de Montréal
 - Accessibilité aux berges du fleuve et de la rivière des Prairies
 - Potentiel écotouristique
 - Espaces verts, potentiel de parcours riverain, les cours d'eau, milieux humides et boisés, le parc-nature...

Entreprises

- Diversité de la structure économique
- Nombre élevé de PME (donc moins vulnérables aux fermetures des grandes) (500 entreprises en zones industrielles, dont 280 entreprises manufacturières, 9000 travailleurs et 900 entreprises commerciales ou de services)
- Nombre élevé de PME à valeur ajoutée (produits spécialisés)
- Pôles réunissant une grande partie des organisations communautaires et d'économie sociale
- Pôle pétrochimique (dans l'état actuel de l'arrondissement avec Montréal-Est)
- Implantation de nouvelles entreprises

Emploi/Formation

- Nombre élevé de PME à valeur ajoutée embauchant de la main-d'œuvre spécialisée
- Plus haut taux de scolarité dans les secteurs techniques et les métiers (23,6 %, soit 7 140 personnes)

Soutien aux entreprises

- Reconnaissance des compétences du CLD sur le territoire
- Existence d'un Centre de gestion des déplacements de l'Est (CGD) en place
- Réseau actif de partenaires économiques (ex. : *Mes alliés, mon réseau*)
- Partenariats en vigueur

3.4.2.2 Faiblesses

Population

- Peu de synergie entre la population de Rivière-des-Prairies et celle de Pointe-aux-Trembles

Territoire

- Image négative du territoire due à la proximité des industries lourdes
- Problèmes de voisinage entre le secteur résidentiel et industriel (conflagrations possibles, circulation, pollution...)
- Manque d'infrastructures pour le développement des parcs industriels (Saint-Jean-Baptiste et Armand-Chaput)
- Manque de petits espaces industriels
- Axes routiers nord-sud à développer (Forget/Bourget et Marien/Maurice-Duplessis)
- Berges et eaux insalubres à certains endroits
- Terrains vacants contaminés appartenant autant à la Ville qu'au secteur privé
- Défusion de Montréal-Est
- Contamination des sols par des dépôts sauvages (tolérance et laisser-aller)

Entreprises

- Faible mobilisation spontanée des entreprises vers des projets communs
- Peu d'émergence de nouveaux projets en économie sociale
- Méconnaissance des instances publiques par les gens d'affaires
- Vulnérabilité environnementale et visuelle par l'établissement d'entreprises de recyclage et de récupération
- Offre commerciale insuffisante pour la population

Emploi/Formation

- Vieillesse de la main-d'œuvre (ex. : rembourreur industriel...)
- Vieillesse des propriétaires-dirigeants, sans relève ciblée
- Réseau de transport en commun ne répondant pas aux besoins
- Faible taux de scolarité universitaire de la population active (13 % contre 30 % ailleurs)
- Pas d'établissement universitaire localisé sur le territoire

Soutien aux entreprises

- Budgets insuffisants alloués au développement du territoire (infrastructures, aide aux entreprises, suivis d'entreprises, fonds d'investissement...)
- Pas d'organisation structurée pour le développement commercial (SDC)
- Pas de capacité d'accueil pouvant soutenir le développement récréotouristique
- Pas d'incitatif pour l'établissement local d'entreprises commerciales et industrielles (PROCIM et POC)



4 LES ENJEUX ET DÉFIS STRATÉGIQUES QUI CONFRONTENT LE TERRITOIRE

À la lumière des consultations publiques de janvier 2005, du plan stratégique de la ville et de la CMM, nous retenons pour le territoire, le cadre de réflexion et d'action suivant. Ce dernier est basé sur le portrait et le diagnostic de l'arrondissement, présentés dans les pages précédentes.

Le comité consultatif a proposé de prioriser des actions, de miser sur les forces de l'arrondissement et de consolider les acquis. Ainsi, les partenaires économiques présents à la consultation publique ont soulevé les enjeux et défis suivants pour notre arrondissement. Nous invitons l'ensemble des intervenants socio-économiques à les considérer dans leur plan d'action respectif, de façon à multiplier les efforts et maximiser les résultats.

- Soutenir les entreprises du territoire dans le contexte économique actuel (mondialisation, productivité, innovation et compétitivité)
- Faciliter le recrutement de main-d'œuvre dans les entreprises du territoire
- Former de la nouvelle main-d'œuvre dans les secteurs techniques
- Travailler en collaboration et développer une synergie entre les partenaires économiques
- Améliorer l'accessibilité au territoire par le transport

En plus de ces enjeux, la SODEC RDP • PAT constate que l'arrondissement doit faire face à certains défis :

- Constituer des milieux de vie harmonieux
- Consolider l'offre commerciale et diminuer les fuites commerciales
- Viabiliser les terrains vacants
- Prévoir les départs à la retraite des propriétaires dirigeants et des employés d'expérience
- Faire valoir le potentiel de développement de l'arrondissement

5 MISSION, VISION, STRATÉGIES ET AXES D'INTERVENTION

Cette planification stratégique du développement économique pour 2005-2008 servira de guide pour les acteurs économiques œuvrant dans l'arrondissement et, tout comme une rose des vents, propose une orientation de développement bâtie à partir du diagnostic du territoire et des besoins soulevés par les entreprises. C'est en harmonisant les orientations de chacun, que le développement économique local de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est pourra prendre son envol.

Vous trouverez dans les pages suivantes un tableau synthèse du plan stratégique proposé. Ainsi, il présente les stratégies, axes, moyens et actions de développement proposés pour l'arrondissement pour 2005-2008.

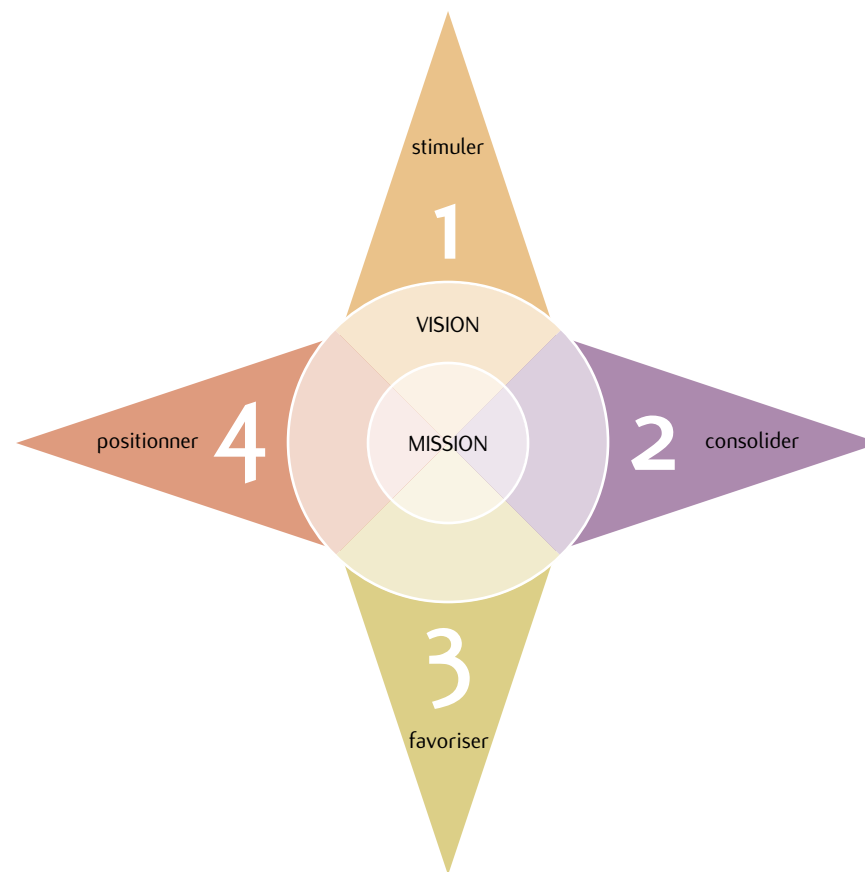


Tableau synthèse du plan stratégique du PALÉE 2005-2008

Stratégies	Axes	Moyens	Actions
1 Stimuler l'entrepreneuriat individuel et collectif	1. La culture entrepreneuriale	Favoriser le développement de la culture entrepreneuriale	- Offrir des ateliers de formation en milieu scolaire - Animer le milieu scolaire pour le développement d'une culture entrepreneuriale - Soutenir et faire valoir les initiatives d'entrepreneuriat jeunesse - Partager des témoignages d'entrepreneurs - Organiser des activités (visites d'entreprises, accompagnement d'un entrepreneur dans sa journée, journée thématique, concours...)
		Promouvoir les différentes formes d'entrepreneuriat	- Informer les promoteurs sur les différentes formes juridiques d'une entreprise - Promouvoir et sensibiliser les promoteurs aux valeurs de l'entrepreneurship collectif
		Soutenir l'entreprise et l'organisme promoteur dans son pré-démarrage	- Offrir des séances d'information - Offrir des services-conseils - Mettre à la disposition des futurs entrepreneurs des outils et infrastructures (Salle d'entrepreneuriat, Club entrepreneur étudiant, modèle de plan d'affaires, test sur le potentiel entrepreneurial...) - Aider à l'élaboration et l'analyse de l'idée d'affaires - Aider à la recherche de financement pour le pré-démarrage (Jeunes volontaires, volet A de Jeunes Promoteurs...)
	2. Promouvoir les différentes formes d'entrepreneuriat	Supporter l'entrepreneur ou l'organisme promoteur dans le démarrage de son projet	- Offrir des séances d'information et des ateliers de formation - Mettre à la disposition des entrepreneurs, des outils et infrastructures (Salle d'entrepreneuriat, modèle de plan d'affaires) - Aide à la planification du projet d'affaires (plan d'affaires et étude de marché) - Offrir des services-conseils - Aide à la recherche de financement pour le démarrage - Favoriser les projets misant sur la collaboration et la concertation
		Supporter l'entrepreneur ou l'organisme promoteur dans le développement de ses habiletés de gestion	- Offrir des ateliers de formation spécialisée - Favoriser le jumelage entre entrepreneurs et mentors par le programme de Mentorat - Offrir du coaching spécialisé - Faire valoir les différents outils de perfectionnement et événements de formation
		Référer l'entrepreneur ou l'organisme promoteur aux ressources spécialisées	- Favoriser l'arrimage entre les services offerts par chacun des partenaires - Faire le suivi des références effectuées - Établir des modes de référence basés sur l'éthique et la confidentialité des dossiers
	3. Le suivi	Supporter l'entrepreneur ou l'organisme promoteur dans la réalisation de son projet	- Offrir des services-conseils - Aider à la recherche de locaux - Aider à la recherche de financement - Offrir du suivi ou coaching spécialisé aux entreprises - Favoriser le jumelage entre entrepreneurs et mentors par le programme de Mentorat
		Inciter l'entrepreneur ou l'organisme promoteur à se bâtir un réseau d'affaires	- Organiser et faire valoir les événements de réseautage, colloques, conférences (local, régional, national et international) - Favoriser le maillage entre entrepreneurs - Maintenir à jour le répertoire des entreprises - Organiser des visites d'entreprises - Mentorat (bénéficiaire du réseau d'affaires de son mentor)

Tableau synthèse du plan stratégique du PALÉE 2005-2008

Stratégies	Axes	Moyens	Actions
2 Consolider les entreprises existantes	1. Le gestionnaire et son équipe	Supporter l'entrepreneur dans l'amélioration de ses habiletés de gestion	• Offrir des services-conseils • Offrir du coaching en gestion • Organiser des activités de formation • Partager des témoignages d'entrepreneurs • Maintenir une cellule de Mentorat
		Inciter l'entrepreneur à élargir son réseau d'affaires	• Organiser des activités de réseautage • Maintenir à jour un répertoire d'entreprises • Faire valoir les activités de réseautage (local, régional, national et international)
		Assurer sa relève et transférer ses connaissances	• Offrir des services-conseils • Offrir du coaching en gestion • Informer les dirigeants et faire de la sensibilisation • Identifier les principales difficultés rencontrées par les entreprises dues au vieillissement de la main-d'œuvre, afin de proposer des solutions ou des démarches appropriées pour assurer la relève
	2. L'entreprise, son produit et son marché	Supporter l'entreprise dans son développement et sa croissance	• Offrir des services-conseils • Effectuer des diagnostics d'entreprises et identifier leurs besoins • Organiser et faire valoir les événements, colloques, formations, conférences (local, régional, national et international) • Offrir un service de veille stratégique • Référer les entreprises à des ressources spécialisées • Favoriser le maillage des entreprises • Aider l'entreprise dans sa recherche de financement • Offrir un suivi aux entreprises • Sensibiliser l'entreprise à l'importance de prévoir une relève de sa main-d'œuvre • Soutenir l'entreprise dans ses besoins de localisation • Supporter les entreprises dans la recherche, l'intégration et le maintien en emploi de la main-d'œuvre • Supporter les entreprises dans leurs besoins en innovation
		Supporter le développement de ses marchés et la compétitivité	
		Supporter le développement de ses produits, sa productivité et son innovation	
	3. Le réseau d'intervenants	Favoriser le développement d'une synergie entre les intervenants	• Participer à des tables de concertation, des comités, etc. • Organiser des activités de réseautage • Favoriser le développement d'initiatives communes
		Partager de l'information sur l'arrondissement, les entreprises et leurs besoins	• Produire des documents pour partager l'information • Établir des modes de partage d'information basés sur l'éthique et la confidentialité des dossiers
		Référer les entreprises aux ressources spécialisées	• Référer, entre intervenants, les entreprises ayant des besoins communs • Faire le suivi des références effectuées • Établir des modes de références basés sur l'éthique et la confidentialité des dossiers

Tableau synthèse du plan stratégique du PALÉE 2005-2008

Stratégies	Axes	Moyens	Actions
3 Favoriser un arrimage efficace entre l'offre et la demande de main-d'œuvre	1. L'employé	Promouvoir les métiers professionnels comme choix de carrière	- Développer et assurer la promotion des parcours de formation diversifiés (concomitance formation générale et professionnelle, métiers semi-spécialisés) favorables à la qualification ou à la diplomation des jeunes, en fonction des besoins des entreprises - Élaborer un plan d'implantation des parcours de formation et un plan d'information et de promotion auprès des élèves, des écoles, des centres et des parents - Accroître l'offre de service en formation professionnelle, par le développement de formations menant à une attestation d'études professionnelles ou une attestation de formation professionnelle - Poursuivre le développement et la promotion du projet « visite virtuelle »
		Favoriser l'employabilité et le recrutement de la main-d'œuvre	- Préparer les chercheurs d'emploi dans leurs recherches d'emploi - Inciter les chercheurs d'emploi à utiliser les ressources actuelles pour l'affichage et la recherche d'emploi - Initier des projets d'insertion de la main-d'œuvre peu spécialisée et éloignée du marché du travail avec les entreprises (stages préparatoires à l'emploi, etc.) - Aider les jeunes à surmonter les obstacles à l'emploi auxquels ils font face - Aider les jeunes à acquérir les connaissances et compétences nécessaires à une participation actuelle et future au marché du travail - Favoriser le passage de l'école au travail des jeunes hautement qualifiés, afin de satisfaire les besoins d'un marché du travail en évolution
		Sensibiliser les individus à l'importance de la formation	- Élaborer des outils avec les établissements d'enseignement, afin de diminuer le taux d'absentéisme et augmenter le taux de réussite des étudiants - Augmenter la participation à la formation de base, destinée aux femmes chefs de familles monoparentales, afin de les amener à suivre une formation professionnelle qualifiante - Favoriser l'intégration des jeunes sur le marché du travail (16-24 ans) - Poursuivre les interventions chez les jeunes, afin de prévenir le décrochage scolaire - Favoriser la reconnaissance des acquis de la population immigrante
	2. L'employeur	Favoriser l'adéquation de la formation professionnelle, en fonction des besoins des entreprises	- Accroître les relations entre les centres de formation professionnelle, les entreprises et les acteurs socio-économiques afin d'adapter la formation aux progrès technologiques et aux besoins de la main-d'œuvre - Créer des partenariats entre les entreprises et le CSE de la CSPI, relatifs à la formation concertée et/ou regroupée de leur future main-d'œuvre - Accroître l'offre de service en formation professionnelle par le développement de formations menant à une attestation d'études professionnelles ou une attestation de formation professionnelle
		Sensibiliser les entreprises à l'embauche locale et aux interventions d'intégration en milieu de travail	- Inciter les entreprises à utiliser les ressources actuelles pour l'affichage et la recherche d'emploi - Supporter et accompagner les entreprises dans l'embauche de personnes immigrantes - Initier des projets d'insertion de la main-d'œuvre peu spécialisée et éloignée du marché du travail avec les entreprises (stages préparatoires à l'emploi, etc.)
		Encourager les entreprises à utiliser la formation continue	- Favoriser la participation des entreprises de l'arrondissement à l'ensemble des séminaires offerts par Emploi-Québec - Soutenir le développement de pratiques de gestion dans les entreprises, en vue de favoriser l'embauche, l'intégration et le maintien en emploi des travailleurs immigrants - Encourager les entreprises à développer les habiletés de la main-d'œuvre, par l'entraînement à la tâche comme mesure de formation à l'interne - Favoriser la participation des entreprises dans une approche de formation multientreprises - Valoriser l'approche du carnet d'apprentissage en entreprise

Tableau synthèse du plan stratégique du PALÉE 2005-2008

Stratégies	Axes	Moyens	Actions
4 Positionner favorablement l'arrondissement	1. Le milieu de vie et le contexte social	Faciliter l'accès à l'arrondissement	- Améliorer les liens routiers à l'intérieur de l'arrondissement (dessertes nord-sud) - Améliorer les déplacements en transport collectif à l'intérieur de l'arrondissement et vers le centre-ville - Encourager la mise en place de solutions de transport complémentaires au transport collectif - Promouvoir et arrimer une offre de covoiturage en fonction des besoins du territoire
		Promouvoir les infrastructures de culture et de loisirs	- Assurer la conservation des éléments significatifs du patrimoine bâti et archéologique montréalais, par la protection et la mise en valeur du noyau villageois traditionnel de Saint-Joseph-de-Rivière-des-Prairies, du vieux Pointe-aux-Trembles et de la Chapelle de la Réparation du Sacré-Cœur - Favoriser la décentralisation des équipements culturels, communautaires et de loisirs - Favoriser l'accès au parcours riverain de l'arrondissement (rives de l'île)
		Offrir du support et des services aux citoyens	- Faire valoir à la population l'ensemble des services offerts dans l'arrondissement - Assurer l'évolution et l'adaptation des services, en fonction des besoins de la population
		Développer le potentiel écotouristique	- Préserver la qualité écologique des milieux naturels, par la mise en valeur du parc-nature de la Pointe-aux-Prairies et des éco-territoires - Promouvoir et développer le site de la Coulée Grou et du ruisseau De Montigny - Évaluer la possibilité d'intégrer l'île Bonfouin à un éventuel attrait touristique autour de la Coulée Grou - Promouvoir les activités récréatives possibles sur les berges de la rivière des Prairies et du fleuve
	2. Le dynamisme économique	Augmenter le rayonnement de l'arrondissement	- Valoriser les éléments d'intérêt naturels et les intégrer au milieu urbain - Améliorer la qualité visuelle des entrées de l'arrondissement, aux abords de l'autoroute 40 et des grands boulevards urbains - Mettre en valeur les éléments récréatifs et touristiques de la Pointe-de-l'île
		Inciter les entreprises à s'établir dans l'arrondissement	- Poursuivre le développement des terrains industriels vacants par le prolongement des réseaux d'infrastructures dans les parcs industriels Armand-Chaput et Saint-Jean-Baptiste - Optimiser l'utilisation de la zone industrielle de Montréal-Est - Favoriser la requalification de grands sites industriels sous-utilisés afin d'accueillir de nouvelles activités économiques
		Harmoniser le développement industriel, commercial et résidentiel du territoire	- Encadrer le développement résidentiel des terrains vacants - Assurer une desserte commerciale sur l'ensemble de l'arrondissement, en consolidant les pôles commerciaux existants sur la rue Sherbrooke et le boulevard Maurice-Duplessis et en maintenant et développant de petits pôles commerciaux de voisinage - Assurer la gestion des interfaces des espaces industriels avec les secteurs résidentiels, pour une meilleure cohabitation entre les deux secteurs
	3. Le développement durable	Sensibiliser la population et les entreprises au développement durable	- Favoriser la participation des citoyens et des organisations aux événements à caractère environnemental - Inciter la population et les entreprises à adhérer aux services de gestion des matières résiduelles - Planter des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles dans les institutions, commerces, industries et lieux publics - Mettre en place des mesures pour encourager la population et les organisations à rendre leur consommation d'eau et d'énergie plus efficace
		Privilégier les projets de développement soucieux de l'environnement	Développer et intégrer des critères de développement durable, dans les processus décisionnels et l'achat de biens et de services
		Favoriser l'utilisation du transport écologique	- Accroître les infrastructures pour le vélo, par l'aménagement de pistes cyclables et l'installation de supports à vélos - Expérimenter et favoriser le développement de l'autopartage - Planter dans les milieux de travail, des mesures favorisant le transport durable - Adhérer à la démarche ALLÉGO - Accroître l'utilisation des véhicules écoénergétiques et/ou à carburant propre

Secteur manufacturier ⁸⁶					
Secteur d'activité	A	B	C	D	Total
Métal	133	2 441	1 à 2	Excellent	79
Chimie, pétrochimie et charbon	23	1 189	1 à 2	Très bon	53
Meuble et bois ouvré	39	1 450	0 à 1	Bon	48
Plastique et caoutchouc	18	543	1 à 2	Très bon	46
Papier, imprimerie et édition	21	980	0 à 1	Bon	41
Bioalimentaire	17	300	3 +	Moyen	41
Vêtement et textile	12	1 165	Négatif	Non significatif	24

5.1 MISSION DE DÉVELOPPEMENT

La mission de ce plan d'action s'apparente à celle de la SODEC RDP • PAT, c'est-à-dire favoriser l'essor économique du territoire, soit l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, par le développement des entreprises et de l'emploi.

Mission

Favoriser l'essor économique de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, par le développement des entreprises et de l'emploi

5.2 VISION DU DÉVELOPPEMENT

À titre de Centre local de développement (CLD), la SODEC RDP • PAT est très consciente des forces de l'arrondissement en ce qui a trait au développement économique, surtout au niveau industriel. Elle est aussi apte à constater que sur des bases d'efficacité et d'efficience, en fonction des ressources allouées au développement économique de notre arrondissement, il est impératif de se fixer des priorités.

De ce fait, elle propose une vision du développement misant sur les secteurs d'activité les plus en force dans l'arrondissement. Pour qu'elles demeurent compétitives au Québec et sur la scène mondiale, les entreprises manufacturières doivent faire de l'innovation, une priorité. Ainsi, sans mettre de côté les entreprises œuvrant dans d'autres secteurs, l'ensemble des stratégies de développement, les axes, les moyens et les actions ciblées le seront en conservant cette vision.

Mission

Favoriser l'essor économique de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, par le développement des entreprises et de l'emploi

Vision

Miser sur les secteurs d'activité les plus en force sur son territoire

Comme nous l'avons vu précédemment, à l'aide d'indicateurs d'analyse, il a été possible de dresser le rang des secteurs d'activité en force. Ainsi, à la lumière du recensement et d'une analyse des facteurs déterminants, le secteur manufacturier est prédominant, précisément selon le classement suivant (voir tableau en haut de la page).

Comme le secteur du commerce de détail arrivait au 2^e rang du classement général (voir page 42), il sera important de porter une attention particulière à ce secteur, de façon à mieux documenter le portrait de cette industrie, de consulter les entreprises pour connaître leurs besoins et aussi favoriser, dans la mesure du possible, la collaboration entre commerçants.

⁸⁶ Voir page 43.

Environnement immédiat			
		Forces	Faiblesses
Environnement général	Occasions	Stimuler l'entrepreneuriat privé et collectif	Favoriser un arrimage efficace entre l'offre et la demande de main-d'œuvre
	Menaces	Consolider les entreprises existantes	Positionner favorablement l'arrondissement

5.3 STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT⁸⁷

Comme dans tout plan stratégique, les stratégies doivent être identifiées à l'aide du diagnostic effectué (voir pages 72 à 75). Suite à l'analyse croisée des forces et faiblesses de l'environnement immédiat et des occasions et menaces de l'environnement général externe et, en fonction des différents enjeux de l'arrondissement, le PALÉE 2005-2008 repose sur quatre grandes stratégies de développement.

Sans être étrangères aux cinq stratégies identifiées au PLACÉE 1999-2002, les nouvelles sont plus précises et seront réalisées par des axes, moyens et actions innovatrices.

Mission

Favoriser l'essor économique de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, par le développement des entreprises et de l'emploi

Vision

Miser sur les secteurs d'activité les plus en force sur son territoire

Stratégies

1. Stimuler l'entrepreneuriat privé et collectif
2. Consolider les entreprises existantes
3. Augmenter l'accès à une main-d'œuvre compétente
4. Positionner favorablement l'arrondissement

5.3.1 Stimuler l'entrepreneuriat privé et collectif

À la lumière des forces de l'arrondissement, on pourra saisir les occasions de l'environnement immédiat, en stimulant l'entrepreneuriat privé et collectif. De par sa mission et les fondements de son rôle de CLD, la SODEC RDP • PAT est sensible à toutes les études présentant les assises, les facteurs déterminants du développement économique et l'importance du soutien à l'entrepreneuriat. Ainsi, la SODEC RDP • PAT contribue depuis sept ans, à stimuler l'entrepreneuriat dans son arrondissement. Elle soutient les entrepreneurs dans le développement de leur projet, privé ou collectif, et développe au fil des ans des outils et approches, en groupe ou individuelles.

Sensible à l'importance d'établir les fondements nécessaires au développement de la culture entrepreneuriale de la population de l'arrondissement et en assurer la relève, la SODEC RDP • PAT a choisi d'y apporter une attention particulière. À cet effet, les experts affirment unanimement que la culture entrepreneuriale joue un rôle dominant dans notre économie et est primordiale pour notre avenir économique, surtout dans un contexte de mondialisation où les emplois sont de plus en plus menacés. Voilà pourquoi il nous importe de promouvoir et valoriser l'entrepreneuriat comme choix de carrière et favoriser le développement d'aptitudes, compétences et habiletés entrepreneuriales des jeunes, qui fréquentent les établissements scolaires, les maisons de jeunes et les Carrefours jeunesse-emploi.

⁸⁷ Voir Tableau synthèse du plan stratégique du PALÉE 2005-2008, p. 78 à 81.



Groupe Lavo inc.



Produits Cari-All inc.



Assemblage P.M.B.

5.3.2 Consolider les entreprises existantes

Selon le diagnostic de l'arrondissement et en fonction des forces identifiées, on pourra contrer les menaces de l'environnement, en consolidant les entreprises existantes. Sachant que nous œuvrons dans un arrondissement où se situent près de 1 600 entreprises, dont 37,5 % sont manufacturières, générant plus de 17 500 emplois, nous devons contribuer favorablement à la consolidation, la croissance et au développement de ces dernières et ce, avant même de penser à la venue de nouvelles entreprises.

Les entreprises existantes contribuent positivement au développement économique local de notre arrondissement et c'est la raison pour laquelle leur consolidation est prioritaire dans le PALÉE. Aussi, considérant les exigences imposées à ces dernières en terme de rentabilité, maintien de leur avantage concurrentiel, planification de la relève, soucis de productivité et de performance, de même que la menace qui les guette par l'ouverture des marchés étrangers, nos entreprises et leurs dirigeants se mesurent à des enjeux pouvant freiner ou même compromettre leur propre développement.

La SODEC RDP • PAT œuvre auprès des entreprises de l'Est de l'île de Montréal depuis plus de sept ans et son plan d'action 2005-2006 portera une attention particulière et prioritaire aux entreprises existantes, situées sur son territoire. En effet, suite au recensement qu'elle a effectué au printemps 2005, la SODEC RDP • PAT a su relever les besoins des entreprises. Compte tenu des ressources disponibles en développement économique local et de façon à rejoindre les bonnes entreprises, la SODEC RDP • PAT a procédé à la détermination des secteurs d'activité prioritaires. Ainsi, grâce aux résultats du recensement et à une analyse des facteurs déterminants, nous pouvons établir que le secteur manufacturier domine, précisément dans les industries du métal, de la construction, du meuble, de la chimie-pétrochimie, du plastique et de l'imprimerie, de même que du bioalimentaire.

5.3.3 Favoriser un arrimage efficace entre l'offre et la demande de main-d'œuvre

Malgré les faiblesses identifiées pour l'arrondissement, celui-ci pourra saisir les occasions de l'environnement si une attention particulière est mise à l'arrimage efficace entre l'offre et la demande de main-d'œuvre. Favoriser le développement économique local ne se fait pas seulement avec les entreprises, mais également avec la main-d'œuvre. Travaillant étroitement avec les entreprises, nous sommes à même de constater que leur développement et leur croissance passent souvent par la compétence, la stabilité, le recrutement efficace, la formation et la relève de la main-d'œuvre. Aussi, notre arrondissement présente plusieurs défis à ce sujet.

Les changements importants de la structure d'emploi, en faveur de ceux plus qualifiés, la complexification des tâches et le relèvement des compétences exigées par les entreprises commandent une forte capacité d'adaptation de la main-d'œuvre. Aussi, afin de prévenir les pénuries d'emplois prévisibles dans certains corps de métiers et atteindre une adéquation entre l'offre de la main-d'œuvre et les besoins des entreprises de l'arrondissement, il importe de prioriser certains axes de développement, à savoir : valoriser la formation professionnelle et technique, favoriser l'apprentissage et la formation continue de la main-d'œuvre, adapter l'offre de formation aux besoins du marché du travail, sensibiliser les entreprises à l'apport de main-d'œuvre immigrante et assister les entreprises dans leur processus de recrutement. Finalement, les intervenants économiques s'unissent pour informer les entreprises qu'elles devront également faire leur part, en développant leur programme d'entraînement à la tâche, pour mieux développer la main-d'œuvre et, par conséquent, augmenter le taux de succès quant à l'intégration des nouveaux employés.

5.3.4 Positionner favorablement l'arrondissement

Finalement, la dernière stratégie consiste à positionner favorablement l'arrondissement, malgré ses faiblesses et les contraintes de l'environnement. L'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est est le territoire où l'on retrouve le plus grand potentiel de développement de toute l'île de Montréal et est souvent méconnu. Aussi, pour faire connaître toutes les possibilités, opportunités et avantages du territoire, il faudra poursuivre et multiplier les efforts afin de positionner l'arrondissement comme endroit où il fait bon vivre et où le développement économique ne connaît pas de répit. Cette stratégie est divisée en trois axes, ciblant à la fois la qualité de vie des résidents, le dynamisme économique des entreprises et un développement durable qui respecte l'environnement.

L'amélioration du milieu de vie des résidents regroupe des interventions souhaitées pour faciliter l'accessibilité à l'arrondissement, à la promotion et au développement d'infrastructures de culture et de loisirs, ainsi que des activités récréatives et touristiques. Cet axe devient particulièrement important, considérant l'énorme potentiel de développement résidentiel de l'arrondissement. Aussi, en matière de dynamisme économique, il est souhaitable de promouvoir le territoire comme étant un milieu fertile pour les entrepreneurs, tout en prenant soin de souligner les réalisations des entreprises existantes. L'arrondissement demeure une terre de prédilection pour toutes les formes d'activités économiques. C'est pourquoi des actions doivent être faites pour permettre aux acteurs concernés de réaliser leur plein potentiel, de promouvoir ces derniers en ce sens et contribuer à leur bon développement. Finalement, le développement économique de l'arrondissement doit tenir compte, dans sa globalité, des nouvelles réalités environnementales, en favorisant et privilégiant l'utilisation d'outils de développement durable.

5.4 LES AXES STRATÉGIQUES D'INTERVENTION⁸⁸

5.4.1 Axes d'intervention pour stimuler l'entrepreneuriat privé et collectif

Mission

Favoriser l'essor économique de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, par le développement des entreprises et de l'emploi

Vision

Miser sur les secteurs d'activité les plus en force sur son territoire

Stratégie

1. Stimuler l'entrepreneuriat privé et collectif

Axe 1.1 : La culture entrepreneuriale

Axe 1.2 : Le démarrage

Axe 1.3 : Le suivi

5.4.1.1 La culture entrepreneuriale

Il est important que nous portions une attention particulière au développement de la culture entrepreneuriale auprès de la population de l'arrondissement, surtout chez les jeunes. Les habiletés, les valeurs et les connaissances que prône la culture entrepreneuriale sont transférables et ce, peu importe le choix de carrière des jeunes. La confiance et l'estime de soi, l'autonomie, le sens de l'initiative, doivent être développés pour permettre autant le lancement d'une entreprise que la recherche d'un emploi. En prenant des moyens et des actions ayant trait à la culture entrepreneuriale, on assure un dynamisme économique pour les années à venir.

⁸⁸ Voir Tableau synthèse du plan stratégique du PALÉE 2005-2008, p. 78 à 81.

5.4.1.2 Le démarrage

Bien entendu, la stimulation de l'entrepreneuriat passe en grande partie par le soutien offert aux entrepreneurs, dans les étapes précédant le lancement de leur entreprise. La réflexion, la recherche, la planification, la logistique et la mise en œuvre de leur projet d'affaires peuvent être bien faites, si l'entrepreneur se sent guidé et épaulé. Ce suivi pourra certainement éviter des erreurs, épargner du temps et augmenter ses chances de réussite.

5.4.1.3 Le suivi

Ce n'est pas tout de démarrer une entreprise, il faut accompagner l'entreprise dans les années qui suivent. Sachant que près de 30 % des entreprises ne vivent pas au-delà de la première année et que 50 % ferment leurs portes dans les cinq premières années, l'accompagnement des jeunes entreprises doit avoir la même importance que le démarrage proprement dit.

5.4.2 Axes d'intervention pour consolider les entreprises existantes

Mission

Favoriser l'essor économique de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, par le développement des entreprises et de l'emploi

Vision

Miser sur les secteurs d'activité les plus en force sur son territoire

Stratégie

2. Consolider les entreprises existantes

Axe 2.1 : Le gestionnaire et son équipe

Axe 2.2 : L'entreprise et son marché

Axe 2.3 : Le réseau d'intervenants



Design America



La compagnie Bonbon Rio inc.

5.4.2.1 Le gestionnaire et son équipe

Pour soutenir l'entreprise dans sa croissance et son expansion, on peut intervenir dans chacune des fonctions de l'entreprise, mais il ne faut surtout pas négliger l'entrepreneur, le gestionnaire, l'équipe de direction et les ressources humaines. Ils forment, en quelque sorte, le moteur de l'entreprise. Il faut les accompagner dans leur développement, que ce soit pour développer leurs habiletés de gestion, bâtir leur réseau d'affaires et même prévoir leur relève.

5.4.2.2 L'entreprise et son marché

Actuellement, une entreprise peut prendre de l'expansion, dans la mesure où elle demeure compétitive. Ceci passe en grande partie par l'innovation, l'exploration de nouveaux marchés et la productivité.

5.4.2.3 Le réseau d'intervenants

Comme plusieurs intervenants socio-économiques interviennent auprès des PME d'un même territoire, il est important que ceux-ci arriment leurs interventions, prônent la complémentarité, le partage d'information et la référence mutuelle.

5.4.3 Axes d'intervention pour favoriser un arrimage efficace entre l'offre et la demande de main-d'œuvre

Mission

Favoriser l'essor économique de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, par le développement des entreprises et de l'emploi

Vision

Miser sur les secteurs d'activité les plus en force sur son territoire

Stratégie

3. Augmenter l'accès à une main-d'œuvre compétente

Axe 3.1 : L'employé

Axe 3.2 : L'employeur

Notons que cette troisième stratégie sera grandement prise en charge par les organismes d'employabilité de l'arrondissement, notamment Emploi-Québec⁸⁹.

5.4.3.1 L'employé

Compte tenu des besoins de main-d'œuvre spécialisée des entreprises manufacturières de l'arrondissement, il est important de promouvoir les métiers techniques auprès des jeunes, faire valoir l'importance de la formation et augmenter l'employabilité des chercheurs d'emploi, de façon à faciliter leur recrutement.

5.4.3.2 L'employeur

L'entreprise doit participer à tous les aspects de la main-d'œuvre. Il ne s'agit pas d'une responsabilité uniquement attribuable au chercheur d'emploi. Les employeurs doivent participer à l'arrimage des formations, en fonction de leurs besoins internes. Ils peuvent favoriser l'embauche locale, faciliter l'intégration de sa main-d'œuvre et privilégier la formation continue.

⁸⁹ ANNEXE 5 : MISSION ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC

5.4.4 Axes d'intervention pour positionner favorablement l'arrondissement

Mission

Favoriser l'essor économique de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, par le développement des entreprises et de l'emploi

Vision

Miser sur les secteurs d'activité les plus en force sur son territoire

Stratégie

4. Positionner favorablement l'arrondissement

Axe 4.1 : Le milieu de vie et le contexte social

Axe 4.2 : Le dynamisme économique

Axe 4.3 : Le développement durable

5.4.4.1 Le milieu de vie et le contexte social

Pour positionner favorablement l'arrondissement, il est important de développer un milieu de vie et un contexte social invitant. Cela façonne positivement l'image du territoire, surtout si l'on porte une attention à l'accessibilité, aux services offerts à la population, au développement et à la promotion du potentiel et des infrastructures récréatives.

5.4.4.2 Le dynamisme économique

L'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est détient des avantages notables pour le développement résidentiel, commercial et industriel. Pour créer un dynamisme économique permettant l'arrivée de résidents, commerces et entreprises, il faut faire connaître et valoriser les avantages, en augmentant le rayonnement de l'arrondissement et en structurant un développement économique harmonieux entre les secteurs résidentiel, commercial, récréatif et industriel. Ceci contribuera aussi à freiner les départs d'entreprises et de résidents vers d'autres localités.

5.4.4.3 Le développement durable

Dans le contexte actuel, il devient impératif de favoriser un développement qui priorise le développement durable. Or, pour contrer l'image parfois péjorative de l'arrondissement, il est important de sensibiliser la population et les entreprises à l'importance de l'environnement, au transport écologique et à la diminution des gaz à effet de serre. Ceci nécessite que les organismes socio-économiques privilégient les projets et les initiatives soucieux du développement durable.

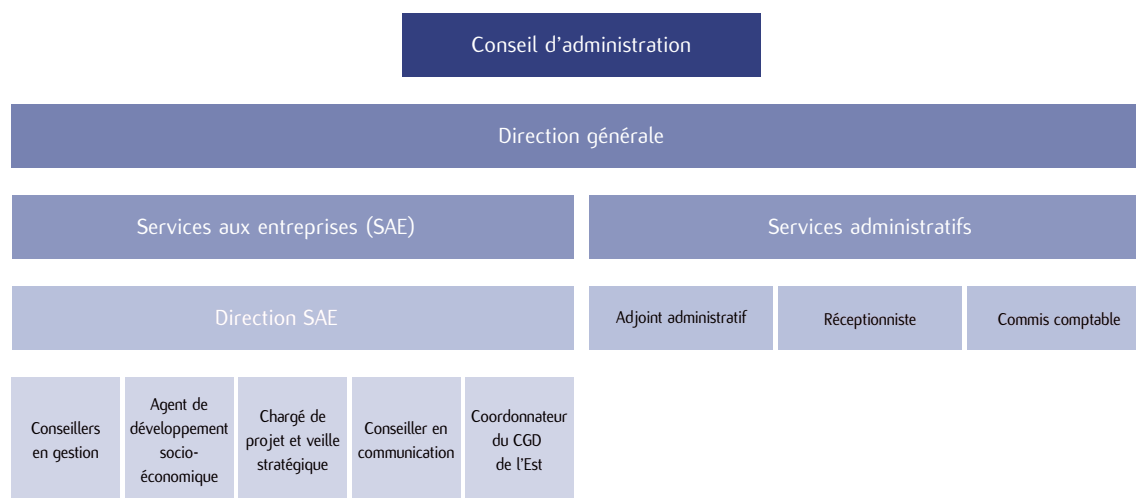
6 LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE

6.1 LES PRIORITÉS D'ACTION

À titre de responsable de la préparation du PALÉE, il va de soi que la SODEC RDP • PAT adhère à la vision, aux stratégies et axes de développement proposés dans le PALÉE. Elle a donc bâti son plan stratégique et ciblé les moyens, actions et objectifs en fonction du PALÉE. Cependant, pour permettre un développement harmonieux de l'arrondissement, il est important que l'ensemble des intervenants y adhèrent et considèrent le PALÉE dans leur propre plan d'action. Seul, le CLD ne peut réaliser la totalité du travail nécessaire à l'avancement économique de l'arrondissement.

6.2 L'ORGANISATION

La SODEC RDP • PAT entreprendra, par la mise en œuvre du PALÉE, son deuxième plan stratégique de développement économique local. Riche de son expérience et de son expertise acquises avec le PLACÉE 1998-2002, la SODEC RDP • PAT pourra compter sur une équipe solidement formée pour respecter les objectifs fixés. L'équipe de la SODEC RDP • PAT fonctionne selon l'organigramme suivant :



Nombre de nouveaux clients (1998-2005)						
1998-1999 ⁹⁰	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
142	245	415	359	467	592	471
N/A	+ 75,5 %	+ 69,4 %	- 13,6 %	+ 30 %	+ 26,7 %	- 20 %

6.3 BILAN DES RÉALISATIONS 1998-2005

Depuis 1998, la SODEC RDP • PAT se taille une place très importante dans le développement économique de son arrondissement. Elle constitue un réel carrefour d'information et joue son rôle de guichet multiservices tel qu'on le désignait autrefois, au moment de la création des CLD. Depuis 1998, plus de 42 000 appels ont été reçus à la SODEC RDP • PAT, démontrant l'achalandage important de l'organisation.

À titre de reconnaissance et dans le but de s'impliquer dans leur milieu, une centaine d'entreprises et d'intervenants économiques adhèrent à titre de membres de l'organisation. Ils peuvent ainsi participer à l'assemblée générale annuelle, à l'établissement des grandes orientations, en plus de recevoir des services privilégiés.

Nombre de clients

Le Service aux entreprises (SAE) de la SODEC RDP • PAT occupe une place de premier rang dans l'organisation. Il offre un soutien aux entreprises de l'arrondissement et aux clients désirant y démarrer une entreprise.

Au cours des sept dernières années, le SAE a desservi près de 2 500 clients, représentant une moyenne de 32 clients par mois, suivant l'évolution annuelle suivante :

Évolution du *membership* de la SODEC RDP • PAT



Évolution sur 7 ans
du nombre de nouveaux clients



90 Le nombre de nouveaux clients a été comptabilisé seulement à partir de novembre 1998.

Services-conseils et interventions

Le SAE propose une gamme de services très variés, pouvant répondre tant aux besoins individuels que collectifs des entreprises, soit pour le démarrage ou la croissance d'entreprises d'économie sociale ou de marché. Les interventions des conseillers du SAE sont variées et les services-conseils offerts à ces 2 500 clients l'ont été soit par : des renseignements téléphoniques, la référence à des ressources de deuxième ligne, des rencontres individuelles, des visites d'entreprises, ainsi que des activités de formation et d'information. Au cours des sept dernières années, l'équipe du SAE a effectué au moins 11 000 interventions auprès des 2 500 clients ayant sollicité son aide. Ceci représente au moins quatre interventions par client.

Que ce soit pour une entreprise en démarrage ou en expansion, voici les cinq types d'information ou d'aide les plus fréquemment demandées :

Entreprises en démarrage

- Étapes menant à un démarrage d'entreprise
- Aide à la rédaction d'un plan d'affaires et d'une étude de marché
- Recherche de financement
- Aide au développement de stratégies de mise en marché et de marketing
- Aide à la localisation

Entreprises en expansion

- Recherche de financement
- Conseils en gestion, stratégie de développement et de meilleures pratiques d'affaires
- Aide à la rédaction d'un plan de développement et d'une étude pour de nouveaux marchés
- Référence à des ressources
- Aide à la relocalisation

Détail des interventions sur 7 ans (1998-2005)								
	1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	Total
Informations téléphoniques	102	420	1 073	1312	1 929	1 981	2 045	8 862
Références	26	42	43	40	92	67	57	367
Visites d'entreprises	N/D	N/D	45	69	92	98	171	475
Rencontres individuelles	54	164	162	226	286	206	151	1 249

Séances d'information et ateliers de formation

De façon à répondre adéquatement aux individus qui envisagent de démarrer une entreprise et qui n'ont pas encore entamé de démarches, la SODEC RDP • PAT offre des soirées d'information portant sur les quatre étapes menant à un lancement d'entreprise réussi, soit : la réflexion, la planification, l'organisation et la mise en œuvre. Les participants peuvent ainsi valider leur intérêt à se lancer en affaires tout en s'informant sur l'importance d'un plan d'affaires, la recherche de financement et les formalités gouvernementales à respecter. Ces séances d'information sont très courues et le nombre de présences en fait foi.

Pour les personnes qui sont plus avancées dans leur processus de création d'entreprise ou qui en sont à leurs premières armes en matière de gestion, la SODEC RDP • PAT offre des ateliers de formation portant sur des sujets variés, tels : la rédaction d'un plan d'affaires, la recherche de financement, la fiscalité de la petite entreprise, l'étude de marché, le marketing et la vente. Au fil des ans, un nombre significatif de personnes a participé à un ou plusieurs ateliers de formation.

Culture entrepreneuriale

De façon à participer au développement de la culture entrepreneuriale, la SODEC RDP • PAT a choisi de s'impliquer auprès de la relève, en offrant des ateliers de sensibilisation au lancement d'une entreprise. Elle a pu offrir ces ateliers, notamment au Collège Marie-Victorin et à l'École des Hautes Études Commerciales.

Présences aux séances d'information					
Nombre d'inscriptions	Nombre de personnes présentes	Sexe		Âge ⁹¹	
		Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Plus de 35 ans
1 011	728	397	331	274	248

Présences aux ateliers de formation					
Nombre d'inscriptions	Nombre de personnes présentes	Sexe		Âge ⁹²	
		Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Plus de 35 ans
554	293	141	152	133	126

Présences aux ateliers de formation					
Nombre d'inscriptions	Nombre de personnes présentes	Sexe		Âge	
		Hommes	Femmes	Moins de 35 ans	Plus de 35 ans
468	433	72	361	398	35

⁹¹ Données des gens qui ont confirmé leur âge.
⁹² Ibid, note numéro 91

Financement

À titre de Centre local de développement (CLD), la SODEC RDP • PAT gère des outils financiers visant à soutenir financièrement les projets d'entreprises en démarrage et en expansion, soit pour des projets d'économie de marché ou d'économie sociale. Au total, près de 140 projets ont été soutenus et les investissements effectués ont été fructueux, puisque plus de trois millions de dollars ont été investis dans différents projets, ayant un impact sur plus de 725 emplois et générant près de 29 millions de dollars d'investissements.

Bilan des investissements (1998-2005)								
Fonds	Nombre de dossiers	Total des investissements	Sexe		Nombre moins de 35 ans	Emplois		Investissements totaux
Jeunes Promoteurs	44	281 411 \$	30 H	14 F	44	88 C	1 M	3 562 789 \$
Fonds local d'investissement	28	1 182 775 \$	45 H	17 F	21	125 C	207 M	9 363 954 \$
Fonds d'économie sociale	51	972 019 \$	14 H	19 F	12	232 C	74 M	16 227 262 \$
SOLIDE	13	630 000 \$	26 H	9 F	17	77 C	133 M	5 841 994 \$
FDEM	1	100 000 \$	3 H	0 F	3	6 C	0 M	250 000 \$
Total ⁹³	137	3 166 205 \$	94 H	48 F	81	451 C	285 M	28 700 523 \$

C = Créés M = Maintenus

⁹³ Le total exclut les doublons pour ne pas compter les retombées économiques (création d'emplois et investissements générés) des entreprises ayant bénéficié de plus d'un outil financier de la SODEC RDP • PAT.

7 LE PLAN D'ACTION

7.1 LES MOYENS RETENUS⁹⁴

7.1.1 Moyens relatifs à la stimulation de l'entrepreneuriat privé et collectif

Mission

Favoriser l'essor économique de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, par le développement des entreprises et de l'emploi

Vision

Miser sur les secteurs d'activité les plus en force sur son territoire

Stratégie

1. Stimuler l'entrepreneuriat privé et collectif

Axe 1.1 : La culture entrepreneuriale

Moyen 1.1.1 : Favoriser le développement de la culture entrepreneuriale

Moyen 1.1.2 : Promouvoir les différentes formes entrepreneuriales

Moyen 1.1.3 : Soutenir l'entreprise et l'organisme promoteur dans son pré-démarrage

Axe 1.2 : Le démarrage

Moyen 1.2.1 : Supporter l'entrepreneur ou l'organisme promoteur dans le démarrage de son projet

Moyen 1.2.2 : Supporter l'entrepreneur ou l'organisme promoteur dans le développement de ses habiletés de gestion

Moyen 1.2.3 : Référer l'entrepreneur ou l'organisme promoteur aux ressources spécialisées

Axe 1.3 : Le suivi

Moyen 1.3.1 : Supporter l'entrepreneur ou l'organisme promoteur dans la réalisation de son projet

Moyen 1.3.2 : Inciter l'entrepreneur ou l'organisme promoteur à se bâtir un réseau d'affaires

7.1.2 Moyens relatifs à la consolidation des entreprises existantes

Mission

Favoriser l'essor économique de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, par le développement des entreprises et de l'emploi

Vision

Miser sur les secteurs d'activité les plus en force sur son territoire

Stratégie

2. Consolider les entreprises existantes

Axe 2.1 : Le gestionnaire et son équipe

Moyen 2.1.1 : Supporter l'entrepreneur dans l'amélioration de ses habiletés de gestion

Moyen 2.1.2 : Inciter l'entrepreneur à élargir son réseau d'affaires

Moyen 2.1.3 : Assurer sa relève et transférer ses connaissances

Axe 2.2 : L'entreprise et son marché

Moyen 2.2.1 : Supporter l'entreprise dans son développement et sa croissance

Moyen 2.2.2 : Supporter le développement de ses marchés et la compétitivité

Moyen 2.2.3 : Supporter le développement de ses produits, sa productivité et son innovation

Axe 2.3 : Le réseau d'intervenants

Moyen 2.3.1 : Favoriser le développement d'une synergie entre les intervenants

Moyen 2.3.2 : Partager de l'information sur l'arrondissement, les entreprises et leurs besoins

Moyen 2.3.3 : Référer les entreprises aux ressources spécialisées

⁹⁴ Voir Tableau synthèse du plan stratégique du PALÉE 2005-2008, p. 78 à 81.

7.1.3 Moyens relatifs à la favorisation d'un arrimage efficace entre l'offre et la demande de main-d'œuvre

Mission

Favoriser l'essor économique de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, par le développement des entreprises et de l'emploi

Vision

Miser sur les secteurs d'activité les plus en force sur son territoire

Stratégie

3. Augmenter l'accès à une main-d'œuvre compétente

Axe 3.1 : L'employé

Moyen 3.1.1 : Promouvoir les métiers professionnels comme choix de carrière

Moyen 3.1.2 : Favoriser l'employabilité et le recrutement de la main-d'œuvre

Moyen 3.1.3 : Sensibiliser les individus à l'importance de la formation

Axe 3.2 : L'employeur

Moyen 3.2.1 : Favoriser l'adéquation de la formation professionnelle en fonction des besoins des entreprises

Moyen 3.2.2 : Sensibiliser les entreprises à l'embauche locale et aux interventions en milieu de travail

Moyen 3.2.3 : Encourager les entreprises à utiliser la formation continue

7.1.4 Moyens relatifs au positionnement favorable de l'arrondissement

Mission

Favoriser l'essor économique de l'arrondissement Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles – Montréal-Est, par le développement des entreprises et de l'emploi

Vision

Miser sur les secteurs d'activité les plus en force sur son territoire

Stratégie

4. Positionner favorablement l'arrondissement

Axe 4.1 : Le milieu de vie et le contexte social

Moyen 4.1.1 : Faciliter l'accès à l'arrondissement

Moyen 4.1.2 : Promouvoir les infrastructures de culture et de loisirs

Moyen 4.1.3 : Offrir du support et des services aux citoyens

Moyen 4.1.4 : Développer le potentiel écotouristique

Axe 4.2 : Le dynamisme économique

Moyen 4.2.1 : Augmenter le rayonnement de l'arrondissement

Moyen 4.2.2 : Intéresser les entreprises à s'établir dans l'arrondissement

Moyen 4.2.3 : Harmoniser le développement industriel, commercial et résidentiel du territoire

Axe 4.3 : Le développement durable

Moyen 4.3.1 : Sensibiliser la population et les entreprises au développement durable

Moyen 4.3.2 : Privilégier les projets de développement soucieux de l'environnement

Moyen 4.3.3 : Favoriser l'utilisation du transport écologique

7.2 LES ACTIONS IDENTIFIÉES⁹⁵

L'ensemble des actions identifiées sont relevées dans le tableau synthèse du plan stratégique (p. 78 à 81). Elles comprennent, à la fois, les actions qui seront prises en charge par la SODEC RDP • PAT, à titre de CLD, et celles identifiées dans les plans d'action des différents partenaires socio-économiques.

Pour ce qui est précisément des actions et des objectifs attribuables au CLD, veuillez vous référer à la programmation annuelle 2005-2006 de la SODEC RDP • PAT aux pages suivantes.

7.3 LES OBJECTIFS À ATTEINDRE

En s'inspirant des stratégies, axes, moyens et actions proposés dans le présent PALÉE 2005-2008 pour l'ensemble des intervenants économiques de l'arrondissement, la SODEC RDP • PAT présente, dans les pages subséquentes, sa propre programmation annuelle des activités pour 2005-2006. À titre de Centre local de développement, la SODEC RDP • PAT propose des actions et se donne des objectifs qualitatifs et quantitatifs à atteindre au cours des 12 prochains mois. Il est à noter que les tableaux qui suivent ont été réalisés à partir du modèle exigé par la Ville de Montréal et la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE). De ce fait, le lecteur ne doit pas confondre les axes du PALÉE, démontrés aux pages 78 à 81 et celles du plan d'action qui suit.

Les prochains plans d'action prévus pour 2006-2007 et 2007-2008 seront téléchargeables sur le site Internet de la SODEC RDP • PAT (www.sodec.qc.ca).

⁹⁵ Voir Tableau synthèse du plan stratégique du PALÉE 2005-2008, p. 78 à 81.

Programmation annuelle des activités — 2005-2006

Axes	Activités	Objectifs qualitatifs	Objectifs quantitatifs	Résultats anticipés	Ressources affectées
Préparation du PALÉE et de la stratégie de développement de l'entrepreneuriat	Préparation et adoption du PALÉE	- Recueillir les données les plus à jour - Consulter les intervenants économiques - Présenter le diagnostic de l'arrondissement - Prendre en considération le contexte de développement de l'ensemble de la Ville de Montréal et de la CMM, notamment : - le Plan de développement économique de la CMM - la Stratégie et plan d'action en développement économique de la Ville de Montréal - les objectifs et les priorités du Conseil d'arrondissement en matière de développement économique et les attentes significatives qu'il transmet au CLD - la politique active du marché du travail et le plan régional d'Emploi-Québec - le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal - le Plan stratégique de développement durable de la Ville de Montréal - Identifier des indicateurs d'atteinte de résultats - Diffuser le PALÉE	5 rencontres avec les intervenants socio-économiques (ex. : <i>Mes alliés mon réseau</i>, <i>Table Emploi, formation, entrepreneurship jeunesse</i>, <i>Emploi-Québec</i>...) 4 rencontres de discussions avec le DAUSE - Terminer le recensement 2005 des entreprises situées en zone et parcs industriels - Terminer la compilation des données du recensement 2005 - Dates de tombées du PALÉE : - Version de travail : 31/03/2005 - Version 2 : 20/05/2005 - Version 3 : 8/07/2005 - Version finale : 15/08/2005 - Version finale avec révision orthographique : 22/08/2005 - Version pour diffusion avec graphisme : 30/09/2005 - Organiser une conférence de presse pour lancer le PALÉE	- PALÉE complété - PALÉE accepté par le conseil d'arrondissement - PALÉE diffusé auprès des intervenants économiques de l'arrondissement, dès l'automne 2005	Ressources humaines : - L'ensemble de l'équipe de la SODEC RDP • PAT Ressources financières : - Impression et diffusion du PALÉE : 10 000 \$ - Salaires des ressources
	Suivi de sa réalisation	- Consulter les intervenants économiques pour connaître leurs réalisations - Compiler les données - Diffuser les résultats	2 rencontres avec les intervenants socio-économiques (ex. : <i>Mes alliés mon réseau</i>, <i>Table Emploi, formation, entrepreneurship jeunesse</i>, <i>Emploi-Québec</i>...) 2 rencontres de discussions avec le DAUSE - Faire le rapport des résultats du PALÉE, à la mi-année et à la fin de l'année	1 rapport mi-année 1 rapport annuel	Ressources humaines : - L'ensemble de l'équipe de la SODEC RDP • PAT Ressources financières : - Salaires des ressources

Programmation annuelle des activités — 2005-2006

Axes	Activités	Objectifs qualitatifs	Objectifs quantitatifs	Résultats anticipés	Ressources affectées
Développement de l'entrepreneuriat	Information sur le démarrage d'une entreprise	• Informer les gens le plus tôt possible dans leur processus de démarrage, pour éviter les erreurs • Contribuer au développement de la culture entrepreneuriale de la population • Animer des séances d'information sur les étapes menant au démarrage d'une entreprise • Mettre à la disposition des entrepreneurs des outils favorisant l'élaboration de leur idée d'entreprise	• 10 séances d'information • 75 personnes aux séances d'information • Former un groupe de formation avec la CSPI • Favoriser la promotion des outils disponibles à la <i>Salle d'entrepreneuriat Paul-Arthur-Fortin</i>	• Groupes complets • Participants qui nous rappellent au besoin	Ressources humaines : • Équipe du SAE • Ressources externes si formation avec CSPI Ressources financières : • Salaires des ressources • Photocopies • Budget CSPI sur formation avec eux
	Support des responsables en entrepreneuriat jeunesse	• Supporter le travail des conseillères en entrepreneuriat jeunesse des CJE • Participer à la réalisation de leurs projets	• 2 rencontres avec les conseillères en entrepreneuriat jeunesse des CJE • Faire connaître le travail des CJE via le bulletin <i>La SODEC vous informe</i> (selon les projets soumis)	• Augmenter le rayonnement du travail fait par les conseillères en entrepreneuriat jeunesse des CJE	Ressources humaines : • Équipe du SAE Ressources financières : • Salaires des ressources • À voir selon les projets réalisés
	Information sur la culture entrepreneuriale	• Sensibiliser les intervenants économiques à l'importance de la culture entrepreneuriale dans le développement économique local	• Publier 4 chroniques sur la culture entrepreneuriale dans le bulletin <i>La SODEC vous informe</i>	• Augmenter la culture entrepreneuriale de la population	Ressources humaines : • Équipe du SAE Ressources financières : • Salaires des ressources

Programmation annuelle des activités — 2005-2006

Axes	Activités	Objectifs qualitatifs	Objectifs quantitatifs	Résultats anticipés	Ressources affectées
Service de première ligne aux entreprises privées	Développement des entreprises existantes				
	Accueil et référence	Répondre et orienter les entreprises établies dans l'arrondissement	- Accueillir 35 nouveaux clients - Référer (au besoin)	Augmenter les chances de réussite des projets de développement des entreprises de l'arrondissement	Ressources humaines : - Équipe du SAE Ressources financières : - Salaires des ressources 100 000 \$ de nos fonds
	Visites d'entreprises	Rencontrer les entreprises dans leur établissement pour identifier leurs besoins et répondre à leurs interrogations	Effectuer 90 visites d'entreprises		
	Identification des besoins	Comprendre le besoin du client et proposer la ou les meilleures interventions pour y répondre	Procéder à 135 identifications de besoins		
	Plan de développement	Assister l'entrepreneur dans la préparation d'un plan de développement	Lire et commenter 10 plans de développement		
	Soutien technique marketing, production, RH et gestion	- Offrir des services-conseils - Informar les clients par des ateliers de groupe	- Réaliser 100 interventions - Offrir 3 ateliers de formation		
	Soutien financier	Assister l'entrepreneur dans sa recherche de financement	- Soutenir 10 entreprises dans leur recherche de financement - Financer 2 projets par le FLI, la SOLIDE ou le FDEM		
	Démarrage de nouvelles entreprises				
	Accueil et référence	Répondre et orienter les futurs entrepreneurs	Accueillir 200 nouveaux clients	Augmenter les chances de réussite des projets de développement des entreprises de l'arrondissement	Ressources humaines : - Équipe du SAE Ressources financières : - Salaires des ressources 42 000 \$ de nos fonds
	Information et soutien technique	- Comprendre les besoins du client et proposer la ou les meilleures interventions pour y répondre - Assister l'entrepreneur dans la préparation d'un plan d'affaires - Offrir des services-conseils	- Réaliser 100 interventions - Travailler sur 50 dossiers de démarrage		
	Soutien financier	Assister l'entrepreneur dans sa recherche de financement	- Soutenir 20 entreprises dans leur recherche de financement - Financer 6 projets par JP, le FLI, la SOLIDE ou le FDEM	- Augmenter les chances du promoteur de réunir son financement - Investissements de 42 000 \$ par nos fonds - Générer des investissements - Favoriser la création et le maintien d'emplois	
	Suivi des entreprises	Rester en contact avec l'entrepreneur pour bâtir une relation d'affaires	Effectuer un suivi trimestriel des entreprises financées durant l'année et par le passé	- Identifier les besoins des entrepreneurs - Compiler les statistiques de nos investissements	

Programmation annuelle des activités — 2005-2006

Axes	Activités	Objectifs qualitatifs	Objectifs quantitatifs	Résultats anticipés	Ressources affectées
Service de première ligne aux entreprises d'économie sociale (SEES)	Développement des EES				
	Accueil et référence	Répondre et orienter les entreprises établies dans l'arrondissement	- Accueillir 3 nouveaux clients - Référer (au besoin)	Augmenter les chances de réussite des projets de développement des entreprises de l'arrondissement	Ressources humaines : - Équipe du SAE Ressources financières : - Salaires des ressources 140 000 \$ de nos fonds
	Visites d'entreprises	Rencontrer les entreprises dans leur établissement pour identifier leurs besoins et répondre à leurs interrogations	Effectuer 10 visites d'entreprises		
	Identification des besoins	Comprendre le besoin du client et proposer la ou les meilleures interventions pour y répondre	Procéder à 10 identifications de besoins		
	Plan de développement	Assister l'entrepreneur dans la préparation d'un plan de développement	Lire et commenter 1 plan de développement		
	Soutien technique marketing, production, RH et gestion	- Offrir des services-conseils - Informers les clients par des ateliers de groupe	Effectuer 10 interventions		
	Soutien financier	Assister l'entrepreneur dans sa recherche de financement	- Soutenir 2 entreprises dans leur recherche de financement - Financer 5 projets par le FES		
	Démarrage de nouvelles EES				
	Accueil et référence	Répondre et orienter les futurs entrepreneurs	3 nouveaux clients	Augmenter les chances de réussite des projets de développement des entreprises de l'arrondissement	Ressources humaines : - Équipe du SAE Ressources financières : - Salaires des ressources
	Information et soutien technique	- Comprendre les besoins du client et proposer la ou les meilleures interventions pour y répondre - Assister l'entrepreneur dans la préparation d'un plan d'affaires - Offrir des services-conseils	- Réaliser 5 interventions - Travailler sur 1 dossier de démarrage		
	Soutien financier	Assister l'entrepreneur dans sa recherche de financement	- Soutenir 1 entreprise dans sa recherche de financement - Financer 1 projet par le FES	- Augmenter les chances du promoteur de réunir son financement - Générer des investissements locaux - Favoriser la création et le maintien d'emplois	
	Suivi des EES	Rester en contact avec l'entrepreneur pour bâtir une relation d'affaires	Effectuer un suivi trimestriel des entreprises financées durant l'année et par le passé	- Identifier les besoins des entrepreneurs - Compiler les statistiques de nos investissements	

Programmation annuelle des activités — 2005-2006

Axes	Activités	Objectifs qualitatifs	Objectifs quantitatifs	Résultats anticipés	Ressources affectées
Projets structurants de développement économique	Activités de réseautage	- Favoriser le maillage des entreprises - Explorer la possibilité d'organiser un déjeuner-causerie ou dîner-conférence thématique	- Organiser un 5 à 7 réseautage - Tenter de réunir le financement pour un déjeuner-causerie ou dîner-conférence thématique	50 personnes présentes au 5 à 7 réseautage	Ressources humaines : - L'ensemble de l'équipe de la SODEC RDP • PAT Ressources financières : - Salaires des ressources 800 \$ pour le 5 à 7 réseautage 45 000 \$ pour le recensement 2005 47 000 \$ pour le BIL 5 000 \$ pour le Mentorat - Veille : 108 000 \$
	Service de veille ⁹⁶	Effectuer de la veille informationnelle et stratégique pour les secteurs de pointe de l'arrondissement	5 bulletins imprimés 5 000 envois postaux 12 mises à jour électroniques 5 entreprises aidées personnellement	- Augmenter l'accessibilité à l'information stratégique - Augmenter la compétitivité des entreprises	
	Mentorat ⁹⁷	Jumeler des entrepreneurs ayant moins de 5 ans d'expérience à des mentors d'expérience	- Rédiger 3 numéros du <i>Bulletin Mentorat</i> - Recruter 5 nouveaux mentors - Réaliser 7 jumelages - Rencontrer et présenter le programme de Mentorat à 10 entrepreneurs et 5 organisations de développement économique - Organiser 2 perfectionnements pour les mentors - Organiser 1 événement promotionnel regroupant entrepreneurs, mentors et intervenants - Rédiger 5 communiqués de presse relatant les résultats de la cellule de Mentorat - Embaucher une ressource à temps partiel pour la gestion du programme	- Favoriser la promotion du programme de Mentorat aux entrepreneurs et intervenants actifs au sein de l'arrondissement - Soutenir les entrepreneurs dans la réalisation de leur projet et la croissance de leur entreprise - Permettre aux gens d'affaires émérites de partager leurs connaissances et réseau d'affaires avec des nouveaux entrepreneurs - Permettre un bon transfert des connaissances des mentors aux entrepreneurs - Favoriser une implication, dans la communauté d'affaires, de gens d'affaires retraités	

⁹⁶ Ce service est financé par Développement économique Canada.

⁹⁷ La cellule de Mentorat est financée par la Fondation de l'entrepreneurship.

Programmation annuelle des activités — 2005-2006

Axes	Activités	Objectifs qualitatifs	Objectifs quantitatifs	Résultats anticipés	Ressources affectées
Projets structurants de développement économique (suite)	Centre de gestion des déplacements de l'Est ⁹⁸	- Consolider les liens avec les partenaires publics et privés - Faire le point sur la mobilité, la part modale, les enjeux et les besoins des entreprises du territoire - Améliorer la desserte de transport en commun pour l'Est de l'île de Montréal - Mettre sur pied et développer une offre de covoiturage pour le territoire - Faire connaître la mission, les services et les programmes du CGD sur le territoire et identifier les entreprises intéressées à établir un partenariat	- Développer une démarche allégo individuelle dans au moins 3 entreprises - Aider 8 entreprises à promouvoir l'utilisation du vélo - Travailler à la mise en place d'au moins 1 poste de service d'auto-partage - Organiser 3 rencontres du comité de gestion du CGD 1 % de la main-d'œuvre inscrite au programme de covoiturage	- Réduction des problématiques de main-d'œuvre liées au transport des personnes - Mise en place de partenariats pour l'amélioration de la desserte industrielle - Meilleure compréhension des enjeux locaux, notamment au niveau des besoins en infrastructures de transport - Diminution des émissions de gaz à effet de serre dans une perspective de développement durable - Amélioration de l'image corporative des entreprises	Ressources humaines : - Coordonnateur en transport du CGD - L'ensemble de l'équipe de la SODEC RDP • PAT
	Budget d'initiatives locales ⁹⁹	Agir comme expert-conseil auprès des organismes qui veulent déposer un projet au BIL	- Informer 100 organisations des exigences du BIL - Aider 5 organismes dans le dépôt de leur projet - Effectuer 50 interventions - Faire 3 publicités sur le BIL	Investissements de 100 000 \$ par le BIL	Ressources humaines : - Agent de développement socio-économique - L'ensemble de l'équipe de la SODEC RDP • PAT
	Recensement 2005 ¹⁰⁰	Effectuer le recensement des entreprises industrielles situées dans les parcs et zone industriels	- Recenser 600 entreprises - Mettre à jour la base de données - Publier les résultats	- Base de données à jour - Identification des besoins	Ressources humaines : L'ensemble de l'équipe de la SODEC RDP • PAT
	Recensement 2006	Monter le projet de recensement des entreprises de services et commerciales de l'arrondissement	- Évaluer les coûts du projet - Effectuer des demandes de financement - Identifier une base de données de départ - Développer un questionnaire	Selon le financement obtenu	

⁹⁸ Le Centre de gestion des déplacements de l'Est est financé par le ministère des Transports du Québec.

⁹⁹ Ce service est financé par Emploi-Québec.

¹⁰⁰ Ce projet est financé par Emploi-Québec et l'arrondissement.

Programmation annuelle des activités — 2005-2006

Axes	Activités	Objectifs qualitatifs	Objectifs quantitatifs	Résultats anticipés	Ressources affectées
	Centre d'innovation de la PME (CIPME) ¹⁰¹	- Favoriser l'innovation industrielle - Contribuer au développement et transferts technologiques - Permettre aux acteurs manufacturiers d'évoluer dans leur milieu, tout en demeurant à l'affût des nouveautés dans leur secteur d'activité - Contribuer directement au développement économique - Développer les industries manufacturières existantes - Contrer les pertes possibles et/ou éventuelles qui menacent les PME, en ce qui concerne le contexte mondial, la compétition, la recherche de nouveaux marchés et produits, l'augmentation de leurs exportations et de la productivité - Veiller à l'amélioration des pratiques d'affaires et à la diffusion des nouvelles technologies - Faciliter l'implantation d'entreprises innovantes - Générer une croissance économique - Concrétiser des partenariats	Finaliser le plan d'action et la recherche de financement	Obtenir le financement nécessaire au projet	Ressources humaines : - L'ensemble de l'équipe de la SODEC RDP • PAT - Firme de consultants

¹⁰¹ Le Centre d'innovation de la PME n'est pas un projet financé par l'entremise du mandat CLD.

Programmation annuelle des activités — 2005-2006

Axes	Activités	Objectifs qualitatifs	Objectifs quantitatifs	Résultats anticipés	Ressources affectées
Concertation	Concertation avec l'arrondissement	S'assurer du respect des attentes signifiées du CLD par l'arrondissement	2 rencontres d'évaluation	Bonne collaboration	Ressources humaines : - L'ensemble de l'équipe de la SODEC RDP • PAT Ressources financières : - Salaires des ressources 300 \$ pour réunions
	Concertation des intervenants auprès des entreprises	Favoriser le partage d'information sur les programmes d'aide aux entreprises et sur les besoins des entreprises	3 rencontres de la Table <i>Mes alliés, mon réseau</i>		
	Concertation des intervenants en employabilité, formation et entrepreneurship jeunesse		2 rencontres de la Table <i>Emploi, formation et entrepreneurship jeunesse</i>		
	Agir comme organisme consultatif auprès du CLE		4 rencontres avec Emploi-Québec		
	Concertation des acteurs impliqués dans le service aux EES		Discussions au besoin		
Autres	Promotion de l'offre de service du CLD	- S'assurer de faire connaître le CLD et ses services aux entreprises de l'arrondissement - Faire valoir les réalisations du CLD et des entreprises de l'arrondissement	50 communiqués de presse 125 articles de presse dans les médias écrits 1 conférence de presse 20 parutions du bulletin <i>La SODEC vous informe</i> 15 publicités dans les journaux	Rayonnement du CLD et de l'arrondissement	Ressources humaines : - L'ensemble de l'équipe de la SODEC RDP • PAT Ressources financières : - Salaires des ressources 12 450 \$ en publicité et documents corporatifs
	Outil de gestion	Identifier les besoins du CLD et les données statistiques nécessaires à l'arrondissement	2 rencontres de travail - Évaluer la faisabilité du projet	Bonne collaboration	
	Liste des terrains et locaux disponibles	Répertorier les terrains et locaux privés et municipaux disponibles dans l'arrondissement	- Évaluer la faisabilité du projet - Évaluer les coûts du projet - Effectuer des demandes de financement - Identifier une base de données de départ	Selon le financement obtenu	
	9 ^e édition de la Classique de golf ¹⁰²	- Favoriser le réseautage des entreprises de l'arrondissement - Sensibiliser le milieu des affaires aux objectifs du CLD et son implication dans l'arrondissement	- Rejoindre 160 golfeurs et gens d'affaires - Réaliser une levée de fonds entre 10 000 \$ et 20 000 \$, remise aux organismes socio-économiques de l'arrondissement	- Participation à des projets socio-économiques de l'arrondissement - Maillage et réseautage des entreprises et intervenants	

102 La Classique de golf de la SODEC RDP • PAT n'est pas un projet financé par l'entremise du mandat CLD.

BIBLIOGRAPHIE

- Akrin Research Institute (ARI), « Employment and wages in the Canadian furniture Industry », 2001.
- Bureau de l'économie sociale et la Direction des coopératives du Gouvernement du Québec, « Portrait statistique des entreprises d'économie sociale », 2004.
- CDC de la Pointe, « Portrait de quartier : Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est », édition 2004, 56 p.
- Centre de gestion des déplacements de l'EST (CGD), « Étude de Génivar — origine destination », 2002.
- Chantier de l'économie sociale, « Étude sur les perspectives de développement des entreprises d'économie sociale, région métropolitaine de Montréal », 2003, 106 p.
- CIRQ, « Définir l'identité du vieux Pointe-aux-Trembles : Diagnostic et plan d'action pour la rue Notre-Dame et le boulevard Saint-Jean-Baptiste », février 2000, 19 p.
- CIRQ, « Diagnostic de Maurice-Duplessis : L'arrivée de Loblaws et Canadian Tire », 2000.
- CIRQ, « Guide de rénovation des façades commerciales du boulevard Saint-Jean-Baptiste à Pointe-aux-Trembles », 2000.
- Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle (CSMOFMI), « Fabrication métallique industrielle. Portrait synthèse : Le secteur de la fabrication de produits métalliques au Québec », juin 2004.
- Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies, « Rivière-des-Prairies 2004 : Portrait d'un quartier en développement », 2004, 158 p.
- CRHC Est de Montréal, « Un plan stratégique de dynamisation de la collectivité : Plan stratégique d'intervention en matière d'investissement en ressources humaines », mai 2005, 32 p.
- Global Entrepreneurship Monitor (GEM), « National & regional summaries », 2004.
- Gouvernement du Québec et Ville de Montréal, « Contrat de Ville de Montréal », 2003-2007, 90 p.
- Industrie Canada, « L'industrie canadienne des produits en matière de plastique », 2003 — révisé avril 2005.
- Information du marché du travail en ligne (IMT), « Évolution du nombre de personnes en emploi dans un secteur d'activité, exprimée selon une moyenne annuelle, sur une période de plusieurs années ».
- INRS, « Les caractéristiques socio-économiques des résidents et de la clientèle sur le territoire des centres locaux d'emploi de l'île de Montréal », 2004.
- Lamarche, M., « Le potentiel de développement de l'économie sociale dans l'Est de Montréal », 2005, 13 p.
- Lamoureux, D. et R. Pitre, « Portrait des entreprises d'économie sociale — région de l'île de Montréal, Rapport synthèse, Montréal, Comité d'économie sociale de l'île de Montréal », 2000.
- Les Conseillers ADEC inc., pour Transports Québec, (document numéro 215 — DA17, 6211-06-080) Document présenté par M. Gilles Joubert, de la firme dans le cadre des consultations publiques du BAPE sur le pont de l'autoroute 25
- Modules Emploi-Québec des Centres locaux d'emploi de Anjou, Montréal-Est, Montréal-Nord, Pointe-aux-Trembles, Rivière-des-Prairies et Saint-Léonard, « Plan d'action local et programmation des activités du Regroupement de l'Est », 2005-2006, 46 p.
- Nathaly Riverin, Bulletin du CVCE, « L'activité entrepreneuriale au Canada », numéro 15, février 2005.
- Société de développement économique Rivière-des-Prairies • Pointe-aux-Trembles et Université du Québec à Trois-Rivières, « Le potentiel touristique de Rivière-des-Prairies, Pointe-aux-Trembles et Montréal-Est : rapport final », 18 février 2002, 143 p.
- Société de transport de Montréal, « Suivi de l'enquête effectuée par Génivar pour la SODEC RDP • PAT : présentation des constats préliminaires », 26 juin 2002.
- Statistique Canada, recensements 1996 et 2001
- Ville de Montréal, « Atlas montréalais : Les espaces à vocation économique de Montréal », décembre 2001.
- Ville de Montréal, Service du développement économique et du développement urbain, « Étude de caractérisation de la forme urbaine montréalaise : secteur Est », rapport final, révisé le 28 février 2003, 39 p.
- Ville de Montréal, « Plan de transport de Montréal : Vision et objectifs préliminaires », août 2004, 28 p.
- Ville de Montréal, « Plan d'urbanisme de Montréal : Montréal au premier plan », avril 2004.
- Ville de Montréal, « Plan d'urbanisme de Montréal, Partie II : Chapitre 20; Arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est », version préliminaire, mars 2005, 53 p.
- Ville de Montréal (DAUSE), « Plan d'urbanisme de Montréal, Partie II; Arrondissement de Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est », 5 octobre 2004, 27 p.
- Ville de Montréal, « Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise », avril 2005, 18 p.
- Ville de Montréal, « Stratégie de développement économique 2005-2010 de la Ville de Montréal », 2005, 105 p.
- www.amt.qc.ca/grandsprojets/via/index.asp
- www.cmm.qc.ca/grappesmetropolitaines/index.html

1 ANNEXE

LISTE DES PERSONNES PRÉSENTES À LA CONSULTATION PUBLIQUE DU 18 JANVIER 2005

MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF PRÉSENTS :

Bernard, Suzanne CDC de la Pointe
 Bernardelli, Antonio CSPÎ
 Cloutier, Denis Commissaire industriel
 Décarie, Suzanne Commissaire, CSPI
 Duquette, Francine Collège Marie-Victorin
 Frattollilo, Pierre AIEM
 Frick, Jean-Pierre CLSC
 Gauthier, Jean Directeur général
 Léger, Nicole Députée au provincial
 Minier, Marius Conseiller municipal
 Plante, Michel Conseiller municipal
 Potvin, Mario Centre Multimédia
 Taylor, Michel Président de la SODEC RDP • PAT

INVITÉS PRÉSENTS :

Arsenault, François Coordonnateur, Centre de gestion
 des déplacements de l'Est
 Blanchette, Jacques-Robert Bureau de M. Tomassi
 Bourgoin, Annie Directrice, Services aux entreprises
 Brisebois, Jean Attaché politique, Pablo Rodríguez
 Dulude, Normand DBSF
 Fontaine, Marie-Claude Conseillère en gestion
 Franco, Manuela Commissaire
 Gauthier, Yanick Emploi-Québec
 Grenier, Suzanne Bureau de Mme Léger
 Latreille, Marie-Hélène Conseillère en communication
 Manes, Marie-Josée CJE Rivière-des-Prairies

2 ANNEXE

LISTE DES MEMBRES DE LA TABLE *MES ALLIÉS, MON RÉSEAU*

MEMBRES DE LA TABLE *MES ALLIÉS, MON RÉSEAU*

Andry, Dominique	Fond régional de solidarité — Île de Montréal
Arsenault, François	CGD de l'Est
Bianki, Jocelyn	MDEIE
Blanchet, Richard	Sous-traitance industrielle Québec (STIQ)
Bourgoin, Annie	SODEC RDP • PAT
Davidson, Martine	Investissement Québec
Delorme, Bruno	Banque de développement du Canada
Dubé, Daniel	Développement économique Canada
Dumas, Henri-Louis	MDEIE
Fontaine, Marie-Claude	SODEC RDP • PAT
Gauthier, Jean	SODEC RDP • PAT
Gauthier, Yanick	Emploi-Québec
Lefavre, Mathieu	Centre national de recherche du Canada
Morin, Martino	Filaction
Murgalé, Émilie	CEPROCQ
Therrien, Josée	Banque de développement du Canada

3 ANNEXE

LISTE DES MEMBRES DE LA TABLE
*EMPLOI, FORMATION ET ENTREPRENEURSHIP JEUNESSE*MEMBRES DE LA TABLE *EMPLOI, FORMATION ET ENTREPRENEURSHIP JEUNESSE*

Bourgoin, Annie.	SODEC RDP • PAT
Boulé, Bernard	CSPÎ
Bourdages, Andrée	CSPÎ
Fontaine, Marie-Claude	SODEC RDP • PAT
Franco, Manuela	Ville de Montréal
Gauthier, Jean	SODEC RDP • PAT
Gauthier, Yanick.	Emploi-Québec
Lefebvre, Pauline.	Emploi-Québec
Miner, Anita	RHDCC
Montambault, Alain	Maison des jeunes de Rivière-des-Prairies
Nikiema, Débora	CJE Rivière-des-Prairies
Pelletier, Sonia	CJE Rivière-des-Prairies
Tremblay, Sylvie	Collège Marie-Victortin
Vallières, Sylvie.	SAEE
Veilleux, Hélène.	CJE Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est

Absents à la première réunion :

Bernard, Marie-Lyne	CJE Pointe-aux-Trembles/Montréal-Est
Bouchard, Sergine.	Maison des jeunes de Rivière-des-Prairies
Correia, José.	Collège Marie-Victorin
Touzel, Pierre	ACEE

4 ANNEXE

LEXIQUE DES ACRONYMES

AMT Agence métropolitaine de transport
ARI Aktrin Research Institute
BAPE Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
BDC Banque de développement du Canada
BIL Budget d'initiatives locales
CCIEIM Chambre de commerce et d'industrie de l'Est de l'île de Montréal
CDC Corporation de développement communautaire
CDR Coopérative de développement régional
CEPROCQ Centre d'études des procédés chimiques du Québec
CÉSÎM Comité d'économie sociale de l'île de Montréal
CGD Centre de gestion des déplacements
CIFM Centre intégré de fonderie et de métallurgie
CIPME Centre d'innovation de la PME
CIRQ Centre d'intervention pour la revitalisation des quartiers
CJE Carrefour jeunesse-emploi
CJS Coopérative jeunesse de services
CLD Centre local de développement
CLE Centre local d'emploi
CMM Communauté métropolitaine de Montréal

CNRC Conseil national de recherche du Canada
CPE Centre de la petite enfance
CRDIM Conseil régional de développement de l'île de Montréal
CRHC Centre des ressources humaines du Canada
CRIQ Centre de recherche industrielle du Québec
CSE Centre de services aux entreprises
CSMOFMI Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle
CSPÎ Commission scolaire de la Pointe-de-l'île
CVCE Centre de vigie sur la culture entrepreneuriale
DAUSE Direction de l'aménagement urbain et du service aux entreprises
DEC Développement économique Canada
DEC Diplôme d'études collégiales
DEP Diplôme d'études professionnelles
EES Entreprises d'économie sociale
EQ Emploi-Québec
FDEM Fonds de développement Emploi-Montréal
FES Fonds d'économie sociale
FLI Fonds local d'investissement
FMMJ Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse

GEM Global Entrepreneurship Monitor
IMI Institut des matériaux industriels
IMT Information du marché du travail en ligne
IQ Investissement Québec
JP Fonds Jeunes Promoteurs
LIC Liste des industries et des commerces
MAMSL Ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir
MDEIE Ministère du Développement économique,
 de l'Innovation et de l'Exportation
MRC Municipalité régionale de comté
MTQ Ministère des Transports
OBNL Organisme à but non lucratif
OSEC Observatoire sur les emplois et les compétences
PAL Plan d'action local
PALÉE Plan d'action local pour l'économie et l'emploi
PLACÉE Plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi
PME Petite et moyenne entreprise
POC Programme opération commerce
PPE Prêt aux petites entreprises
PPP Partenariat public-privé
PROCIM Programme de coopération industrielle de Montréal

PSVI Programme de soutien à la valorisation de l'invention
R&D Recherche et développement
REDADUFP Réseau de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle
REEM Répertoire des établissements et des emplois de Montréal
RHDCC Ressources humaines et du développement des compétences Canada
RISQ Réseau d'investissement social du Québec
RMR Région métropolitaine de recensement
RQCT Regroupement québécois pour la coopération du travail
SAE Service aux entreprises
SAEE Service d'aide à l'emploi de l'Est
SAJE Service d'aide aux jeunes entreprises
SDC Société de développement commercial
SUJ Société d'investissement jeunesse
SODEC RDP • PAT Société de développement économique
 Rivière-des-Prairies • Pointe-aux-Trembles
SOLIDE Société locale d'investissement pour le développement
 de l'emploi — Prêt capital de risque
STA Soutien aux travailleurs autonomes
STIQ Sous-traitance industrielle Québec
STM Société de Transport de Montréal
YES Youth Employment Services

5 ANNEXE

MISSION ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC

Site Internet : emploiuebec.net

Mission principale :

Emploi-Québec participe à l'amélioration du fonctionnement du marché du travail de même qu'à un meilleur équilibre entre l'offre et la demande de main-d'œuvre.

Services et activités disponibles :

Les services aux personnes

Toute personne peut s'adresser à son Centre local d'emploi pour obtenir de l'information sur le marché du travail, accéder à divers outils de recherche en ligne et services de placement, une analyse sommaire de ses besoins par rapport au marché du travail, ainsi que la certification requise pour l'exercice de métiers réglementés. Par ailleurs, les personnes éprouvant des difficultés à intégrer le marché du travail, pour qui ces services ne suffisent pas, peuvent également bénéficier de :

- orientation professionnelle
- soutien à la recherche d'emploi
- services de développement de l'employabilité et d'insertion
- activités de formation
- programme d'apprentissage en milieu de travail
- subvention salariale favorisant leur embauche ou leur permettant de vivre une expérience en milieu de travail
- soutien du revenu pendant leur participation à une mesure active d'aide à l'emploi

De plus, les personnes souhaitant démarrer leur entreprise peuvent avoir accès à des services-conseils spécialisés, pour préparer leur plan d'affaires ou développer leur expertise entrepreneuriale.

Les services aux entreprises

Emploi-Québec offre une aide-conseil spécialisée en gestion et en développement des ressources humaines, ainsi qu'un soutien financier aux entreprises ayant besoin de préserver et créer des emplois, pour des projets tels :

- la mise en place d'un service de ressources humaines
- la création d'un comité de concertation
- l'implantation d'un programme d'aménagement et réduction du temps de travail
- la réalisation d'un plan de développement des ressources humaines
- l'application de la Loi favorisant le développement de la formation de la main-d'œuvre
- le recours au Programme d'apprentissage en milieu de travail
- la réalisation de grands projets créateurs d'emplois ou stabilisant l'emploi
- l'embauche de personnes handicapées
- l'intégration et le maintien en emploi de personnes issues de clientèles ayant des obstacles à l'emploi
- le reclassement en cas de licenciements collectifs

Les entreprises peuvent également utiliser le service de Placement en ligne d'Emploi-Québec pour recruter du personnel.

Clientèle :

Emploi-Québec offre des services à l'ensemble de la main-d'œuvre québécoise ainsi qu'aux entreprises. Ces services s'adressent aux personnes cherchant à intégrer ou réintégrer le marché du travail ou à se maintenir en emploi. Ils s'adressent également aux entreprises cherchant un soutien, en vue d'optimiser leurs pratiques de gestion, pour développer une culture de formation et ce, afin de préserver et créer des emplois.



Nous vous invitons à consulter les mises à jour annuelles du PALÉE 2005-2008
et les télécharger, au besoin, sur le site Internet de la SODEC RDP • PAT
(www.sodec.qc.ca).



PALÉE

Réalisé par la SODEC RDP • PAT pour l'arrondissement
Rivière-des-Prairies — Pointe-aux-Trembles — Montréal-Est

9 novembre 2005



Société de développement économique
Rivière-des-Prairies • Pointe-aux-Trembles

10 655, boul. Henri-Bourassa Est, 3^e étage, Montréal (Québec) H1C 1G7
Tél. : (514) 494-2606 • Téléc. : (514) 494-3071 • www.sodec.qc.ca